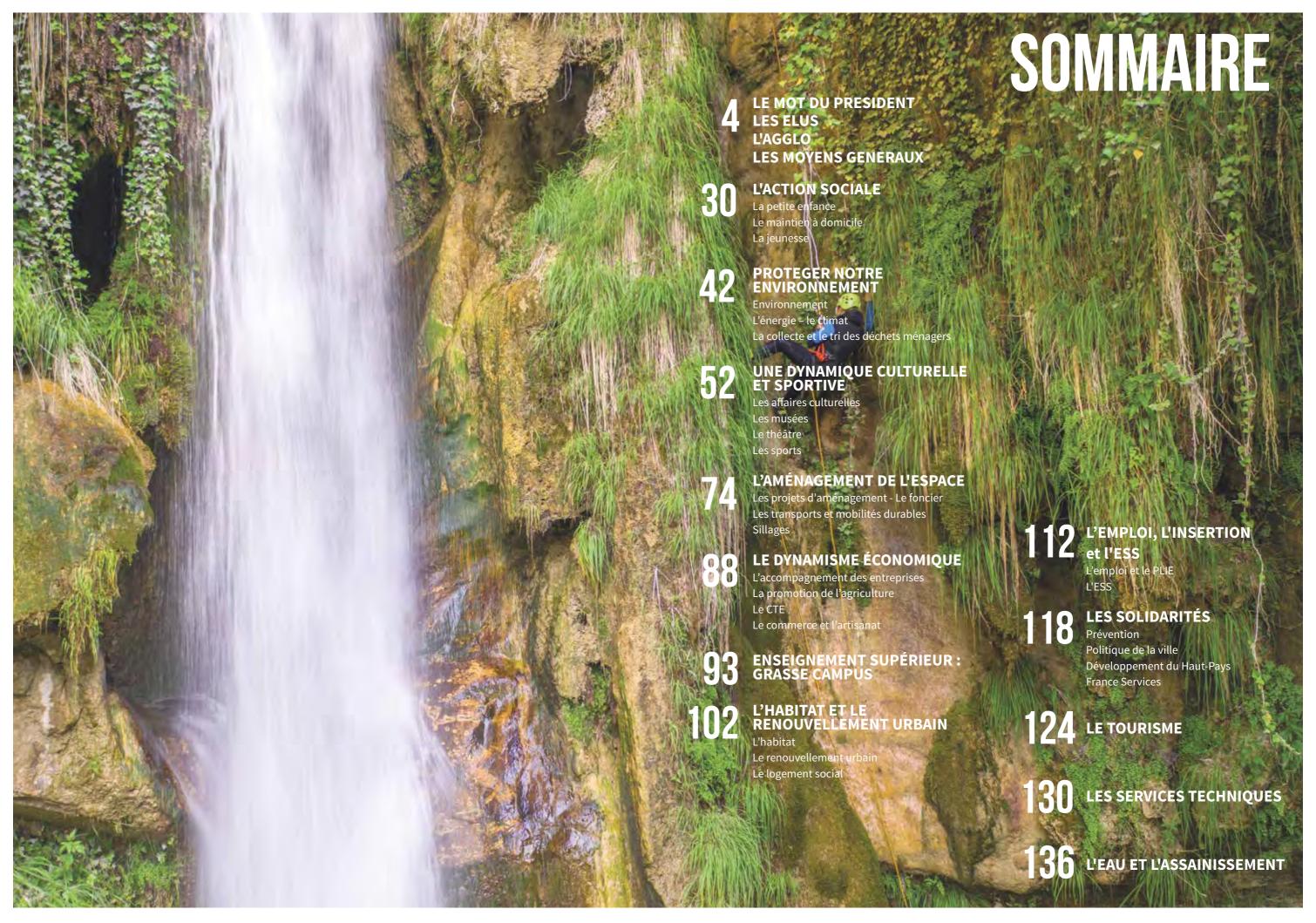


RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE



LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2020 restera pour tous marquée du sceau de la crise sanitaire COVID-19. Une année difficile qui a eu des impacts importants sur la vie économique et sociale. Notre collectivité n'a pas été épargnée avec la fermeture de nos équipements culturels, de nos crèches, de nos piscines, de nos centres de loisirs, un service de transport public ralenti ou encore le report ou l'annulation de manifestations.

Néanmoins, pendant cette année 2020, nous avons su mettre en place de nouveaux instruments, nous avons vu de formidables élans de solidarité et de citoyenneté sur l'ensemble du Pays de Grasse.

De nombreuses initiatives ont vu le jour grâce à l'implication de nos agents, toujours animés par l'esprit de service public. J'ai été admiratif de la forte capacité d'adaptation de nos équipes pour continuer à assurer les missions essentielles à la vie



Nous sommes capables de nous réinventer.

évidence l'utilité des relations de proximité. Elle nous a appris sur notre capacité de résilience, sur nous sommes capables.

Elle nous a appris que c'était peutêtre le moment de se réinventer en proposant des outils de modernisation des canaux de gestion de la relation usager. Tout comme celui de mieux expliquer le champ de compétences et l'action de notre Communauté d'Agglomération au regard du rôle grandissant des A nous de continuer ce beau chemin de nouvelles compétences.

Cette année 2020, marquée également par l'installation tardive de notre nouvel exécutif avec un 2^{ème} tour des élections municipales décalé, nous a démontré que l'avenir de la France s'invente dans les territoires par la coopération, par la volonté, par la créativité, par l'espoir d'un avenir commun.

Ensemble, nous avons poursuivi nos efforts pour maintenir le cap,

de nos concitoyens. Assurément, pérenniser ce travail de l'agglo qui chacun a su trouver des solutions est un travail de mutualisation et de pour pérenniser l'activité dans tous solidarité où l'on optimise l'argent les services. Tous méritent notre public pour répondre aux besoins de la population du Pays de Grasse.

Aussi, cette année 2020 a mis en Je mesure combien l'année 2020 a été compliquée pour chacun. Mais c'est une fierté de voir que chacun, guidé par le sens du service public, l'imagination et la créativité dont a pu mener de front des projets, des actions. Une résilience que l'on retrouve dans la réalisation ou le développement de nouveaux services pour nos usagers, une résilience qui s'est traduite par l'innovation, par l'adaptation aux réalités économiques au service de la transition énergétique et

intercommunalités, avec le transfert et poursuivre cette passionnante aventure au service de la préservation de la qualité de vie de nos habitants.

Jérôme VIAUD

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental des **Alpes-Maritimes**



"L'OCCASION DE MODERNISER L'ADMINISTRATION TERRITORIALE"

LES MEMBRES DU BUREAU

Élu par le conseil communautaire, le bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse se compose du Président, de 15 Vice-présidents ainsi que de 10 membres, chacun disposant de délégations spécifiques. Tous les maires y sont représentés.

Le Bureau débat sur les dossiers majeurs et prépare les délibérations du conseil communautaire. Il prend également des décisions par délégation de ce conseil communautaire.



70 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET 26 ÉLUS MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



L'année 2020 a vu l'arrivée de nouvelles personnalités, issues des 23 communes du territoire, pour porter à bien le projet de la Communauté d'Agglomération. Volonté et enthousiasme, deux mots représentant l'état d'esprit de ce Conseil Communautaire 2020-2026.



Jérôme VIAUD

Président Maire de Grasse

Etre à nouveau élu Président d'un territoire aussi riche, vaste et authentique est une véritable fierté. Je sais pouvoir compter sur l'équipe de conseillers communautaires pour faire avancer notre Communauté d'Agglomération comme il se doit.



Jean-Marc DELIA

1er Vice-président en charge des finances, de la gestion des déchets et de la jeunesse Maire de St-Vallier-de-Thiey

Je suis heureux de poursuivre mon action en tant que 1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération. Travailler à la cohérence des moyens territoriaux est source d'une grande motivation.



Pierre ASCHIERI

Vice-président en charge de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Maire de Mouans-Sartoux

Grâce à la solidarité et dans le respect de sa diversité, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse trouve et trouvera toujours sa force et sa richesse.



Claude BOMPAR

Vice-président en charge du développement numérique Maire de Séranon

2020, 7ème année de la constitution de la CAPG, qui ouvre la porte à de nouveaux horizons.

Gageons et partageons l'espoir que les femmes et les hommes de ce beau territoire se montrent à la hauteur de ces enjeux, en toute humilité et dans un profond respect et esprit de solidarité.



Pierre BORNET

Vice-président en charge de la santé, du maintien à domicile et des personnes âgées Maire de Cabris

Ensemble, nous sommes mobilisés pour bâtir un territoire qui vous ressemble, un territoire solidaire et qui donne de l'ampleur à nos communes. Cabris et la Régie des eaux du Canal Belletrud en sont de très beaux exemples.



Dominique BOURRET

Vice-présidente en charge de la politique de la ville et de la culture

Conseillère municipale Ville de Grasse

« L'inclusion culturelle est essentielle pour l'inclusion sociale.»

Mon engagement au sein de la CAPG, accompagner:

·l'accès aux droits (sécurité, prévention, cohésion sociale et continuité éducative) pour contribuer à la réduction des inégalités ;

•le développement culturel des territoires pour favoriser l'épanouissement de leurs habitants.



Marino CASSEZ

Vice-président en charge de l'environnement Maire de Gars

C'est une grande fierté et un honneur pour moi de représenter notre communauté au sein de la délégation dédiée à l'environnement. Les enjeux sont importants, je souhaite que nous puissions apporter notre contribution au développement durable.



Marie-Louise GOURDON

Vice-présidente en charge de l'habitat, du logement et de l'égalité femme-homme Adjointe à Mouans-Sartoux

C'est avec énergie et conviction que je travaille au service des habitant.es pour la qualité de la vie, de l'habitat, et pour l'égalité des droits entre les femmes et les



Gille RONDONI

Vice-président en charge des Adjoint à la Ville de Grasse

Un honneur de siéger aux côtés des 23 Maires du territoire et de faire entendre la voix du SPORT.

Un honneur et un devoir de faire en sorte que le SPORT, qui, en France, recense 27 millions de pratiquants et représente presque 2% du PIB, puisse être représenté à part entière au sein de la CAPG.

Le Pays de GRASSE est une terre de SPORT. Durant les 6 années à venir, il sera important de le confirmer.



Philippe SAINTE ROSE FANCHINE

Vice-président en charge des travaux et délégation de maîtrise d'ouvrage

La CAPG accompagne les

Maire de Peymeinade

communes dans leurs démarches de développement en leur prodiguant l'assistance nécessaire. En cohérence avec ma position de vice-président aux Travaux, je serai aussi en charge de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH). Force est de constater qu'il reste beaucoup à faire, en particulier dans la mise en accessibilité du cadre bâti.



Florence SIMON

Vice-présidente en charge des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et risques maieurs

Maire de Pégomas

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » Voilà qui définit tout le sens de mon plein engagement au sein de notre Communauté d'Agglomération!"

Un engagement empreint de conviction, pour œuvrer à la préservation et au développement d'un territoire passionnant.



Christian ZEDET

Vice-président en charge du juridique, de l'éthique et de l'aide aux victimes

Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Nos communes ont à cœur de préserver et entretenir leur identité...mais leur histoire et leur avenir communs en Pays grassois s'écrivent, se construisent et se partagent au sein de notre communauté d'Agglomération.



Jean-Paul HENRY

Vice-président en charge de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire Maire de Valderoure

La CAPG est pour moi le passé recomposé pour un avenir partagé dans toutes nos compétences.

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons, le 4 juillet 2021, le décès de Monsieur le Maire de Valderoure, Jean-Paul HENRY, Vice-président de notre Communauté d'Agglomération.



Jean-Marc MACARIO

Vice-président en charge de la petite enfance Maire de Spéracèdes

La CAPG dispose de domaines de compétences si nombreux qu'il va être de mon ressort d'en faire bon usage, à la fois pour promouvoir les richesses de notre beau Pays de Grasse, mais également pour répondre aux attentes des spéracèdois(es).



Christian ORTEGA

Vice-président en charge du développement économique Maire de La Roquette-sur-

Avec l'appui de l'équipe de la CAPG, le but est le maintien et le développement des activités, et la création d'espaces où les entreprises s'installeront durablement dans le respect de l'environnement.



Michèle PAGANIN

Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire Maire d'Auribeau-sur-Siagne

La qualité de vie d'un territoire dépend de son aménagement, économique, touristique, d'habitat, espaces verts. Il est important de valider une vision commune à l'échelle d'un territoire tout en prenant en compte les spécificités de chaque commune.



Gérard BOUCHARD

Membre du Bureau en charge de l'hébergement et gîtes de montagne

Maire des Mujouls

Notre Communauté d'Agglomération dispose d'un espace naturel incroyable. A nous de le valoriser et de le développer en bonne intelligence.



Raoul CASTEL

Membre du Bureau en charge de l'agriculture Maire de Collongues

Mon objectif : être engagé pour la relance de l'agriculture et soutenir mes collègues dans leurs projets.



Claude CEPPI

Membre du Bureau en charge des activités de pleine nature et de montagne

Maire de Saint-Auban

Mr le Président m'a confié le projet Pôle Nature. Je mets toute mon énergie et ma connaissance du territoire pour mener à bien ce programme qui fera découvrir aux sportifs et aux promeneurs le patrimoine naturel si riche qu'offrent les communes du haut pays grassois.



Henri CHIRIS

Membre du Bureau en charge de l'agro-pastoralisme Maire d'Escragnolles

L'agglomération du Pays de Grasse est un atout pour la préservation de notre territoire et des communes.

C'est aussi un appui pour la ruralité.



Jean-Louis CONIL

Membre du Bureau en charge de la protection des forêts et filières bois

Maire d'Amirat

La forêt, véritable puits de carbone, constitue un acteur efficace de la protection de l'environnement. L'activité économique qu'elle génère est essentielle à notre territoire. Fort de mon expérience au niveau local dans ma démarche PEFC, je m'engage, dans cette mission qui m'est confiée, à maintenir une filière bois responsable et encadrée, dans le respect des règles de gestion durable.



Yves FUNEL

Membre du Bureau en charge du développement des stations

Maire de Caille

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est un atout pour les petites communes du Haut Pays. Elle permet à chacune de bénéficier de l'apport collectif, la solidarité étant au cœur du projet de territoire. Nous apprenons à travailler ensemble sur des projets structurants, mais aussi sur des actions de proximité au service de nos habitants.



Ismaël OGEZ

Membre du Bureau en charge de l'écotourisme Maire de Briançonnet

Etre plus proche de nos concitoyens.

Simplicité - solidarité - nouvelles idées, mobilisation de tous pour que la CAPG concrétise de beaux projets sur l'écotourisme - environnement - agriculture énergie nouvelle.



Ludovic SANCHEZ

Membre du Bureau en charge de l'artisanat

L'artisanat constitue un maillon indispensable de l'économie et de l'aménagement du territoire de la CAPG. Il est créateur d'emplois faire traditionnel et technologie de pointe. Artisan et acteur de la vie locale, c'est avec fierté et enthousiasme que je souhaite mettre mon expérience à profit et participer à la promotion et au développement de notre territoire.



Claude SERRA

Membre du Bureau en charge des mobilités et transports Président de la régie d'exploitation SILLAGES Maire du Tignet

Tous ensemble nous avons une magnifique démarche à accomplir : assurer le développement économique et social du Moyen Pays Grassois, tout en préservant et en valorisant son environnement naturel.

10



David VARONNE

Membre du Bureau en charge des énergies renouvelables Maire d'Andon



Maire du Mas

et de richesses, et allie savoir-

DU CONSEIL

Amirat • Monsieur Jean-Louis CONIL

Andon • Monsieur David VARRONE

Auribeau-sur-Siagne • Monsieur Gilbert EININGER

Auribeau-sur-Sigane • Madame Michèle PAGANIN

Briançonnet • Monsieur Ismaël OGEZ

Cabris • Monsieur Pierre BORNET

Caille • Monsieur Yvon FUNEL

Collongues • Monsieur Raoul CASTEL

Escragnolles • Monsieur Henri CHIRIS

Gars • Monsieur Marino CASSEZ

Grasse • Monsieur Jérôme VIAUD

Grasse • Monsieur Ali AMRANE

Grasse • Monsieur Philippe BONELLI

Grasse • Madame Aline BOURDAIRE

Grasse • Madame Dominique BOURRET

Grasse • Madame Catherine BUTTY

Grasse • Madame Marie CHABAUD

Grasse • Madame Muriel CHABERT

Grasse • Madame Magali CONESA

Grasse • Madame Valérie COPIN

Grasse • Madame Laurence COSTE Grasse • Monsieur Jean-Paul CAMERANO

Grasse • Monsieur Stéphane CASSARINI

Grasse • Monsieur Cyril DAUPHOUD

Grasse • Monsieur Nicolas DOYEN

Grasse • Madame Anne-Marie DUVAL

Grasse • Monsieur Paul EUZIERE

Grasse • Monsieur Jean-Marc GARNIER

Grasse • Madame Karine GIGODOT

Grasse • Monsieur Patrick ISNARD

Grasse • Madame Claude MASCARELLI

Grasse • Monsieur Roger MISSENTI

Grasse • Monsieur Christophe MOREL

Grasse • Madame Nicole NUTINI

Grasse • Madame Annie OGGERO-MAIRE

Grasse • Monsieur Pascal PELLEGRINO

Grasse • Monsieur Serge PERCHERON

Grasse • Monsieur Gilles RONDONI

Grasse • Monsieur François ROUSTAN

La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Christian ORTEGA

La Roquette-sur-Siagne • Madame Sylvie MORLIERE

La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Robert NOVELLI

Le Mas • Monsieur Ludovic SANCHEZ

Le Tignet • Madame Brigitte LUCAS

Les Mujouls • Monsieur Gérard BOUCHARD

Mouans-Sartoux • Monsieur Pierre ASCHIERI

Mouans-Sartoux • Madame Annie FRECHE

Mouans-Sartoux • Madame Marie-Louise GOURDON

Mouans-Sartoux • Monsieur Christophe MARTELLO

Mouans-Sartoux • Monsieur Roland RAIBAUDI

Mouans-Sartoux • Madame Christiane REQUISTON

Pégomas • Madame Florence SIMON

Pégomas • Monsieur Marc COMBE

Pégomas • Madame Julie CREACH

Pégomas • Madame Martine UBALDI

Pégomas • Monsieur Alain YBERT

Peymeinade • Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

Peymeinade • Monsieur Marc BAZALGETTE

Peymeinade • Monsieur Gérard DELHOMEZ

Peymeinade • Madame Odile DESPLANQUES

Peymeinade • Madame Catherine SEGUIN

Saint-Auban • Monsieur Claude CEPPI

Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur Christian ZEDET

Saint-Cézaire-sur-Siagne • Madame Marie AMMIRATI

Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur François FERRY

Saint-Vallier-de-Thiey • Monsieur Jean-Marc DELIA

Séranon • Monsieur Claude BOMPAR

Spéracèdes • Monsieur Jean-Marc MACARIO

Valderoure • Monsieur Jean-PAUL HENRY

SUPPLEANTS

Amirat • Monsieur Patrick TOSELLO

Andon • Madame Marie-Hélène CABRI-CLOUET

Brianconnet • Monsieur Raymond CARLIN

Cabris • Madame Caroline COLLET

Caille • Madame Marie-Christine PEYROUTOU

Collongues • Monsieur Joseph GARELLO

Escragnolles • Madame Geneviève PISCITELLI

Gars • Madame Myriam NOCERO

Le Mas • Monsieur Christian VOIRIN

Les Mujouls • Madame Germaine GERMAIN

Saint-Auban • Madame Françoise PASCAL

Séranon • Monsieur Michel CHARABOT

Spéracèdes • Madame Martine MAUBERT-REY

11

Valderoure • Monsieur Bernard ROUX

Le Tignet • Monsieur Claude SERRA

NOS COMPÉTENCES

- ▶DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- ▶AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE
- ▶EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT
- ▶POLITIQUE DE LA VILLE
- ▶GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS
- ▶ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
- ▶COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES
- ▶EAU, ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES URBAINES
- ▶PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE : LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR, LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES, SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE ;
- ▶CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE;
- ▶ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE;
- ▶ CREATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC ET DEFINITION DES OBLIGATIONS DE SERVICE AU PUBLIC Y AFFERENTES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27-2 DE LA LOI N 2000-321 DU 12 AVRIL 2000 RELATIVE AUX DROITS DES CITOYENS DANS LEURS RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS.

Facultatives

- ▶ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT
- ▶ACTION DE PREVENTION DES RISQUES
- ▶ACTION EN FAVEUR DU NUMERIQUE
- ▶POLITIQUE CULTURELLE
- ▶SOUTIEN STATION DE SKI AUDIBERGUE
- ▶FINANCEMENT DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) POUR LES COMMUNES DU HAUT PAYS



- ▶199 DELIBERATIONS + 2 motions
- **▶7 CONSEILS**
- ▶16 BUREAUX et 40 décisions



23 COMMUNES

Amirat ► 73 habitants

Andon ► 595 habitants

Auribeau-sur-Siagne ▶ 3 308 habitants

Briançonnet ► 224 habitants

Cabris ► 1 346 habitants

Caille ► 442 habitants

Collongues ► 89 habitants

Escragnolles ▶ 617 habitants

Gars ▶ 71 habitants

Grasse ▶ 51 705 habitants

La Roquette-sur-Siagne ▶ 5 485 habitants

Le Mas ▶ 157 habitants

Le Tignet ▶ 3 282 habitants

Les Mujouls ▶ 50 habitants

Mouans-Sartoux ▶ 9 991 habitants

Pégomas ▶ 7 996 habitants

Peymeinade ► 8 264 habitants

Saint-Auban ▶ 230 habitants

Saint-Cézaire-sur-Siagne ▶ 3 997 habitants

Saint-Vallier-de-Thiey ▶ 3 666 habitants

Séranon ► 512 habitants

Spéracèdes ► 1 357 habitants

Valderoure ▶ 450 habitants

CAPG ► 103 907 habitants

Source : Insee, Recensement de la population



Date de création : 1er janvier 2014 / Population : 103 907 habitants

Superficie: 490 km²

Onze parcs d'activités : Pilon à Saint-Vallier-de-Thiey, Picourenc à Peymeinade, la Festre à Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Marc, Bois de Grasse, Carré-Marigarde et Sainte-Marguerite à Grasse, Tiragon et Argile à Mouans-Sartoux, la Plaine à La Roquette-sur-Siagne et la Fènerie à Pégomas



RESSOURCES HUMAINES



FINANCES



CELLULE MODERNISATION de l'ACTION PUBLIQUE



AFFAIRES JURIDIQUES et MARCHES PUBLICS



INFORMATION
GEOGRAPHIQUE
et NUMERIQUE



SYSTEMES D'INFORMATIONS



LES MOYENS GÉNÉRAUX

C'est une direction ressource "au service" des services de la CAPG.

Elle assure les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation en matière de finances, ressources humaines, modernisation de l'action publique, affaires juridiques & marchés publics, SIG, service d'informations et communication.



RESSOURCES HUMAINES

AU SERVICE DE LA CARRIÈRE DES AGENTS

LES MISSIONS PRINCIPALES

▶l'administration des ressources humaines avec la gestion de la paie, la gestion de l'absentéisme (congés, RTT, autres absences), les entretiens professionnels, l'organisation des comités techniques, des comités hygiène, sécurité, santé au travail et le suivi des dossiers de la commission administrative paritaire;

- ▶le développement des ressources humaines avec la gestion des carrières, les recrutements, le plan de formation,
- ▶l'organisation et la gestion de la médecine préventive ;
- ▶le développement et la mise en œuvre de projets RH.
- Effectifs au 31/12/2019 : 537 agents (dont 15% à temps non complet et temps partiel)
- Effectifs au 31/12/2020 : 564 agents
 (dont 15,6% à temps non complet et temps partiel)
- Transfert de 24 agents de la compétence Eau et assainissement au 1er janvier 2020

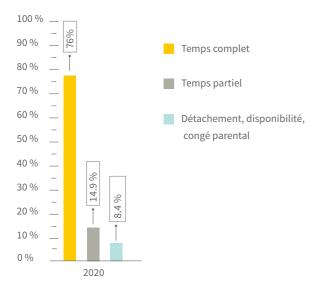


Création de postes en 2020 :

- 1 agent pour le gymnase de Pégomas;
- 1 agent pour le cabinet du Président;
- 1 référent technique pour l'espace Jacques Louis Lions.

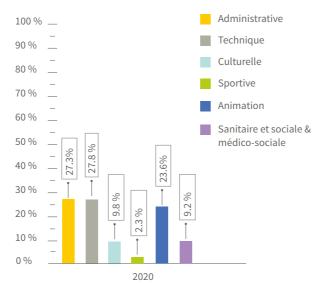
LE TEMPS DE TRAVAIL

76,7% de temps complet, 14,9% de temps non complet et partiel et 8,4% en détachement, disponibilité et congé parental.



LES FILIÈRES

27,3% d'agents de la filière administrative, 27,8% d'agents de la filière technique, 9,8% d'agents de la filière culturelle, 2,3% d'agents de la filière sportive, 23,6% d'agents de la filière animation, 9,2% d'agents de la filière sanitaire et sociale et médico-sociale.



BUDGET FORMATION

59 415€

dont 5 242 € pour le CPF.

674 jours de formation ont été réalisés en 2020. Le nombre de jours de formation a diminué de 525 jours versus 2019. En effet, les formations pendant les périodes de confinement ont été annulées et non reportées en 2020.

MOYENNE D'ÂGE

42.6 ANS

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

2.48%

LE SERVICE RH, C'EST AUSSI...

La mise en place d'un accord sur le télétravail au sein de la CAPG. Ce travail est fait en concertation avec les représentants du personnel. L'objectif est de mettre en œuvre l'accord au 1^{er} semestre 2021.

Le service des ressources humaines a continué son activité à 100% en télétravail pendant la période de confinement, du 17 mars au 11 mai 2020.

Depuis septembre 2020, des distributions de masques chirurgicaux sont organisées tous les 15 jours afin de protéger les agents. Du gel hydroalcoolique est aussi distribué et à disposition des services.

Le service des ressources humaines a organisé 3 comités techniques et 3 CHSCT en 2020.

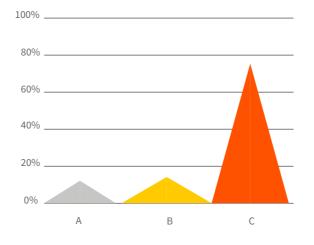
Enfin, la politique de mobilité interne engagée en 2017 a été développée au seinde la collectivité. Cette démarche permet d'optimiser la répartition des effectifs et compétences dans les différents services en fonction de l'évolution des besoins, d'éviter les recrutements externes tout en répondant aux souhaits d'évolution professionnelle des agents. En 2020, 9 agents ont bénéficié d'une mobilité interne.

Le service des ressources humaines est également engagé dans deux démarches transversales de la collectivité: l'égalité professionnelle femme-homme et la prévention des risques psycho-sociaux.

17

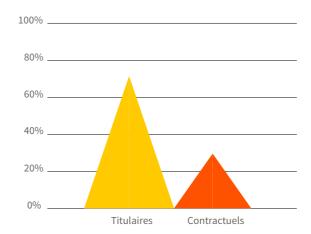
LES CATÉGORIES

429 agents de catégorie C ou Contrat Unique d'Insertion (76%), 72 agents de catégorie B (12,7%) et 63 agents de catégorie A (11,3%).



TITULAIRES / CONTRACTUELS

407 titulaires et stagiaires (72,1%), 157 contractuels (27,9%).





QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

RISQUES PSYCHO SOCIAUX (RPS)

La Qualité de Vie au travail a fait l'objet d'un accord entre la DGAFP et l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de travail (ANACT).

« Dans le secteur public, l'amélioration de la qualité de vie au travail est donc une démarche qui regroupe toutes les actions qui permettent de combiner qualité des conditions de vie et de travail des agents et qualité du service public. Elle s'appuie sur l'expression et la participation des agents. Il s'agit d'un processus social concerté, centré sur l'amélioration des conditions du travail (contenu, organisation,....) à des fins de développement des personnes et des services. » Extrait du guide sur la QVT DAGFP.

Prévention des Risques Psycho Sociaux (RPS)

Le travail est commencé depuis décembre 2016, conformément à l'accord-cadre d'octobre 2013, grâce à l'intervention d'une psychologue du travail qui articule cette démarche avec une équipe pluridisciplinaire. Les agents bénéficient ainsi de l'accompagnement d'assistants de prévention, d'une assistante sociale, de psychologues cliniciennes (externe), d'ACFI

et d'un médecin de prévention (convention avec le CDG06).

Les services bénéficient d'un accompagnement à la carte afin d'identifier les RPS et de co-construire les leviers de prévention. Ce travail collégial inclut aussi l'émergence des valeurs partagées par chaque équipe, comme socle participant à la culture d'entreprise.

Un groupe de travail avec de nouveaux élus volontaires sur la thématique des risques psychosociaux a été constitué.

Afin de préserver la santé des agents, une démarche de résilience organisationnelle pour faire face à la crise sanitaire a été mise en oeuvre.

La formation des cadres sur le management a été poursuivie. De cette démarche a émergé la création du « Club des managers ». Il a pour vocation de poursuivre la formation, notamment le développement des « soft skills », mais aussi d'échanger sur les pratiques managériales avec l'ensemble des cadres de la collectivité.

Les agents ont aussi pu bénéficier d'entretiens individuels avec la psychologue du travail.



ÉGALITÉ F /H

Favoriser l'Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes et permettre à tous.tes les agent.es d'être acteur.trices du changement, c'est l'engagement pris par la collectivité. Quel que soit le niveau hiérarchique et le poste occupé, c'est une incitation à agir de manière pragmatique pour les agent.es. Le cadre législatif impose aux employeurs publics et privés d'agir pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes. La CAPG base sa démarche intégrée sur la connaissance partagée et la construction d'une culture commune.

Une élue nommée à l'Egalité femmes - hommes

La Communauté d'Agglomération s'est engagée pour une démarche intégrée en déployant les moyens nécessaires au sein des services. Cette volonté politique a été réaffirmée à l'occasion du second mandat du Président, en témoigne la délégation « Egalité femmes - hommes » confiée par le Président à une vice-présidente, Marie-Louise GOURDON, le 16 juillet 2020.

Un espace intranet dédié

Dans un contexte sanitaire des plus contraint, la collectivité a su anticiper les modalités de travail distanciées pour poursuivre la sensibilisation et permettre aux agent.es l'échange d'informations. En juin 2020, elle a lancé sa plateforme collaborative intranet « Egalité femmes - hommes » afin de faciliter l'accès aux informations, de connaître les obligations et les conduites à tenir, de valoriser le travail mis en œuvre par les services, de mettre en lumière les agent.es qui se sont engagé.es individuellement ou collectivement et de partager des outils de suivi et d'évaluation interactifs.

Un plan de formation à grande échelle

En deux ans, ce sont près de 60% des agent.es qui, dans le cadre de la lutte contre le sexisme au travail, ont débattu, pris conscience du rôle des femmes et des hommes au sein de l'organisation et, enfin, sont conscient.es des moyens d'agir en tant que témoin et victime. Près de 70% des encadrant.es ont été formé.es pour repérer et prendre en charge toute situation de violence. Le service

RH, la référente Egalité CAPG, le CNFPT, la Scoop Alter Egaux dans le cadre du fond en faveur de l'égalité professionnelle, sont intervenus pour débattre, former et outiller les agent.es.

Un nouveau plan d'actions pour 2021

Présenté et adopté par les élu.es communautaires lors du Conseil du 10 décembre 2020, ce 2ème plan d'actions engage la collectivité en sa qualité d'employeur public et de maitre d'ouvrage de politiques publiques exemplaires. La CAPG soutient et met en œuvre des actions visant à améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, plusieurs actions à destination des agent.es et des usager.ères sont d'ores et déjà programmées en 2021 dans les domaines des ressources humaines, de la lutte contre les violences, du sport, des transports scolaires, de la communication et la culture.



FINANCES

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est dotée de cinq budgets (six budgets en tenant compte du budget de la Régie Sillages): un budget principal, un budget annexe pour le lotissement « Sainte Marguerite II », depuis le 1er janvier 2020, de trois budgets annexes : eau, assainissement collectif et assainissement non collectif (SPANC).

Le Budget principal retrace l'activité de la CA du Pays de Grasse et encaisse les produits de fiscalité, principalement la Taxe d'habitation, la Taxe foncière bâtie et non bâtie, la Contribution Foncière des Entreprises, la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, les IFER, le Versement Mobilité, la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères, et enfin la TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales).

Le budget annexe « Sainte Marguerite II » est un budget de lotissement qui a porté le projet d'aménagement de l'opération « Arôma Grasse ». Celle-ci est achevée, ce budget ne supporte qu'un solde d'emprunt de 1.035.000 € au 31/12/2020.

La loi NOTRE a confié aux EPCI les compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales au 1er janvier 2020. Ces services étant des services publics industriels et commerciaux, ils doivent être retracés dans des budgets annexes distincts du budget

principal. Seules les activités eau et assainissement qui étaient exploitées via une délégation de services publics sont retracées dans la comptabilité de ces budgets annexes. Le service relatif à la gestion des eaux pluviales est retracé dans le budget principal. Les communes du Pays de Grasse qui exploitaient ce service sous forme de régie ont adhéré au syndicat des eaux du canal de Belletrud le 31/12/2019.

→ Le « budget « eau » de la CA du Pays de Grasse retrace l'exploitation (en DSP) du service « eau » des communes de Grasse et Mouans-Sartoux.

→ Le budget « assainissement » de la CA du Pays de Grasse retrace l'exploitation (en DSP) du service « assainissement collectif et non collectif » des communes de Grasse, Mouans-Sartoux, Pégomas, Auribeau-sur-Siagne et La Roquette-sur-Siagne.

→Le budget « SPANC de Grasse » retrace l'exploitation en régie du service d'assainissement non collectif sur la commune de Grasse.

Ces trois budgets étant des SPIC (Service Public Industriel et Commercial), les dépenses de fonctionnement et d'investissement doivent obligatoirement être financées par des recettes issues de l'exploitation du service, aucune subvention du budget principal n'est autorisée.

73 171 K€

Ressources fiscales +0.1 par rapport à 2019 3.7 M d'€

Fonds de roulement 2020

BUDGET PRINCIPAL

Les recettes fiscales sont composées de :

⇒produits issus des impositions ménages, comme la Taxe d'Habitation (TH), la Taxe Foncier Bâti (TFB) et non bâti (TFNB), pour 16,9M€.

⇒produits issus des impositions des entreprises, comme la Contribution Economique Territoriale (CET = CFE + CVAE) pour 18,5M€, l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER) pour 0,5M€ et la taxe sur les surfaces commerciales pour 1,2M€.

→d'autres ressources comme la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (26M€), et le Versement Mobilité (pour 9,5M€), mais il s'agit d'impositions directement affectées à des compétences : la collecte et le traitement des ordures ménagères, et la mobilité sur le territoire de Pays de Grasse.

→recettes des services exploités en régie à l'attention des usagers, comme les services jeunesse, petite-enfance, maintien à domicile, culture, musées et redevance spéciale, mais aussi des recettes issues des mutualisations de services et de mises à disposition de personnel (environ 2M€). Ces produits de services ont représenté au total en 2020 près de 5,12M€.

D'autres ressources de fonctionnement viennent compléter recettes, ces comme les dotations (DGF, CAF principalement) et des produits de location des immeubles de la CAPG, comme l'Hôtel et la pépinière d'entreprises, les espaces de coworking et autres immeubles commerciaux. Ces revenus locatifs ont représenté 466K€. La CA du Pays de Grasse a pris en charge près de 59K€ de loyers exonérés au profit de ses locataires.

Ces recettes ont été impactées par la crise COVID en 2020, les produits de services ont baissé entre 20% (pour la petite-enfance et maintien à domicile) et 64% (piscines et activités sportives). Beaucoup de services ont dû fermer, comme par exemple les musées (MIP et JMIP) ainsi que leurs boutiques.

Les dépenses de fonctionnement ont été maitrisées avec une hausse de +2,3%, en tenant compte de l'accroissement mécanique des frais de personnel des services eaux et assainissement pris en charge sur le budget principal (environ 900K€ remboursés par les budgets annexes).

Malgré la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération a maintenu un haut niveau d'investissement sur son territoire, de près de 8,2M€ (hors opération sous délégation de maîtrise d'ouvrage). Le recours à l'emprunt a été limité à 3M€, ce qui permet de se désendetter d'environ 1M€ par an.

Les principales opérations d'investissement en 2020 ont été le parking de Mouans-Sartoux et la salle culturelle et sportive du Haut Pays, le financement des bailleurs pour le logement, le déploiement de la Fibre, ainsi que des travaux annuels sur les équipements (piscines, bâtiments administratifs du siège, Théâtre...).

Afin de faire face à la crise économique provoquée par la COVID, la CAPG a abondé les fonds d'aides aux entreprises à hauteur de 400K€.

Les résultats 2020.

Le résultat d'investissement est en déficit de 1,97M€ en cumulé, notamment du fait d'un différé d'encaissement de subventions d'investissement notifiées, mais pas encore versées.

Le résultat de fonctionnement

est en excédent cumulé à 5,7M€. Le fonds de roulement s'élève en 2020 à 3.7M€.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe « Sainte Marguerite II » retrace essentiellement un solde d'emprunt pour 1.035.000 € d'encours au 31/12/2020. Cet emprunt sera terminé en janvier 2023. L'excédent du budget serait en 2020 de 0,11M€.

Le budget annexe eau retrace les activités eau de la commune de Grasse et Mouans-Sartoux. Les principales ressources sont les redevances « part collectivité » prélevées sur les factures d'eau, et servent à financer les achats d'eau auprès du SIEF et les travaux sur les réseaux. Le résultat cumulé serait en 2020 en excédent de 0,2M€

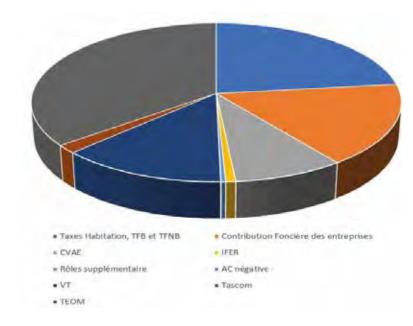
Le budget annexe assainissement retrace le service assainissement et devrait clôturer en excédent à 2M€. Cet excédent sert à financer les travaux sur les réseaux d'assainissement des communes.

LES EMPRUNTS

La CAPG a un encours, tous budgets confondus, de 59,77M€ au taux moyen de 2,72%, à taux fixe à 91.34%.

L'encours du Budget principal est de 56,2M€ au 31/12/2020 au taux moyen de 2,74% à taux fixe pour 93%.

L'annuité d'emprunts tous confondus s'est élevée en 2020 à 7,36M€ (4,7M€ en capital et 1,6M€ en intérêts).



MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Pôle Recherche de financements

L'année 2020 a été marquée par plusieurs évènements phares qui ont conduit à la négociation d'enveloppes financières dont les effets se produiront sur 2021 :

→La signature avec Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour reconduire le Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET) sur la période avril 2020 – avril 2023 ;

→Le contrat de ruralité qui, à l'instar des contrats de ville, coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique ou, encore, de cohésion sociale, est arrivé à son terme le 31 décembre 2020 ;

→Le contrat de transition écologique est un outil au service des collectivités locales et des entreprises pour engager la mutation des territoires autour de projets durables et concrets, qui accompagnent ainsi la mise en œuvre du Plan Climat au niveau local. Ce contrat conventionné avec l'Etat et l'ADEME, a commencé avec l'embauche d'un chef de projet et se concrétise par la réalisation de certaines opérations;

→Le protocole d'accord du PLIE Communauté d'Agglomération 2018-2020 est dans sa dernière année. Le nouveau protocole couvrira la période 2021-2024;

→Les premières négociations avec le Département ont vu le jour dans le cadre du contrat de territoire et du contrat d'avenir (CPER);

→Dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens, pour la période 2021-2027, une démarche de concertation est lancée sur la base de diagnostics thématiques et territoriaux. Les propositions réglementaires de la Commission européenne, définissant les objectifs stratégiques, viennent d'être publiées. In fine, dans chaque État membre, les autorités de gestion des fonds européens doivent s'atteler à l'élaboration de nouveaux programmes opérationnels.

Pour mener à bien l'objectif d'optimisation des financements et dans un contexte de budget contraint, la Communauté d'Agglomération est obligée de s'ouvrir à une démarche intégrant dynamique stratégique et gestion rigoureuse des moyens. Confrontée, d'une part, à une baisse des recettes et, d'autre part, à des sollicitations de plus en plus fortes, il est nécessaire de mettre en place des techniques et des outils spécifiques qui favorisent un pilotage optimisé de l'action publique.

Pôle Organisation des compétences et Mutualisation des Services

Ce pôle accompagne la collectivité dans la mise en œuvre des évolutions institutionnelles et réformes territoriales impactant les compétences communautaires et leurs organisations.

Il exerce des missions d'expertises juridiques et méthodologiques spécialisées dans les transferts/ modifications des compétences, les évolutions des EPCI (dissolution, fusion..), et accompagne les services concernés dans leur conduite et leurs résolutions.

Il assure également le déploiement des dispositifs de coopération et de mutualisation de services. Il réalise, en transversalité avec les services et les Communes (ou autres EPCI) concernés, les études de faisabilité, accompagne la mise en œuvre technique et juridique des projets retenus, ainsi que leur suivi.

Organisation des compétences communautaires

→Poursuite du transfert des compétences Eau, Assainissement et GEPU :

▶gestion et suivi juridique des résolutions des effets du transfert des compétences Eau et Assainissement;

- ▶ Assistance juridique aux travaux de définition de la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- ►Accompagnement des opérations préalables à la mise en œuvre des délégations de compétences.
- →Travaux sur le transfert des pouvoirs de polices spéciales :
- ▶analyses juridiques et suivi de la réforme;
- ▶état des lieux de l'organisation des pouvoirs de polices spéciales ;
- ▶Aide au pilotage et suivi de la procédure.
- →Etudes et conseils spécifiques en lien avec l'exercice de certaines compétences communautaires (accompagnement du projet de gestion de la salle culturelle et sportive Haut Pays), renouvellement mandature (analyses préalables des délégations au président/Bureau, règlement intérieur..).

Chiffres 2020

→8 analyses et études internes réalisées;

→11 actes formalisés (dont 7 en lien avec l' eau et l'assainissement).

Les mutualisations des services

La crise sanitaire n'a pas favorisé l'émergence de nouvelles études et de nouveaux projets structurants. Les travaux de réflexion avec les nouveaux élus communautaires sur le futur schéma de mutualisation des services ont été reportés à 2021.

Les dispositifs de coopération se sont adaptés aux demandes et aux besoins prioritaires de cette période complexe. Ainsi, afin de soutenir au mieux les communes prioritaires, des mutualisations de type « assistance », (finances, comptabilité, urbanisme...) ont été mises en place.

A noter également :

- →L'élargissement de la DSI mutualisée à la Commune de Saint Cézaire-sur-Siagne sur les missions supplémentaires du service Commun.
- →Deux mutualisations dans le cadre du transfert de l'eau et l'assainissement, dont :
- ▶Une nouvelle mutualisation

de mise à disposition de service passée avec la Commune de Pégomas;

▶Une en substitution à la Commune de Grasse dans sa mutualisation de mise à disposition de services, passée avec le Syndicat des Eaux du Foulon.

Chiffres 2020:

- →7 mutualisations d'assistance passées.
- →2 mutualisations en lien avec le transfert de l'eau et assainissement . →9 services CAPG dont les activités sont actuellement mutualisés :
- ▶Direction des systèmes de l'information (6 communes);
- ► Une partie de la direction générale des services (1 commune);
- ►Instruction urbanisme (17 communes):
- ►Aménagement et foncier (1 commune);
- ▶Planification urbaine (5 communes);
- ►Musée (1 commune);
- ▶Jeunesse et sports (10 communes);
- ►Finances-Observatoire fiscal (4 communes);
- ►Les recherches de financements extérieurs (1 commune).

Pôle Contrôle de Gestion

Pour mener à bien l'objectif d'optimisation des moyens, c'est tout naturellement que la Communauté d'Agglomération a poursuivi sa gestion rigoureuse des volets comptables, financiers et stratégiques. Dans cet objectif, le pôle contrôle de gestion de la cellule « Modernisation de l'action publique » travaille en transversalité avec l'ensemble des services et en partenariat avec la Direction des Finances, en développant des stratégies et des outils contribuant à une meilleure efficience de la gestion et de l'allocation des ressources dans un environnement de plus en plus contraint.

L'accompagnement de la Direction Générale et des Services, dans un souci d'optimisation budgétaire et favorisant le pilotage de l'action publique, constitue une des clés qui concourent à garantir un service public de qualité, performant et correspondant aux attentes des administrés.

Cette démarche a été rendue plus importante encore par la crise sanitaire. Les procédures mises en oeuvre sont autant d'outils d'aide à la décision exploités afin de garantir la bonne conduite des activités de notre structure, tant au niveau budgétaire que sur des aspects juridiques.

Les perspectives 2021 seront de poursuivre et d'affiner le travail engagé main dans la main avec l'ensemble des services, en s'attachant plus particulièrement au champ de l'évaluation des politiques publiques, aux questions relatives aux transports et à l'attractivité territoriale.

 \sim 23



AFFAIRES JURIDIQUES

Le service juridique assure la sécurité juridique des actes publics et privés, la défense des intérêts de la CAPG et donne un avis sur les projets en cours et à venir pour le bon fonctionnement des services.

Dans le cadre des compétences exercées par la CAPG, le service juridique est régulièrement consulté par toutes les directions et services pour rédiger les actes et les conventions, donner des avis et conseils juridiques dans tous les domaines de ses activités de mission de service public, de soutien aux personnes, aux associations et aux acteurs économiques de notre territoire.

L'équipe assiste et conseille également les communes qui en font la demande sur des dossiers complexes.

Le service suit également, de l'ouverture jusqu'à la fin du règlement, les dossiers ouvrant droit aux garanties assurantielles.

A chaque fois qu'il est nécessaire, notre établissement est assisté de cabinets d'avocats spécialisés en droit public et droit privé, notamment dans les procédures contentieuses.

Enfin, le service assure la gestion du parc immobilier public et privé de la CAPG en établissant les contrats et baux, l'émission de titres de recette, la révision des loyers et charges des biens dont la CAPG est propriétaire. Le service juridique assiste aux assemblées générales des copropriétés privées, les suit, vérifie les appels de fonds et travaux d'entretien pour la bonne

conservation de son patrimoine.

Transactions immobilières

→Acquisition d'un bien, 14 place Maurel à Grasse, pour la création d'un local de collecte d'ordures ménagères pour un montant de 15 000 €;

→Bail commercial avec promesse d'achat d'un bien immobilier situé à GRASSE (06130) au 144, chemin de Saint Marc.

Contentieux et règlement des

- →1 ouverture de procédure contentieuse;
- →2 consultations de cabinets d'avocats:
- →1 arrêté de péril imminent pour la mise en sécurité des personnes et des biens.

Assistance et conseil juridique pour les communes du Haut Pays dans le cadre de procédure de péril imminent

→3 dépôts de plainte.

Assistance et conseil

→15 conventions renouvellement de disposition de locaux;

→8 conventions de partenariat.

Service assurance

- →13 sinistres auto;
- →1 sinistre responsabilité civile ;
- →3 sinistres dommages aux biens.



MARCHÉS **PUBLICS**

La direction de la commande publique conseille et assiste les services de la Communauté d'Agglomération pour marchés publics nécessaires à la mise en œuvre des projets. Le service contribue également au renforcement de la politique d'achats durables, mise en œuvre en obligeant ou en incitant les entreprises à proposer des fournitures et des services écoresponsables ou socialement responsables. Cette année 2019 a vu une assistance et les délégations de maîtrise d'ouvrage aux communes de Cabris et d'Escragnolles pour la passation et l'exécution de marchés de travaux. Des groupements de commandes se sont également constitués pour : →L'achat de fourniture de gaz et d'électricité avec des communes membres de la CAPG;

→L'achat d'une prestation de service pour l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage dans le cadre de la passation d'un marché public global de performance énergétique pour les communes de Grasse, de Peymeinade et de la CAPG;

→ L'achat de confection et livraison de repas et de goûters en liaison froide pour la restauration scolaire, les centres de loisirs, les crèches et le portage de repas à domicile en urgence suite à la défaillance d'une entreprise, puis le renouvellement du contrat dans le cadre d'une procédure formalisée pour les communes de Cabris, de SaintCézaire-sur-Siagne, de Spéracèdes, du Tignet et de la CAPG.

Forts de leur expérience quotidienne, la direction de la commande publique et les services associés mettent à disposition de leurs communes membres, qui en font la demande, une assistance technique, juridique et financière. Ce service d'ingénierie locale donne les moyens aux communes de maîtriser, étape après étape, le montage et la mise en œuvre de leurs projets. Il permet de garantir le bon déroulement des opérations et sera source d'activités pour les opérateurs privés (bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises de BTP, etc.). Tel a été le cas pour les communes de Andon, Briançonnet, Le Tignet et Saint-Auban.

Nombre de consultations :

- →Marchés attribués hors petits achats: 61.
- 9 procédures passées sur appel d'offres ouvert.
- 36 procédures d'un montant
- > 90 000 € et < à 221 000 € HT.
- 19 procédures d'un montant
- < à 90 000 € HT.
- →Marchés reconduits : 35.

35 marchés reconduits

appels d'offres **ouverts**



SIG

Malgré un contexte sanitaire contraignant, le service SIG a mis tous en œuvre les moyens à sa disposition pour assurer une continuité des outils mis en place et de répondre toujours au mieux aux demandes des agents. Service commun

Le service SIG est intégré depuis 2012 au sein de la Direction du Développement du Numérique.

Ses multiples missions ont été définies dans les statuts de la compétence facultative développer un Système d'information Géographique communautaire » jusqu'en 2014. Depuis le retrait des statuts de cette compétence, aucun cadre juridique stable n'a été donné à ce service, qui intervient pour les services de la CAPG mais aussi pour le compte des 23 communes membres. La Direction et le service des mutualisations des services ont mis tout en œuvre pour lui redonner un domaine d'intervention et des missions clairement définis et équitables.

Cartes communales mutualisées

Le service SIG a apporté sa contribution à cette première réalisation mutualisée portée par les services de l'Aménagement – Foncier, de l'Urbanisme Réglementaire – Planification et Mutualisations des services. Les différentes missions ont été commencées en 2018 et devraient se terminer en 2021 avec l'approbation des cartes

communales des 4 communes (Amirat, Collongues, Les Mujouls et Gars). En moyenne, le service a consacré 15 jours à chaque commune.

Nouvelle compétence EAU

Le Pôle Eau a été créé et, parmi ses missions, se trouve la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines ».

Le service SIG a transmis aux agents un accès personnalisé à une application cartographique en ligne pour faciliter cette gestion. Les données nécessaires à leurs missions ont été intégrées grâce à un important travail de collecte des données « réseaux », réalisé malgré la multiplicité des acteurs et des syndicats gestionnaires. Enfin, une fonctionnalité de géolocalisation des levés topographiques, avec la possibilité de télécharger un levé en pdf ou format natif "dwg", a été mise à disposition.

Geoweb et Geo-web

Le service SIG a dû anticiper la disparition du "Plug-in Flash player" de l'éditeur Adobe. Ce plug-in est utilisé par son outil de cartographie en ligne Geoweb, accessible à plus de 275 utilisateurs communaux et intercommunaux. Cette anticipation a nécessité des investissementslogiciels, matériels et techniques supplémentaires pour garantir une continuité des outils cartographiques en ligne. Ce nouvel outil, nommé Geo-web sera déployé en 2021.

100 cartes thématiques produites sur l'année
35 participations à des projets CAPG / Communes membres
275 utilisateurs des outils web cartographiques
30 applications cartographiques dynamiques
5 bureaux d'études fournis en données cartographiques



USAGERS VISITEURS

DDN

La Direction du Développement Numérique met en œuvre la politique de la Communauté d'Agglomération en matière de technologies numériques et de télécommunications.

La Fibre 06 : déploiement d'un réseau très haut débit d'initiative publique

La CAPG a délégué ce déploiement au SICTIAM pour le moyen et haut pays. En 2020, les travaux se sont poursuivis malgré la crise sanitaire et les confinements sur les communes de Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne et Saint-Vallier-de-Thiey.

Inclusion numérique

Parce que la transition numérique est une véritable révolution qui génère des inégalités (20% d'illectronisme en France) et que l'inclusion numérique est un levier de développement local, le Pays de Grasse mène, depuis sa création, une politique volontariste en faveur des espaces

publics numériques tels que les ERIC. Leurs actions contribuent à accompagner les usagers à l'utilisation des ressources informatiques, des procédures administratives dématérialisées, et à leur montée en compétences.

Bilan 2020

→675 visiteurs sur l'ERIC des Casernes de l'association ITEC à Grasse. (Subvention 2020 CAPG : 11 000 €).

→406 participants aux ateliers de l'association Evaléco dans le cadre des actions Num'ERIC 21 à Grasse. (Subvention 2020 CAPG: 10 000 €).

→1400 usagers du Centre de ressources numériques animé par la SCIC TETRIS à Grasse (Subvention 2020 CAPG: 9 000 €).

En 2020, la CAPG a apporté son soutien financier à la formation numérique de demandeurs d'emploi réalisée par la SCIC Tétris. (Subvention : 20 000 €).

→ 200 usagers ont fréquenté l'ERIC des Monts d'Azur, géré et animé par l'antenne CAPG de Saint-Auban (Maison France Services).

3 nouvelles communes pour la fibre

20 000€ de subvention pour la SCIC Tétris



SYSTEMES D'INFORMATION

Au coeur de la crise sanitaire

L'activité de la Direction des systèmes d'information a été bouleversée par la crise sanitaire qui s'est traduite notamment par une accélération du télétravail pour les agents de la CAPG et des communes ayant recours au service informatique mutualisé.

Grâce aux investissements années précédentes, informatique l'infrastructure de la CAPG a été en mesure d'ouvrir, instantanément et en toute sécurité ses systèmes d'information, et ainsi permettre un accès aux ressources internes aux agents en télétravail. En cours d'année 2020, la DSI a revu son programme d'investissement et a déployé des ordinateurs portables pour faciliter et généraliser le télétravail. Les agents ont été équipés en PC portable, en remplacement des ordinateurs fixes, afin d'assurer leurs missions à la fois en présentiel et en distanciel.

La DSI a également permis le bon déroulement des visioconférences pour les réunions de travail et les instances des élus (conseils, commissions et bureaux). Deux salles ont été équipées en matériels de vidéo-conférence performants.

La DSI a également assuré la gestion et la retransmission des conseils de communauté organisés en dehors du siège afin de respecter les normes sanitaires.

>98,3% de taux de disponibilité du SI >4 conseils communautaires diffusés en direct La mutualisation des moyens a pris tout son sens durant cette année 2020, puisque 5 communes membres ont pu bénéficier des compétences de la DSI CAPG pour assurer le déploiement rapide du télétravail et le maintien du service support à l'utilisateur pendant les 2 confinements.

Protection des données à caractère personnel - RGPD

Les actions prévues et la mise en conformité des services ont été fortement ralenties, la protection des données passant souvent au second plan. Pour autant, elle a permis de communiquer sur les précautions à prendre dans le cadre du télétravail. En début d'année, le service Eau et Assainissement de la ville de Grasse a été transféré à la CAPG. Depuis mai, le travail d'identification des différents traitements mis en œuvre par le service, puis d'intégration au registre de la CAPG, a pu être mené. Les agents ont été sensibilisés au RGPD et à la protection des données. Les mentions d'information ont été ajoutées sur tous les documents.

La mise en conformité des autres services s'est poursuivie en fonction de la disponibilité des agents concernés. Les points de mise en conformité concernent les mentions d'information, les contrats et la sous-traitance, les durées de conservation et l'archivage, la sécurisation des données.

255 réunions pour 282 heures en visioconférence



COMMUNICATION

Une année différente pour évoluer sur nos méthodes

Cette année fut une année de communication de crise, de l'instantanéité, du faire et défaire selon l'évolution du contexte sanitaire national. Ce fut un défi loin d'être simple, mais qui a permis d'avancer notamment sur les nouvelles technologies et les réseaux de communication. La priorité du service communication a été de s'adapter et d'assurer l'information sur la continuité du service public.

C'est toute la communication des collectivités qui a dû s'adapter dans l'instant et apprendre à travailler et à passer des messages autrement que par les canaux habituels.

La priorité était de maintenir du lien social avec les habitants.

La communication digitale a été utilisée pendant toute cette période de confinement avec deux axes prioritaires :

La communication autour de la prévention, des gestes barrières, La communication sur la continuité des services publics et sur la fermeture d'équipements, puis,

de leur réouverture en respect des mesures sanitaires imposées par le gouvernement. C'est ainsi que le service

communication a été le relais des discours du gouvernement, mais aussi de toutes les mesures mises en œuvre par la Région/CCI/ Département pour aider et accompagner les administrés, les entreprises,...

Enfin, le service a su se réinventer en cette période de crise sanitaire en déployant de nombreux projets par la réalisation de vidéos, la création d'ateliers en ligne ou de quizz en lien avec les services.

2285 abonnés 365 posts/ an Facebook
5315
abonnés
730 posts/
an







L'ACTION SOCIALE

De l'accueil des jeunes enfants à l'aide à domicile des personnes âgées, la compétence action sociale se traduit sur notre territoire par un large faisceau de services à la personne.

Petite enfance et jeunesse : établissements d'accueil du jeune enfant ; relais d'assistants maternels (RAM) ; accueil extra-scolaire des enfants de 3 à 11 ans, accueil et accompagnement des jeunes de 11 à 17 ans.

Personnes en perte d'autonomie : plusieurs services d'accompagnement visant à leur maintien à domicile sont proposés, notamment le portage de repas à domicile.



LA PETITE ENFANCE



En 2020, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'est engagée à poursuivre l'optimisation de l'organisation, de la coordination et de la gestion de l'offre d'accueil petite enfance, afin d'offrir un service équitable de qualité à l'ensemble des enfants, familles et personnels des établissements et équipements du territoire. L'année 2020 a été une année particulière avec la crise sanitaire due à la COVID 19. 4 protocoles sanitaires différents ont été élaborés et adaptés aux consignes ministérielles et à l'évolution de la pandémie. Les équipes ont pris le plus grand soin d'appliquer les consignes tout en maintenant un accueil bienveillant de qualité. Les structures ont été fermées du 16 mars au 25 mai, seule la Voie Lactée est restée ouverte pour l'accueil des familles prioritaires.

2020 en un coup d'oeil



134 places (publiques) 234 places (privées)



294 enfants inscrits dont 252 en accueil régulier



112 demandes d'accueil



55 agents 134 458,5 heures d'accueil

LA PETITE ENFANCE

LA DEMANDE D'ACCUEIL

LE GUICHET D'INFORMATION ENFANCE

UNIQUE PETITE

Assuré par le Relais d'Assistants Maternels (RAM), et clairement identifié comme lieu d'information et d'orientation des familles, le guichet unique:

→renseigne les familles sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire, les accompagne dans la définition de leurs besoins et dans le choix d'un mode de garde correspondant à leurs attentes :

→assure la centralisation des demandes d'accueil et la préinscription en accueil régulier pour tous les établissements CAPG; →met en relation l'offre publique et privée et la demande d'accueil individuel ou collectif;

→met en lien les familles en

recherche d'un assistant maternel avec les assistants maternels ayant des disponibilités d'accueil, afin de faciliter et d'accompagner au mieux celles-ci dans leurs démarches.

Typologie des demandes d'accueil des familles

Nombre de demandes en accueil collectif	78
Nombre de demandes en accueil auprès	2.4
d'un assistant maternel indépendant	24
Nombre de demandes en horaires	1
atypiques	Τ
Nombre de demandes d'accueil en	7
urgence	1
Nombre de demandes pour des enfants	2
en situation de handicap	2

COMMISSIONS D'ADMISSION EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

La commission d'admission statue sur les demandes d'admission en accueil régulier en établissement d'accueil du jeune enfant, reçues par le guichet unique.

La commission s'est réunie en février pour statuer en fonction des places disponibles, critères et priorités d'admission, sur les entrées de septembre et valider une liste d'attente post commission, afin de permettre des admissions en cas de désistements des familles retenues.

Admissions par sections et communes de résidence / Commission d'admission en EAJE du 6 février 2020

Communes	Demandes	Admis- sions	Liste d'attente	Demandes	Admis- sions	Liste d'attente	Demandes	Admis- sions	Liste d'attente
	S	ection bébé	S	Se	ction moye	ns	Se	ction Gran	ds
Peymeinade	7	7	0	14	14	0	5	5	0
Le Tignet	5	5	0	4	4	0	4	4	0
Spéracèdes	2	2	0	2	2	0	1	1	0
Cabris	1	1	0	2	1	1	1	1	0
Saint-Cézaire	6	6	0	3	3	0	3	3	0
Saint-Vallier	4	4	0	6	3	3	2	1	1
Andon				1	1	0			
Séranon	1	1	0				1	1	0
Escragnolle	1	1	0				1	0	1
Hors territoire									
TOTAL	24	27		32			18	16	2

LA PETITE ENFANCE

L'OFFRE D'ACCUEIL

MOYEN PAYS

101 km2

6 communes

21 374 habitants

(densité moyenne : 11,5 hab/Km2)

9 093 ménages

11 666 logements

4 établissements multi accueil collectif

• La Poussinière (Peymeinade) : 40 places

• Villa Daudet (Peymeinade): 18 places

• La Voie Lactée (Le Tignet) : 34 places

• L'Enfantoun (St-Vallier-de-Thiey) : 15 places

50 agents petite enfance

71 assistants maternels agrées indépendants

1 établissement multi accueil collectif

• Etoile des Pioupious (St Cézaire/Siagne)

Accueil familial: 5 places

et familial

Accueil collectif: 12 places

HAUT PAYS

300 km2

12 communes

3 451 habitants

(densité moyenne : 212 hab/Km2)

1 612 ménages 3 722 logements

1 micro crèche:

• Lou Galoupin (Seranon): 10 places

5 agents petite enfance

LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Actions réalisées / Faits marquants

Domaine	Actions	Public	
	Ouverture d'un accueil relais en août 2020	Familles du territoire	
Qualité d'accueil et	Accueil relais en février 2020	Familles de la Poussinière et de la Voie lactée	
accompagnement de	Mise en place espace SNOEZELEN	Tous les établissements	
la Parentalité	Accueil enfant porteur de handicap	Voie Lactée	
	Mise en place de la communication gestuelle	Poussinière-Voie Lactée-les Pioupious-enfantoun	
	Installation des films occultants sur les vitres, pose verrou salle de confinement	Voie Lactée	
Sécurité	Création cheminement extérieur pour évacuation, installation grille fenêtres,	Poussinière	
	Changement des 2 portes du dortoir anti intrusion- salle de confine- ment, pose film occultant sur les portes et baies vitrées	Etoile des Pioupious	
	Réaménagement de la cuisine, installation de la climatisation à la		
Aménagement	cuisine, peinture intérieure, réparation toiture, mise en place cache	Daudet	
-	radiateurs		

Domaine	Actions	Public
	Peinture du dortoir des BB, couloir salle d'activités, buanderie, sol dortoir et buanderie refait, étanchéité toiture	Lou Galoupin
Aménagement	Sol souple grand jardin 16 et 20M2, changement revêtement sol section des grands et salle sensorielle	Poussinière
	Climatisation cuisine, changement baie vitrée	Enfantoun
	Tri sélectif	Tous les établissements
Développement	Utilisation appareil vapeur	Poussinière/La voie Lactée/Lou Galoupin
durable	Utilisation d'un circuit court pour l'achat des fruits et légumes	Poussinière
	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Tous les établissements
Qualité de l'air	Equipement de capteur CO2 pour chaque établissement Mise en place plan de prévention avec stratégie d'aération	Tous les établissements
	Formation continue CNFPT	
	Formation en intra CNV	8 journées
Ressources Hu- maines/formations/ groupes de travail	Formation en intra « habilitations électriques »	3 agents
	·	6 agents
	VAE EJE (éducateur jeunes enfants) accompagnement VAE	1 agent
	Groupes de paroles et accompagnement des pratiques professionnelles	Tous les établissements
	Groupes de travail Protocoles sanitaires COVID	Tous les établissements

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

GUICHET UNIQUE **D'INFORMATION DES FAMILLES**

80 familles accueillies en rendezvous de préinscription.

18 familles accueillies pour des informations sur des contrats en cours avec une assistante maternelle.

10 familles rencontrées dans le cadre de situations d'urgence (besoin d'un mode de garde rapidement, dû à une reprise de travail ou à un problème de santé d'un des membres de la famille)

1 réunion d'information sur le mode de garde des assistantes maternelles avec la Caisse d'Allocations Familiales sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiey: 9 familles concernées

Outre sa fonction de guichet unique d'information des familles, le RAM itinérant est fréquenté par 44 assistant.es maternel.les du territoire, dont il assure une professionnalisation en leur proposant :

→Des temps collectifs et ateliers

d'éveil organisés sur différentes communes (éveil sensoriel, arts plastiques, jeux libres, médiathèque,...).

→Des formations (le développement de l'enfant, apports pédagogiques de l'enfant et le jeu, SST, information sur le métier d'assistante maternelle...).

36 ateliers d'éveil et temps collectifs

172 participations d'assistants maternels (nombre distinct d'ass mat 35)/460 participations d'enfants. 3 participations de parents dans les activités du parc de Speracedes

7 séances de formation

De 5 à 10 partipants par session



LE MAINTIEN À DOMICILE

L'année 2020 a été exceptionnelle et tout a été mis en oeuvre pour maintenir la continuité de service et, ponctuellement, élargir son accès à des personnes vulnérables.

Les auxiliaires de vie et les aides à domicile, le personnel administratif du service maintien à domicile et la société Sodexo, prestataire pour le portage de repas à domicile, ont fait preuve d'un engagement sans faille dans ce contexte inédit afin d'aider les plus fragiles à traverser cette période très difficile.

Les aides à domicile ont été pourvues de masques et de gel hydro-alcoolique grâce à des dotations régulières du département des Alpes-Maritimes et de l'Etat. Des commandes supplémentaires de gants à usage unique ont été faites par la CAPG. Les gestes de prévention ont été rigoureusement respectés.

Aucun cas de contamination à la COVID 19 n'a été recensé parmi les bénéficiaires du service d'aide à domicile.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE MAINTIEN À DOMICILE

Le service maintien à domicile comprend le service d'aide à domicile (SAAD), mis directement en oeuvre par des agents de la CAPG, et le service de portage de repas organisé par la CAPG qui fait appel à un prestataire pour la confection et la livraison des repas. Il bénéficie d'une autorisation : SAP 200039857, délivrée par le Conseil départemental, depuis la loi du 30 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Le territoire d'intervention des services aide à domicile et

portage de repas à domicile comprend six communes du moyen pays (territoire de la précédente CCTS) : Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Spéracèdes, Saint-Cézaire sur Siagne, Saint-Vallier-de-Thiey.

Parallèlement, le service participe à des études et actions visant à améliorer l'information et la vie des personnes âgées dans le secteur du Haut-Pays.

Ainsi, en lien avec d'autres services, il a participé à la création d'un espace de vie sociale (EVS) itinérant porté par l'association Harpèges, dont l'une des actions était la création d'une équipe citoyenne contre l'isolement des personnes âgées.

SAAD : SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Orientations

Placer les bénéficiaires au centre de leur prise en charge et leur proposer un accompagnement personnalisé, continu et de qualité. →Définir les interventions et les réévaluer chaque année avec eux ou une personne désignée par eux.

→Assurer la mise en oeuvre et vérifier la qualité des prestations.

→Suivre régulièrement l'évolution de leur situation par des contacts directs ou, avec leur accord, à travers les remontées d'information des aides à domicile, de l'entourage ou des intervenants médico-sociaux.

→Les sensibiliser aux risques à domicile.

→Les informer et garantir leurs droits.

→Promouvoir les bonnes pratiques professionnelles.

Promouvoir la qualité de vie au

travail et la prévention des risques professionnels pour les aides à domicile.

→Accompagner les aides à domicile, prendre en compte leurs observations.

→Les associer à la dynamique d'amélioration continue.

→Les sensibiliser aux risques professionnels et mener des actions préventives.

Politique qualité

Caractérisée accompagnement régulier des bénéficiaires et des agents, la politique qualité a également été formalisée depuis 2006 par une démarche de certification qualité : « services aux personnes à domicile - NF 311 ». Renouvelée depuis tous les deux ans (en dernière date le 03 décembre 2018), par AFNOR certification. Cette margue prouve la conformité à la norme NF X 50 056 et garantit que le respect de/des : Principes éthiques, la Connaissance des publics, des domiciles et de l'environnement, Orientations stratégiques et du système qualité, l'Offre de service, l'Organisation globale de l'entité, du Service, l'Amélioration continue de la qualité, sont contrôlés régulièrement par AFNOR Certification.

L'enquête de satisfaction réalisée début 2020 pour l'année 2019 montre que toutes les personnes qui ont répondu à la question, sauf une, se disent "très satisfaites" ou "satisfaites" de la qualité globale du service et de l'adaptation de la prestation à leurs besoins. Une personne se dit "plutôt" satisfaite.

Toutes sauf deux (qui se

disent « plutôt satisfaites ») se déclarent "très satisfaites" de la qualité des prestations à domicile et toutes du service administratif.

Tarification

Les tarifs et les taux de participation sont fixés par les organismes financeurs. Le plein tarif applicable pour les interventions ponctuelles (mutuelles, assurances) est le tarif national de référence fixé par la caisse nationale d'assurance vieillesse.

Horaires, continuité de service

Du lundi au vendredi, excepté les jours fériés de 8h à 19 heures. En cas de situation exceptionnelle, intempéries ou arrêts de travail en nombre des aides à domicile, suite à une épidémie par exemple, le service a mis en place une procédure spécifique afin d'anticiper et d'assurer, dans la mesure du possible, un service minimum chez les bénéficiaires prioritaires.

Equipe

Sous l'autorité de la Direction des services à la population, une responsable de service et une coordonnatrice encadrent et organisent le travail d'une équipe régulière d'aides à domicile, personnel uniquement féminin. Au cours de l'année 2020, 10 aides à domicile sont intervenues chez les bénéficiaires pour un total de 10 400 heures payées, soit 5.7 équivalents temps plein. Participent également au fonctionnement du service, les services généraux de la Communauté d'Agglomération (ressources humaines, comptabilité, commande publique).

Fin 2020, on comptait 7 agents sociaux en activité : 2 titulaires, 2 stagiaires et 3 contractuelles. 3 personnes font partie du service depuis 10 ans et plus, 1 depuis plus de 4 ans et 2 depuis 2 ans.

→Qualification : 4 aides à domicile sont titulaires du DEAVS.

→Temps de travail (déc 2020) : 26 heures hebdomadaires à domicile en moyenne, allant de 14 à 30 heures, auxquelles s'ajoutent les temps de déplacement (rémunérés et indemnisés).

→ Age moyen : 52 ans

Formation

Aucune formation n'a eu lieu en 2020 du fait de la situation sanitaire.

Activité

6900 heures d'intervention réalisées au domicile de 60 bénéficiaires, soit près de 20% de moins qu'en 2019, dont 12 % peuvent être imputés à la diminution d'activité pendant le premier confinement.

En effet, conformément aux consignes nationale et départementale, pendant le premier confinement, seules les interventions auprès des personnes les plus vulnérables, et pour des missions essentielles, ont été maintenues afin de limiter au maximum les risques de contamination. Des courses ont également été réalisées pour 6 personnes habituellement non bénéficiaires (non comptabilisées). Pendant le deuxième confinement, les interventions ont été maintenues dans le respect des consignes de prévention afin de prévenir le sentiment d'isolement des personnes âgées.

69 % des heures sont réalisées



La moyenne d'âge des bénéficiaires permanents est de 82 ans : 86 ans pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie ou pris en charge par une caisse de retraite, 69 ans pour les bénéficiaires de l'aide sociale départementale.

Plus de 3 bénéficiaires sur 4 habitent Peymeinade (40%), Saint-Cézaire-sur-Siagne (23%) et Saint-Vallier-de-Thiey (15%).

LE MAINTIEN À DOMICILE

à destination des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA), c'est-à-dire les personnes les plus dépendantes (classes 4 à 1 de la grille AGGIR autonomie gérontologique et groupes isoressources), qui représentent 55% des bénéficiaires (hors mutuelle). 8 % des heures concernent des personnes classées GIR 5 ou 6, prises en charge par les caisses de retrait. On remarque une augmentation de la part des personnes prises en charge par l'aide sociale départementale (19% des heures, 22% des bénéficiaires). Enfin, 4% des heures ont été réalisées chez des bénéficiaires pris en charge ponctuellement par des mutuelles ou sans prise en charge.

Le service a enregistré 13 entrées, représentant 35 heures d'intervention par semaine, et 9 sorties pour 68 heures par semaine, soit un différentiel de 33 heures par semaine. (*)

(*) impact sur l'activité en fonction des dates d'entrée et sortie

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

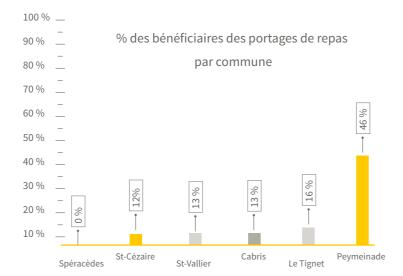
La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse organise le service : enregistrement des inscriptions et des commandes, suivi des relations avec les bénéficiaires et facturation. La confection des repas et leur livraison sont confiées depuis septembre 2019 à la société SODEXO.

Les problèmes ponctuels de livraison sont traités en temps réel avec le prestataire. Le suivi relatif à la qualité au sens large fait l'objet d'échanges réguliers avec la direction et la diététicienne du prestataire. C'est un service à la carte que les personnes peuvent demander et interrompre à tout moment dans un délai de 3 jours ouvrés.

L'engagement des agents de la CAPG et du prestataire pour le portage de repas a permis de maintenir la continuité du service dans les conditions si particulières de l'année 2020 et même d'absorber un surplus de demandes. Pendant la durée du premier confinement, 29 personnes ont demandé à bénéficier ponctuellement du portage de repas (300 repas livrés); après la sortie du confinement, 9 personnes ont souhaité continuer de bénéficier des livraisons.

Activité

17 200 repas ont été livrés en 2020 chez 131 bénéficiaires (65 par mois en moyenne). Plus de 60% des personnes qui ont bénéficié du service habitent à Peymeinade ou Le Tignet, les bénéficiaires restant sont répartis sur les communes de St-Cézaire, St-Vallier et Cabris.





Le service maintien à domicile en bref

Le sei vice illumeten	a domicite en brei	
	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	Portage de repas à domicile
Bénéficiaires	Personnes âgées et/ou porteuses de handicap, bénéficient d'une prise en charge par le Conseil départemental ou leur caisse de retraite. 56 % sont bénéficiaires de l'APA, 20 % sont bénéficiaires de l'aide sociale 17 % ont une prise en charge par leur caisse de retraite	Toute personne résidant sur le territoire d'intervention. Personnes âgées principalement qui ne peuvent plus assumer quotidiennement la préparation des repas. Personne en sortie d'hospitalisation sur orientation de la CARSAT ou de la CPAM
Prestation	Aide à l'entretien du logement et du linge et/ou une aide directe à la personne (aide à la préparation et à la prise des repas, aide aux courses, aide aux déplacements et aux transferts : à l'intérieur et à l'extérieur du logement, aide aux démarches administratives, aide au lever et à l'habillage, aide ponctuelle à la toilette, activités de temps libre, stimulation, accompagnement, soutien).	Possibilité de choisir la livraison de 1 à 7 jours par semaine. Le « pochon » comporte un repas complet pour le midi avec pain et assaisonnements (variante sans sel et sans sucre ajouté possible) et un potage et un laitage pour le soir. Commande et facturation par la CAPG. Cuisine et livraisons : SODEXO.
Jours et horaires	Interventions de 8 h à 19 h	Livraisons entre 7h et 11h Livraison le vendredi pour le week-end
Activité	6900 heures en 2020* 60 bénéficiaires dont 9 présents dans le service depuis 10 ans et plus Moyenne d'âge 82 ans 70 % des heures réalisées concernent des bénéficiaires de l'APA départementale Près de 80 % des bénéficiaires habitent Peymeinade (40%), St-Cézaire et Saint-Vallier-de-Thiey	17 200 repas en 2020* 1430 repas par mois et 65 bénéficiaires en moyenne 131 bénéficiaires dans l'année 60 % des bénéficiaires habitent Peymeinade et Le Tignet
Personnel (décembre)	7 aides à domicile dont 4 auxiliaires de vie 1 coordonnatrice	1 agent pour l'enregistrement des com- mandes, le suivi et la facturation
	1 responsabl	e de service

LA JEUNESSE



La CAPG exerce la compétence jeunesse sur 19 communes du territoire. Les communes n'ayant pas transféré cette compétence sont les communes de Grasse, la Roquette-sur-Siagne, Pégomas et Mouans-Sartoux.

Les activités jeunesse sur le territoire s'adressent aux enfants âgés de 3 à 17 ans en proposant des activités périscolaires et extrascolaires (mercredis et vacances).

Outre l'accueil à la journée, des séjours ou mini séjours sont proposés durant les vacances de printemps, d'été et d'hiver en lien avec notre service des sports, avec un encadrement qualifié par nos éducateurs sportifs.

2020 en un coup d'oeil



18 écoles maternelles et élémentaires



1 local ados (2 antennes)



8 accueils de loisirs



333 620
heures en
périscolaire
202 251
heures en
extra-scolaire

LA JEUNESSE

Le fonctionnement

Les différents temps où la CAPG est compétente sont :

→Les mercredis et les vacances scolaires

→Le matin périscolaire

Accueil échelonné sur chaque groupe scolaire, de 7h00 à 8h20 en fonction des communes.

L'objectif est d'accueillir les enfants avant le temps scolaire, en respectant leur rythme de vie et permettant une transition en douceur entre la famille et l'école.

→La pause méridienne

Durant ces temps, différentes activités sont proposées en fonction des besoins des enfants. Des temps de détente et de calme

sont proposés avant le retour en classe.

→Le soir périscolaire

L'objectif est de développer la curiosité et les connaissances des enfants, par les activités proposées. Ce temps répond à une forte demande des parents pour une prise en charge des enfants après la classe, de 16h30 à 18h30.

Normes d'encadrement

Le service jeunesse, c'est aussi un encadrement à respecter en rapport à la législation fixée par le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport.

- →1 encadrant pour 8 enfants en maternelle et 1/12 en primaire les mercredis et vacances.
- →1 encadrant pour 10 enfants en maternelle et 1/14 en primaire lors des accueils périscolaires.

POINT COVID

→ Du 16 Mars au 10 Mai 2020

- ▶Fermeture des écoles & des accueils périscolaires et extrascolaires.
- PAccueil des enfants des personnels soignants sur Le Tignet, Peymeinade, Spéracedes et St Vallier de Thiey, sur l'ensemble des temps (périscolaires, extrascolaires et scolaires).

→ Du 11 Mai au 22 Juin 2020

Reprise partielle des services sur le territoire :

- ▶Le Tignet, école fermée jusqu'au 15 juin, Service Minimum géré par la CAPG à partir du 25 mai.
- ▶Séranon et Valderoure, écoles fermées, pas d'accueil.
- ► Accueil miroir de l'éducation nationale sur St-Vallier-de-Thiey, géré par le service Jeunesse du 18 Mai au 22 Juin dans le cadre du dispositif 2S2C, convention passée entre la CAPG et l'éducation nationale.

→ Du 22 Juin au 31 Décembre 2020

Reprise totale des services sur le territoire.

Dans un souci de réduction de l'impact de la crise sanitaire sur la vie quotidienne des familles, le service jeunesse a proposé une organisation des services optimale permettant de répondre aux contraintes personnelles ou professionnelles des familles, tout en étant compatible avec les obligations imposées par le protocole sanitaire et la configuration des locaux d'accueil. Pendant le confinement, les accueils et les agents n'ont pas interrompu leurs missions

en accueillant les enfants des personnels prioritaires.

POINT ESTIVAL

La DRAC PACA, par l'intermédiaire du service culture et en partenariat avec le service jeunesse, invite des artistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur à « Rouvrir le Monde » avec les enfants des accueils de loisirs.

Il s'agit pour les artistes de partager, pendant les mois de juillet et d'août, leur expérience de création en cours avec les enfants qui seront accueillis dans les centres de loisirs.

Le travail a ainsi été effectué en étroite collaboration, sur des périodes allant d'une semaine à quinze jours, avec des artistes photographes, des intermittents du spectacle du monde des arts du cirque, des conteurs,...

Plongés depuis de longues semaines de crise sanitaire dans un effort contre-nature de distanciation sociale et de repli sur soi (pas d'interco inter-centres, pas de sorties, pas de mélange entre les groupes), les enfants ont pu retrouver le chemin d'une vie sociale si essentielle à la nature humaine.









PROTEGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Pour de nombreux citoyens, le respect de l'environnement est devenu une priorité! Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de la vie, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage, la Communauté d'Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable.

Une attention particulière est portée à l'environnement et au cadre de vie de ses habitants.

La CAPG a, pour cela, décidé d'apporter une contribution efficace aux actions visant à favoriser le développement durable, l'écologie, la collecte des déchets et les économies d'énergie sur le territoire, ainsi qu'à la protection contre les risques majeurs et du changement climatique.



L'ENVIRONNEMENT



Afin d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable, la Communauté d'Agglomération s'est engagée à trouver un juste équilibre entre le développement du territoire et la préservation de l'environnement. La CAPG forme ainsi les citoyens de demain au respect de l'environnement qui les entoure à travers divers dispositifs d'animation fortement impactés par la crise sanitaire.

Concernée par diverses nuisances (air et bruit) et plusieurs risques naturels majeurs, la CAPG, en lien avec ses partenaires associatifs et institutionnels, mène différentes actions de sensibilisation et de prévention.

2020 en un coup d'oeil



GEMAPI:

Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Innondations

crue 2019



Renouvellement du label refuge LPO JMIP



Malette pédagogique zones humides



Plateforme de compostage de Saint-Vallier de Thiey

ENVIRONNEMENT

Des actions phares

GEMAPI: actions post crue 2019

La CAPG a transféré sa compétence au Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE). Il entretient la Siagne et ses affluents de manière préventive pour réduire le risque inondation : enlèvement d'embâcles, débroussaillage,...

Un système de surveillance météo et d'appels en nombre à destination des riverains complète le dispositif d'alerte des inondations. L'année 2020 a été consacrée aux travaux de remise en état suite aux intempéries de fin 2019 et à l'élaboration du PAPI (Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations) d'intention Siagne.

Malette pédagogique zones humides

Boîtes à outils CEN PACA « zones humides » : promotion des 20 mallettes pédagogiques pour les classes de cycle 3 du CM1 à la 6éme. Chaque mallette comprend 9 fiches thématiques + 1 expérience scientifique (absorption des sols).

L'objectif est de faire découvrir aux élèves la définition d'une zone humide et de la reconnaître sur le terrain, d'aborder le fonctionnement hydrologique d'une zone humide à travers le cycle de l'eau et de prendre connaissance des espèces floristiques et faunistiques rares et menacées, etc. 6 mallettes pédagogiques « zones humides » mises à disposition des établissements scolaires, soit 180 élèves sensibilisés au collège « Paul Arène » de Peymeinade.

Renouvellement du label refuge LPO JMIP

Les Jardins du Musée International de la Parfumerie sont labellisés Refuge LPO depuis 2012. C'est à travers ce programme, porté par la LPO depuis 1921, qu'un diagnostic écologique initial a été mené. L'inventaire de la faune a permis de dresser une liste de recommandations d'aménagements et de mesures de gestion possibles. Depuis la

réalisation de ce diagnostic, les Jardins du MIP ont fait l'objet de plusieurs suivis (oiseaux, libellules, papillons de jour, reptiles, amphibiens et mammifères). Le dernier, réalisé en 2019 dans l'objectif de renouveler la convention, a permis de recenser 87 espèces différentes et d'évaluer l'efficacité des mesures préconisées pour l'accueil de la biodiversité.

Cette Convention de partenariat a été renouvelée lors d'un événement organisé le 19 septembre 2020.

Plateforme de compostage de Saint-Vallier-de-Thiey

Dans le cadre de la mise en place de la plateforme de compostage collectif sur St-Vallier-de-Thiey, 33 personnes ont assisté à la réunion publique organisée pour informer la population. 35 familles ont adhéré au projet.

Education à l'environnement - Grand public

JARDINS COLLECTIFS

Le service Environnement et cadre de Vie de la CAPG soutient et propose une aide au démarrage à toutes les associations souhaitant mettre en place un jardin partagé. En outre, le service accompagne les associations, d'un point de vue technique et logistique pour la mise en œuvre de ce projet.

Une charte « Jardinons ensemble » est également signée entre les 2 parties, mettant en avant une pratique raisonnée et écoresponsable du jardinage et permettant la mise à disposition des jardins dans le cadre de l'organisation d'animations ou de formations.

Un 11^{eme} jardin partagé a donc vu le jour sur Grasse dans le quartier « Bon Marché », en novembre 2020.

>11 jardins collectifs accompagnés par la CAPG

FORMATIONS AU JARDINAGE

8 formations « Jardinons Ensemble » ont été dispensées sur certains des 10 jardins partagés que nous avons lancés. Nos associations partenaires, telles que les Jardins du Loup, La LPO, Planète Sciences Méditerranée ou Naturabella, auront ainsi formé 84 personnes sur des thématiques aussi variées que la permaculture, les traitements naturels, l'apiculture ou les vertus des plantes sauvages.

SORTIES NATURE

Sorties de découvertes axées sur la biodiversité locale afin de transmettre les connaissances et valoriser le patrimoine naturel du Pays de Grasse auprès du plus grand nombre.



En 2020, 5 sorties encadrées par la LPO, sur la découverte de l'engoulevent, du brame du cerf, de la chauve-souris, des oiseaux et des papillons du jardin auront permis de sensibiliser 78 personnes.

INITIATION À LA RESTAURATION D'ÉDIFICES EN PIERRES SÈCHES

2 formations sur la restauration d'ouvrages en pierres sèches ont été proposées sur St-Cézairesur-Siagne, pour un total de 19 personnes sensibilisées.

>181 personnes ont participé aux formations et sorties proposées

FORMATIONS AU COMPOSTAGE

Programmation d'une distribution gratuite de composteurs avec formation à l'appui tous les trimestres (2 sessions cette année). 98 composteurs ont ainsi été distribués et 9 composteurs supplémentaires ont été écoulés lors de la sensibilisation au « zéro déchet » en appui de l'opération menée par le SMED.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE GRASSE

La CAPG participe à cet inventaire réalisé notamment par la LPO, afin de valoriser la biodiversité communale. Un état des lieux des oiseaux et papillons de jour a été réalisé cette année, permettant de collecter près de 6 958 données naturalistes.

Education à l'environnement - Jeune public

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

Pour la 5ème année consécutive, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse poursuit son accompagnement sur la thématique du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires de son territoire, avec cette année Saint-Vallier-de-Thiey et Grasse.

La CAPG assure la coordination de la démarche, forme le personnel de cantine et d'animation jeunesse, élabore le diagnostic et le plan d'actions et intervient pour les pesées.

Par ailleurs, le Sciences Tour (petits débrouillards), Agribio (saison et goûts) et les animations « trompe l'œil » éducation au goût permettent de renforcer la prise de conscience des élèves sur le gaspillage.

>748 élèves sensibilisés à la thématique du gaspillage alimentaire.

ANIMATIONS SCOLAIRES GESTES ÉCO-CITOYENS

La CAPG intervient à la demande dans les écoles primaires, collèges

NATURE EN VILLE - ACTIONS HIRONDELLES ET MARTINETS

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur déroule un plan d'actions régional dédié aux hirondelles et aux martinets. Ce sujet orienté « nature en ville » a permis de sensibiliser plusieurs personnes à travers différentes actions de découverte et de comptage menées sur Caille, Valderoure, Séranon, Andon et Pégomas / Auribeau-sur-Siagne.



et lycées du territoire via :

→des animations de sensibilisation aux gestes éco-citoyens et la distribution d'outils de communication (guide du tri, boite à piles, Bd, guide déchetterie, quiz compost, etc.)

→des ateliers pédagogiques avec l'outil malle « Rouletaboule » : Loto des matières, jeu des « paysages dégradés », jeu des « filières », jeu « la déchèterie »

→des ateliers « papier recyclé » : pour les élèves de la GS de maternelle à la 6^{éme}.

>279 élèves ont ainsi été sensibilisés lors des animations.

DISPOSITIFS SCOLAIRES EDD

→Parcours « risques majeurs inondation », 10 classes de CM1/CM2 sélectionnées pour l'année scolaire 2019/2020, reconduction durant l'année scolaire 2020/2021 dans 15 classes de CM1/CM2, collèges et lycées, avec la collaboration du SMIAGE et de l'association Méditerranée 2000 : 3 demi-journées d'intervention en classe + une visite de site (annulée cette année) ou une intervention supplémentaire en classe pour adopter les bons comportements en cas d'urgence.

A travers une méthode ludique, interactive et scientifique, l'élève découvre : les propriétés de rétention d'eau et d'imperméabilité des sols ; le lien entre infiltration, ruissèlement et

inondation; les différents niveaux d'eau d'une rivière; la présence de risque inondation sur le territoire et les comportements à adopter en cas d'inondation; les appareils de mesure et de suivi des cours d'eau.

→Parcours sur les économies d'énergie « Watty à l'école » avec la collaboration d'ECO CO2 : 30 classes de CM1/CM2 sélectionnées.

3 séances d'intervention pédagogique d'une durée d'1h30 en classe, avec un animateur environnement, où l'élève découvre : l'énergie, les énergies fossiles et renouvelables, les usages de l'électricité ; l'éclairage, le chauffage et la climatisation, l'eau chaude sanitaire ; les sources de gaspillage et les conséquences

pour la planète ; la maîtrise de l'eau et de l'énergie ; les gestes quotidiens de maîtrise des ressources à l'école, à la maison,... (mise en veille des appareils, isolation, douche, mobilité durable,...).

>1000 élèves sensibilisés au risque inondation et aux économies d'énergie.



Qualité de l'air et nuisances sonores

RELAIS DES PRÉVISIONS ET CONSTATS DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE AUPRÈS DES POPULATIONS SENSIBLES

En partenariat avec l'association AtmoSud, une procédure est mise en place permettant d'anticiper les pics de pollution à l'ozone et aux particules fines, et d'informer les populations sensibles et les communes, afin d'adapter les activités génératrices d'émissions pour que le pic de pollution diminue.

>116 établissements sont ainsi informés en cas d'alerte sur la qualité de l'air.

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Le service de la petite enfance est vigilant quant à la température des climatisations l'été (pastrop basse), au fait d'éteindre les lumières non nécessaires et à laisser le moins d'appareils possible en veille la nuit, les week-ends ou pendant les périodes de fermeture. Par ailleurs, suite au diagnostic de qualité de l'air intérieur réalisé fin 2019, toutes les crèches de la CAPG sont équipées en capteurs CO2, permettant d'anticiper les effets du confinement. Un suivi est donc réalisé sur nos crèches et les capteurs tournent régulièrement dans toutes les salles des crèches.

Des actions ont été mises en place dans les 6 crèches gérées par la CAPG suite à la réalisation du diagnostic de qualité de l'air intérieur:

→utilisation de produits moins toxiques pour les ateliers et le ménage;

→ménage le soir, lorsque cela est possible;

→vérification et entretien des VMC.

LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR

La CAPG adhère à l'association de surveillance de la qualité de l'air : AtmoSud. À ce titre, elle sensibilise notamment les administrés aux alternatives au brulage des résidus de jardin, via un flyer pédagogique régulièrement distribué dans les mairies.

LA PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES

Un sonomètre est à la disposition des communes afin d'effectuer des mesures de bruit dues à la circulation ou l'activité industrielle. La CAPG participe également aux actions de réduction des nuisances sonores de l'aéroport Cannes-Mandelieu et soutient l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes.





CLIMAT ÉNERGIE

CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE

En 2013, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse avait lancé un Contrat de Performance Energétique (CPE) pour 13 de ses bâtiments. Isolation de toitures, remplacement de vitrages, chauffe-eau solaire thermodynamique et remplacement des installations fuel font partie des nombreux travaux entrepris pour un montant global d'investissement de plus de 500 000€.

Bilan de l'opération après 80 mois

Avec un objectif initial de réduction de 24,5% des consommations d'énergie et une baisse de 44% des émissions de gaz à effet de serre (GES), le CPE a dépassé les objectifs fixés.

Les consommations énergétiques ont été réduites de 25% et les émissions de GES de 58%. Le siège de la CAPG en est le parfait exemple (cf tableau).

4 834 500 kWh économisés sur 80 mois ; soit l'équivalent de la consommation annuelle de 54 maisons sur cette même période.

Forte de ce résultat, la CAPG souhaite poursuivre ses efforts

de réduction de consommation d'énergie et va lancer, pour 2021, un Marché Global de Performance Energétique (MGPE) avec une enveloppe financière de travaux d'économie d'énergie de près de 500 000€.

CADASTRE SOLAIRE : IN SUN WE TRUST

Une action conjointe Cap'Azur, portée par la CAPG, la CACPL et la CASA dans le cadre du Plan Climat Ouest 06, a créé un cadastre solaire permettant à tout un chacun de connaître le potentiel solaire de la toiture de bâtiment. Solaire thermique, pour la production d'eau chaude ou solaire photovoltaïque en revente d'électricité ou en autoconsommation, l'ensemble des bâtiments de nos territoires ont été analysés pour identifier la meilleure exposition, le type d'installation optimale, le coût de réalisation et le temps de retour sur investissement.

Cette action est accessible gratuitement sur le site internet dédié :

https://capazur.insunwetrust.solar

Consommation d'électricité du siège CAPG

Année	Consommation kWh
2013	254091
2014	167683
2015	176032
2016	170720
2017	150865
2018	176012
2019	180233
2020	151431

COLLECTE DES DECHETS



Pendant la crise sanitaire du Covid 19, le service gestion des déchets a continué à assurer ses missions : collecter les déchets des particuliers et des entreprises et répondre aux nombreuses interrogations des usagers.

Durant le premier confinement, le directeur de service et les 4 coordinateurs étaient présents sur le terrain pour encadrer les 27 agents de collecte en régie et le prestataire de collecte. 8 agents étaient en télétravail.

LES CHIFFRES 2020

La hausse des tonnages OMR collectés est liée au confinement. Toutefois, les administrés ont continué à trier leurs déchets.

Evolution des tonnages collectés en kg/an/habitant

FLUX	2016	2017	2018	2019	2020
OMR	375,8	368,6	370,8	357,21	366,53
Emballage	32,1	33	37,7	40,89	44,95
Verre	24	24,8	26,3	29,55	29,35
Papier	13,7	13,4	12,49	11,3	9,28

AVEC LE CONFINEMENT ET LA FERMETURE DES DÉCHÈTERIES, LE NUMÉRO VERT DU SERVICE COLLECTE A REÇU 14253 APPELS CONTRE 10574 APPELS EN 2019, SOIT 3679 APPELS EN PLUS.

COLLECTE DES DECHETS

Les actions menées par le Pays de Grasse

SUIVI DE LA NOUVELLE COLLECTE SUR LA COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

Le passage en porte-à-porte des points de collecte sur la commune de Mouans-Sartoux a permis de faire baisser les tonnages collectés d'OMR et d'améliorer la performance du tri. Toutefois, un rappel sur le respect des règles de tri a été nécessaire afin d'obtenir une amélioration qualitative et quantitative du tri.

Actions correctives : campagne de suivi de collecte, distribution d'un courrier de rappel avec le guide des consignes à respecter.

Taux de refus sur la collecte des emballages en porte-à-porte avant les actions correctives sur les mois avril et mai = 42 %

Taux de refus après la sensibilisation août/oct = 30 %

Nombre de foyers visités : 1500 foyers.

RENFORCEMENT DE LA FLOTTE D'APPAREILS PHOTOS NUMÉRIQUES

Forte des retours d'expériences positifs dans la lutte contre les dépôts sauvages, la CAPG s'est dotée de 16 nouveaux appareils photos mobiles, portant ainsi sa flotte à un total de 46 modèles. Ces appareils sont mis à la disposition des communes pour constater et sanctionner les incivilités commises sur la voie publique.

ELABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) DU PAYS DE GRASSE

L'élaboration d'un PLPDMA répond à une réglementation qui vise à atteindre des objectifs de réduction de la production de déchets et d'évolution du comportement de la population. Le PLPDMA répond à des politiques territoriales menées par les quatre

collectivités membres de Cap'Azur, en collaboration avec les deux syndicats de traitements, le SMED et UNIVALOM.

ENGAGEMENT DU PAYS DE GRASSE DANS LA CHARTE DE LA RÉGION SUD « ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE »

La Région Sud a souhaité impliquer ses collectivités dans la réduction des déchets plastiques en mer et sur terre. Le Pays de Grasse, engagé depuis toujours dans une politique dynamique et volontariste, a signé cette charte en associant notamment des entreprises locales dans cette démarche volontaire.

Les perspectives pour 2021

- -Elaboration des fiches actions dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en collaboration avec les acteurs locaux, citoyens, entreprises, associations.
- -Elaboration du cahier des charges du prochain marché de collecte.
- -Reprise des formations pour le compostage domestique (sous réserve decontre-indication gouvernementale).
- -Poursuite de la sensibilisation pour la collecte en porte-à-porte sur les territoires de la Vallée de la Siagne et Terres de Siagne.
- -Poursuite de la suppression des points de regroupement pour le passage en porte-à-porte.
- -Poursuite de la communication sur les gestes du tri.
- -Aménagement des points de collecte pour limiter les dépôts sauvages et améliorer l'intégration visuelle des points de regroupement.

Les actions de communication

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DES FAMILLES « ZÉRO DÉCHET »

Suite au succès remporté par la première édition sur le territoire avec 80 foyers inscrits, la démarche militante et citoyenne des familles « zéro déchet » a été reconduite par le SMED 06 pour une deuxième saison à l'échelle du Pôle métropolitain.

En 2020, 67 familles du Pays de Grasse se sont inscrites.

ELARGISSEMENT DU CONCOURS « D-CLIIINK » À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En lien avec la société Terradona, le Pays de Grasse a élargi l'organisation du concours « D-Cliiink » aux établissements d'enseignement supérieur de son territoire.

ORGANISATION D'UNE SEMAINE DE PROMOTION DU COMPOSTAGE PAR CAP AZUR

Lancement d'une campagne de communication afin de promouvoir le compostage sur les quatre intercommunalités.











UNE DYNAMIQUE CULTURELLE & SPORTIVE

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et au sport contribue à l'amélioration de la qualité de vie, dans un objectif d'équité pour la population de la Communauté d'Agglomération.

La politique culturelle repose sur plusieurs piliers : la valorisation du patrimoine, la lecture publique, les enseignements artistiques, la diffusion culturelle, le maillage territorial (notamment en milieu rural), l'éducation artistique et culturelle.

La politique sportive repose sur le soutien aux clubs locaux d'intérêt communautaire, la création et l'entretien d'équipements sportifs, le sport pratiqué en établissements scolaires et le soutien aux manifestations sportives d'intérêt local.



AFFAIRES CULTURELLES



A travers l'accueil d'artistes en résidence, le financement et la coordination de projets culturels structurants, la CAPG a pour objectifs :

- de faciliter l'accès et la participation de tous à une vie culturelle riche ;
- de favoriser la rencontre et les échanges entre créateurs, interprètes et publics ;
- de favoriser les pratiques artistiques ;
- de porter des actions d'éducation artistique et culturelle spécifiquement destinées à la jeunesse.

D'une manière générale, de servir le rayonnement du Pays de Grasse et l'épanouissement de sa population par le développement de projets culturels de qualité tout en créant un socle de valeurs communes. Elle réaffirme ainsi ses engagements de faire de la culture un moteur de la vie, de l'économie et du rayonnement territorial.

2020 en un coup d'oeil



La culture se réinvente en période de crise sanitaire



Une nouvelle
dynamique
dans la vie
culturelle sur le
Haut-Pays



Une ambition forte pour la rénovation des équipements culturels

AFFAIRES CULTURELLES

Le spectacle vivant

Le bilan de l'année 2020 est fortement marqué par l'impact de la crise sanitaire sur le monde de la culture : fermeture des équipements, restrictions sanitaires, fréquentation en baisse, difficultés pour les professionnels...

Cependant, les acteurs du monde de la culture n'ont cessé de faire preuve de courage, de persévérance et d'innovation pour assurer le maintien des projets et soutenir la création et la transmission.

La culture prend tout son sens quand elle est partagée par le plus grand nombre. Aussi, la CAPG accompagne humainement et financièrement les structures du spectacle vivant reconnues d'intérêt communautaire dans leurs stratégies de développement, l'aménagement et l'entretien de leurs ressources matérielles.

Son objectif est de faire de ces équipements culturels des lieux familiers d'accueil pour sa population ; des lieux où chacun peut apprendre, s'enrichir, découvrir, partager.

De plus, la CAPG encourage les structures culturelles du « Pôle Spectacle Vivant » à construire et diffuser une offre de spectacles vivants hors les murs dans les communes du Pays de Grasse.

LE THEATRE DE GRASSE

Une DIFFUSION de spectacles fortement perturbée

Comme toutes les autres structures culturelles d'Europe, le Théâtre de Grasse a vu son activité remise en question par la crise sanitaire du Covid-19. Entre mars et juin 2020, 14 spectacles (22 représentations) ont dû être annulés.

Cependant, le Théâtre de Grasse a proposé, pendant l'été 2020, 5 spectacles gratuits en plein air (23 représentations) ainsi qu'un grand pique-nique « culturel » d'ouverture de saison.

Avant le deuxième confinement, 4 spectacles (8 représentations) de la saison "officielle" ont pu être programmés, mais par la suite, 7 spectacles (13 représentations) n'ont pas pu être présentés.

En bref:

→Une programmation mise à rude épreuve par la crise sanitaire : annulation, report, innovation...

→Plus de 15 000 sièges de spectateurs seront restés vides.

→Plus de 7 000 billets ont dû être annulés : remboursement, avoir ou don pour le théâtre.

Un projet de SOLIDARITÉ artistique et territoriale « Par Les Villages... »

Élaboré pendant le premier confinement et lancé à son issue, le projet "Par Les Villages" a pour objectif de relancer la vie culturelle territoriale, en réunissant autour du Théâtre des compagnies professionnelles de spectacle vivant locales, dans un projet coconstruit avec chacune d'entre elles, à la rencontre et en interaction étroite avec les habitants. Véritable projet de solidarité artistique et territoriale, il soutient 13 compagnies artistiques ayant perdu leurs sources habituelles de revenus.

En bref:

→Projet à destination de 15 communes de la CAPG – jusqu'en août 2021;

→Un film documentaire qui suit toutes les étapes du projet est en cours de réalisation. Pour en savoir plus : par-les-villages. theatredegrasse.com.





Unsoutienrenforcéàla CRÉATION à travers de nombreuses résidences accueillies sur le plateau

Dès l'annonce du deuxième confinement, si le bâtiment a dû fermer au public, le théâtre a été autorisé à maintenir son activité avec les artistes professionnels. De fait, le théâtre s'est très vite organisé pour accueillir 4 compagnies en résidence de création et la scène n'est pas restée vide bien longtemps...

En bref:

→En novembre, deux compagnies de danse, la *Cie Bakhus* et la *Cie Herbé Koubi*, et un groupe de musique niçois *Les p'tites ouvreuses*;

→En décembre, une compagnie de théâtre : *la Cie O'Taim*.

Le maintien de nombreux projets d'EAC déclinés en « ateliers confinés »

Pour les plus jeunes, la majorité des ateliers théâtre menés en milieu scolaire par la *Cie 100°C Théâtre* et la *Cie En Décalage* ont été maintenus en distanciel.

L'atelier danse mené par la *Cie Humaine* au Lycée Apollinaire s'est accommodé de règles de distanciation pour être maintenu en présentiel.

Le projet dédié aux Cultures urbaines, la #StreetClass, a pu maintenir les ateliers du 29 octobre (la veille du confinement), les dates suivantes ont dû être annulées.

En revanche, l'autre aspect du projet Cultures urbaines, *La Technica*, qui fédère une équipe de jeunes en voie de professionnalisation, poursuit son cheminement.

En bref:

- →Déclinaison des projets en « ateliers confinés ».
- →Maintien des projets scolaires : Collèges Carnot, St-Hilaire, Canteperdrix, Les Jasmins et Apollinaire.
- →Continuité des projets dédiés aux cultures urbaines.

PISTE D'AZUR

Piste d'Azur – Centre Régional des Arts du Cirque est le résultat de plus de trente ans d'expérience dans le domaine de la pédagogie des Arts du Cirque. Installé depuis 2004 au sein du Pays de Grasse à La Roquettesur-Siagne, le projet circassien développé par Piste d'Azur n'a cessé de se structurer, de se renforcer dans les domaines de la formation professionnelle de jeunes artistes de cirque, de l'accompagnement de compagnies émergentes et de l'éducation artistique et culturelle, grâce au soutien financier de la DRAC PACA, de la Région SUD PACA, du Département des Alpes Maritimes et de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Pratique amateur

- →75 h de cours hebdomadaires de septembre à juillet (entre La Roquette-sur-Siagne et Nice) concernant près de 400 élèves (de 2 à 65 ans);
- →Une vingtaine de stages par an concernant plus de 150 pratiquants annuels ;
- →Des prestations pédagogiques

au sein d'organismes sociaux, culturels ou d'animation.

Activités scolaires et Éducation Artistique et Culturelle

Il s'agit d'activités essentielles pour Piste d'Azur dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle et de la sensibilisation des publics à la culture, et plus particulièrement au spectacle vivant. Les actions s'étendent sur tout le territoire des Alpes-Maritimes.

Un projet exemplaire est développé depuis 15 ans sur les communes de Grasse et du Val de Siagne avec les scolaires et, depuis peu, avec le nouveau Collège de Pégomas. Ce projet a vocation à se développer jusqu'à la mise en place d'une option cirque au Bac.

En bref:

En Pays de Grasse (du Val-de-Siagne au Haut-Pays)

- →180 heures d'actions menées sur le temps scolaire de la maternelle au collège ;
- →70 heures d'actions menées sur le temps périscolaire et extrascolaire;
- →des interventions à destination de la petite enfance, du public en insertion,...

Formations Professionnelles

Plusieurs types de formations sont proposés pour des élèves nationaux ou internationaux :

- →Formation Professionnelle Artistique : préparation aux concours des écoles supérieures, agréée par le Ministère de la Culture ;
- →Formation Professionnelle

Artistique : Artiste de Cirque et du Mouvement – Certification de niveau 5 enregistrée au RNCP (Renouvellement en cours);

- → Formation de Formateur : Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque de la Fédération Française des écoles de Cirque ;
- →Diverses formations continues, insertion, Team-Building, Incentive,

Espace de résidence, d'accueil et d'accompagnement d'artistes de cirque

Cette activité n'est pas uniquement un service rendu à des artistes, mais également un apport pour le centre des arts du cirque ainsi que pour le dynamisme local. Cela donne l'opportunité de :

- →Faciliter l'installation d'artistes de cirque localement,
- →Permettre à Piste d'azur et ses élèves (amateurs ou futurs professionnels) d'être en contact régulier avec le milieu professionnel.

En bref:

→19 compagnies et 40 artistes en résidence ponctuelle ou permanente ont été accueillis ;

→110 jours de mise à disposition d'espace exclusif pour les compagnies (50 jours annulés à cause du confinement).

Événementiel culturel animation du territoire

En 2020, la piste au Soleil n'aura été que virtuelle avec des rétrospectives de la 15ème Edition et l'édition d'une mosaïque d'artistes.

L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU VAL DE SIAGNE

L'ECSVS a été énormément impacté par la COVID en cette année 2020 : fermeture de la salle de mars à fin juin et d'octobre à fin décembre.

Dans un second temps, la tribune de la salle de spectacle a été fermée, ce qui a rendu les locations de la salle impossibles.

En résumé, l'année 2020 a été limitée en termes de programmation et de location. Cependant, les lieux ne sont pas restés vides. En soutien à la création artistique, a été maintenu l'accueil des résidences d'artistes en partenariat avec l'école de cirque Piste d'Azur et le TDG. Un total de 10 semaines de résidences d'artistes pour de la création « lumière et/ou son », avec des compagnies du territoire de la CAPG ainsi que d'autres venant des 4 coins de France.

Dans le respect des consignes sanitaires, ces résidences ont pu être valorisées en milieu scolaire ou auprès des élèves de la formation professionnelle de l'école de cirque « Piste d'Azur ». De plus, des sorties de résidences gratuites ont été organisées à destination d'un public réduit.

En bref:

→8 spectacles en 2020 contre 38 en 2019;

→7 850 € de location en 2020 contre 28700€ en 2019 ;

→10 semaines de résidences d'artistes .

Le développement culturel

En termes de développement culturel, la CAPG se tient au plus près du territoire, en accompagnant concrètement, et de manière personnalisée, de nombreux projets culturels.

Il s'agit de mettre en œuvre un principe d'égalité par et dans la culture pour faire "communs", et également un principe de singularité pour reconnaître et soutenir la diversité des expressions et pratiques artistiques et citoyennes.

L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Vecteur fort d'émancipation des jeunes, mais aussi de chaque citoyen et chaque habitant du territoire, la généralisation de l'éducation artistique et culturelle correspond à une volonté inscrite en Pays de Grasse depuis de nombreuses années.

Durant 2020, les offres culturelles du territoire ont été recensées grâce au développement en interne d'un logiciel de saisie.

Fin 2020, une seconde Commission Territoriale d'Education Artistique et Culturelle « Territoire 100% EAC » a présenté une première analyse statistique des actions EAC 2019-2020, permettant d'établir un dossier de candidature « Objectif 100% EAC » auprès du Haut Conseil EAC et d'élaborer la stratégie à déployer sur 3 à 5 ans pour atteindre le 100% EAC sur notre territoire.

En bref:

→Les offres culturelles ont été proposées à :

43% sur le temps libre à destination des adultes et des familles ;

57% sur les différents temps de vie des enfants et des jeunes.

→Malgré la crise sanitaire, l'offre culturelle à destination des jeunes habitants a touché plus d'un élève scolarisé sur 2, dont 100% des écoles en milieu rural et en QPV (quartiers prioritaires).

LES RÉSIDENCES « ARTISTES EN TERRITOIRE »

Co-construites avec la DRAC, les résidences « artistes en territoire » permettent à des artistes de partager leurs expériences et pratiques artistiques auprès des habitants du Pays de Grasse, mais également de nourrir leur créativité grâce à la richesse de notre territoire. En 2020, 4 artistes ont été accueillis : Pauliina Salminen et Célia Pernot, toutes deux photographes, Aude Léonard, illustratrice et Julien Revenu, auteur BD.



Les projets prévus avec les établissements scolaires ont pu se maintenir malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, parfois avec des propositions d'ateliers en distanciel.

Les artistes ont pu ainsi rencontrer les habitants des communes de Grasse, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallierde-Thiey ainsi que toutes celles du Haut-Pays.

En bref:

→903 élèves des premier et second degré sur 11 communes du Pays de Grasse ont bénéficié des interventions.

→Un blog permet de suivre les résidences actuelles et passées : https://residencesdartistes.paysdegrasse.fr

LES RÉSIDENCES DE CRÉATION AVEC LE CONCOURS « THORENC D'ART – VILLA ARSON 2020 »

Suite à la crise sanitaire, la manifestation Thorenc d'Art 2020 s'en est trouvée modifiée. Toutefois, malgré les difficultés calendaires, le concours « Thorenc d'Art - Villa Arson 2020 » a été maintenu grâce à la détermination et l'implication de tous les acteurs, tout en adaptant son organisation. Ce concours répond à la politique de développement culturel du Pays de Grasse qui est d'affirmer une présence artistique sur le territoire, de valoriser l'art contemporain sous toutes ses formes et d'accompagner de jeunes artistes diplômés de la Villa Arson en leur offrant une première expérience professionnelle.

Ce projet a été mené en

collaboration avec la Villa Arson, mais également l'Espace de l'Art Concret, l'association des amis de Thorenc, la commune de Thorenc et le Syndicat Mixte de Gréolièresl'Audibergue.

En bref:

→Les lauréats sont : Carla Barkat, le duo Camille Chastang et Bryce Delplanque, et Carmen Panfiloff.

→3 œuvres créées et installées à Thorenc.

→Une semaine d'exposition, en octobre 2020, à l'Espace de l'Art Concret.

UN ACCOMPAGNEMENT À LA VIE CULTURELLE SUR LE HAUT-PAYS À TRAVERS LA LECTURE PUBLIQUE ET LA COLLECTE DE MÉMOIRE

A travers la lecture publique, la CAPG agit pour la vitalité et la cohésion du territoire, et l'épanouissement de sa population.

Le projet « Biblihautpays » est décliné en deux actions : Le Club de lecture et Le Prix Livre Azur du département des Alpes-Maritimes.

Une 3ème action est née : Les rencontres junior « La poésie dans la nuit », à destination de 3 classes du réseau rural d'éducation (RRE) du Haut-Pays grassois, sont menées avec les acteurs culturels et artistes du territoire.

A travers la collecte de mémoire, la CAPG effectue un travail de recherche et de documentation sur l'Histoire et le Patrimoine locaux. Une collecte des récits de vie des anciens est effectuée pour transmettre ce patrimoine immatériel aux jeunes générations par des projets de médiation.

Pour l'année 2020, en collaboration avec le PNR et le SMGA, le thème de la forêt a été mis à l'honneur auprès de 8 classes du réseau rural d'éducation (RRE) du Haut-Pays grassois.

En bref:

Le projet Biblihautpays a été maintenu lors de la crise sanitaire par:

→des temps d'échanges en distanciel;

→une communication via le blog : http://biblihautpays. paysdegrasse.fr/;

→une diffusion de post « idées lecture » sur les réseaux sociaux ;

→création d'un nouveau projet en 2020 : Les rencontres Junior « La poésie dans la nuit ».

100% des écoles du Haut-Pays ont bénéficié d'actions de médiation.

UN ACCOMPAGNEMENT AUX ÉQUIPEMENTS ET ASSOCIATIONS CULTURELLES DU TERRITOIRE

La CAPG apporte un accompagnement technique, logistique ou financier aux équipements et associations culturelles du territoire, afin de soutenir le développement culturel des 23 communes.

Malgré les reports ou adaptations des différents projets portés par les associations culturelles en lien avec la crise sanitaire COVID, ont été aidés financièrement:

→Le Centre d'expression culturelle et artistique - « Festival du livre de Mouans-Sartoux »;

→ L'Association Ciné Cabris – 18ème Fête du cinéma d'animation « Jeune public en Pays de Grasse » (communes de Mouans-Sartoux, Cabris, Grasse, La Roquette-sur-Siagne, Circuit itinérant du Pays de Grasse);

→ Le Festival « Les Heures Musicales de Spéracèdes » ;

→ L'Association Coup de pouce - Festival « Pass à Caille ».

Les projets aidés par l'apport de conseils et expertises, dans un contexte de relance culturelle post covid-19:

→Des artistes et accueils de loisirs du territoire: projets culturels « Rouvrir le monde » à destination des enfants passant l'été 2020 en accueil de loisirs;

→La SCIC Piste d'Azur : dans le cadre de la réflexion et mise en œuvre d'une résidence d'artistes sur l'automne 2020, à destination des plus jeunes sur le temps préscolaire (crèche) et extrascolaire (accueils de loisirs), et des jeunes en formation ;

→La SCIC Tétris : dans le cadre du développement du Tiers lieu vers une dimension culturelle ;

→L'association Culturelle du Valde-Siagne.



MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE



Créé en 1989, le Musée International de la Parfumerie (MIP) est un musée labellisé musée de France. Unique au monde, il est consacré à l'univers du parfum et de la cosmétique depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. A la fois musée des techniques, d'art décoratif et de société, il aborde particulièrement l'histoire de la parfumerie dans le pays grassois, dont le savoir-faire a été reconnu en 2018, **patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco**. Les jardins du MIP ont ouvert en 2010 et présentent sur près de trois hectares un conservatoire de plantes à parfum et aromatiques ainsi que des champs de fleurs emblématiques du Pays de Grasse. Comme le MIP, il est labellisé musée de France. Les équipes de conservation et d'expositions, du service des publics, en charge des privatisations, de l'accueil, de la surveillance et administratives de ces musées sont mutualisées avec la ville de Grasse et sont responsables également du Musée d'Art et d'Histoire de Provence, et de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard à Grasse.

2020 en un coup d'oeil



50 000 visiteurs 272 237€ de recettes



203 visites guidées 2 expositions



Création du jardin des menthes aux JMIP



39 tutoriels et 8 quiz créés en ligne sur les collections

MIP

Fréquentation - Budget

COMPARATIF DE FREQUENTATION 2019 / 2020 - MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE & JARDINS DU MIP

	2019	2020	Dont scolaires 2019	Dont scolaires 2020
JANVIER	3 101	2 960	1 253	800
FEVRIER	3 180	3 560	450	555
MARS	4 410	1 480	1 153	463
AVRIL	13 116	0	1 230	0
MAI	14 358	1 752	2 634	0
JUIN	17 136	4 122	2 111	8
JUILLET	16 080	11 082	211	53
AOUT	19 115	14 657	58	0
SEPTEMBRE	11 328	6 226	702	215
OCTOBRE	8 359	4 172	450	367
NOVEMBRE*	3 653	0	765	0
DECEMBRE	3 050	0	721	0
TOTAL	116 886	50 011	11 738	2 461

2020 – une année particulière marquée par la crise sanitaire du COVID-19 impliquant la fermeture des sites :

→15 mars – 6 juin 2020;

2021, nouvelle fermeture.

→Ouverture partielle uniquement le week-end durant le mois de juin; →Du 30 octobre 2020 – au 22 janvier

Budget et recettes

Le budget du musée et des jardins représente un total de 437 129 € HT; avec 384 455 € pour les dépenses de fonctionnement et 52 674 € pour les dépenses d'investissement.

La boutique des Jardins du MIP enregistre une recette totale de 11 492,68 € HT (15 151,77 € HT en 2019). La boutique est restée fermée jusqu'au 16 mai. A partir du 30 octobre, enregistrement d'une

baisse de 24% par rapport à 2019. Cependant les ventes étaient à la hausse en juillet (+35%), en août (+56%), en septembre (+35%) et en octobre (+26%).

La boutique du musée a enregistré une recette totale de 98 503 € HT pour 24 500 visiteurs de plus de 18 ans (Potentiels acheteurs) (163 256,12 € HT en 2019).

Recettes HT 2020

	MIP	JMIP	
ENTREES	87 651€	27 451,64 €	
MEDIATIONS	9 964 €	1 445,83 €	
PRIVATISATIONS	2 900 €	6 828,33 €	
BOUTIQUE	98 503 €	11 492,68 €	
SUBVENTIONS	26 000,00 €		
TOTAL	199 018 €	47 218,48 €	
	272 237 €		

Panier moyen boutique: 21,91 € TTC

La recette totale 2020 des deux établissements (sans subventions) est de 246 236,58 € HT (501 369,83 € HT en 2019) : soit une baisse de 51%



Service des publics

En 2020, 57 570 visiteurs ont été accueillis sur les 4 sites dont

50 011 aux M.I.P. /J.M.I.P.;

7 559 au M.A.H.P. et à la Villa J.H. Fragonard.

Les musées de Grasse, en tant que Musées de France, ont pour mission d'être des passeurs de mémoire et de savoir auprès de tous les habitants du territoire et au-delà. Malgré les conditions sanitaires, 932 actions d'Education Artistique Culturelle et Sensorielle ont été menées (durant l'année scolaire 2019-2020) en collaboration avec la D.R.A.C., le Rectorat et la D.A.A.C de Nice, la Direction Culture de la CAPG, V.A.H. de la Ville de Grasse, les structures encadrant des publics fragilisés (P.L.I.E. de la CAPG, le C.C.A.S. de Grasse, le S.A.S. Almandin, l'Arche, C.A.J. Le Roc, O.R.S.AC, la Maison d'Arrêt de Grasse, le Service Gériatrie et Psychiatrique du CHG...).

Le service des publics des Musées de Grasse est désormais reconnu à l'échelle nationale pour la qualité de ses actions E.A.C. qui participent à une politique inclusive touchant tous les publics.

Par projet E.A.C., on entend les actions intégrant trois piliers : l'enseignement, la rencontre avec les œuvres et la pratique artistique et culturelle.

EVÉNEMENTS ET VISITES GUIDÉES À DESTINATION DU **GRAND PUBLIC**

Des événements ont pu être

maintenus au sein des musées de Grasse, essentiellement durant l'été 2020, permettant d'accueillir 955 personnes:

- →4 conférences au MIP.
- →2 événements aux JMIP.
- →3 journées à thème de l'AJMIP.
- →1 journée caritative avec le CHG.
- →2 conférences au MAHP.
- →5 nocturnes au MAHP.
- →1 inauguration d'exposition temporaire.

Les visites guidées de l'été au MIP ont connu une hausse de fréquentation.

203 visites guidées ont été assurées (soit 2 295 visiteurs).

LES MUSÉES PARTICIPENT AU **DÉVELOPPEMENT DE L'E.A.C.**

Durant l'année scolaire 2019-2020 : 13 805 personnes ont participé, sur les 4 sites, à des actions particulières dans le cadre de projets de médiation culturelle, de visites ou d'activités culturelles. L'ensemble conçu et mis en œuvre par les médiateurs culturels du Service des Publics des Musées de Grasse.

Au MIP et aux JMIP, 8 208 jeunes de 18 mois à 18 ans et 3 232 jeunes au MAHP ont ainsi bénéficié d'actions d'Education Artistique Culturelle et Sensorielle.

Le public majoritairement touché est celui des scolaires : 11 441 jeunes, de 3 à 18 ans, accueillis sur les 4 sites. Les personnes issues du champ social, médical et sousmain de justice sont également prises en charge, soit environ 403

La crise sanitaire a engendré collections).

des conditions inédites pour les musées. Entre jauges réduites puis fermeture, de mars à décembre, les musées ont dû imaginer de nouvelles propositions pour rencontrer les publics et poursuivre cette action de service public. Des propositions numériques variées, publiées sur les réseaux sociaux et le site des musées dès le premier confinement, ont été réalisées en collaboration avec le service communication de la CAPG (39 tutoriels et 8 quiz sur les



De plus, adaptation et flexibilité,

co-construction et réflexion avec

nos partenaires récurrents ont

permis d'aboutir à des médiations

alternatives permettant de

conserver le contact avec les

publics à distance : visites filmées

en direct, ateliers en visio,

vidéo-conférences en direct et

enregistrées, actions hors musée au

sein des structures... Un maximum

de projets a pu être ainsi maintenu

grâce à la capacité de résilience de

Analyse sensorielle au MIP en

collaboration avec l'Institut

de Chimie de Nice (I.C.N.),

laboratoire de recherche associé

Projet de liaison collège-université

permettant d'associer patrimoine

et recherche scientifique, à

destination de deux groupes de

2^{nde} option scientifique du lycée

à l'Université Côte d'Azur.

Amiral de Grasse.

l'équipe du service des publics.

EXEMPLE DE PROJETS

L'opération « C'est mon patrimoine » 2020 s'est déroulée avec deux structures : durant l'été avec la P.J.J. à la Maison d'arrêt de Grasse et à l'automne avec l'association SOLI-CITES du quartier Les Fleurs de Grasse.

En collaboration avec CT3i compagnie, sous la direction de Marie-Claire RUIZ, ont été mises en place des activités autour du Théâtre Forum.

Pour rappel : cette technique de théâtre participative vise à la conscientisation et à l'information. Les participants improvisent, puis fixent une histoire de 15 à 20 minutes sur des thèmes illustrant des situations d'oppression ou des sujets problématiques liés à leur réalité sociale, économique ou sanitaire. Ils vont ensuite la jouer. À la fin de la scène, le meneur de jeu propose de rejouer le tout et convie les participants à intervenir à des moments clés où ils pensent pouvoir dire ou faire quelque chose qui infléchirait le cours des événements.

Les sujets seront définis avec les participants à partir d'ateliers olfactifs réalisés au préalable au musée ou en prison.



La restitution n'a pas pu avoir lieu à cause du 2ème confinement.

Soit 2 sessions pour 27 jeunes participants.

Projet éveil des sens à destination de la Petite enfance

A destination des enfants de 18 mois à 2 ans et demi en crèche familiale : découverte des 5 sens et de leurs usages.

En partenariat avec le R.A.M. (relais assistants maternels) et la Crèche Familiale Les Coccinelles de Grasse. les tout-petits ont été accueillis sur les 4 sites. Un programme annuel spécifique a été conçu autour de l'usage des cinq sens : odorat et goût explorés au MIP et aux JMIP en utilisant des matières premières de la parfumerie, et au MAHP avec des activités pratiques autour de l'huile d'olive. A la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard, les enfants ont appréhendé les œuvres exposées par le toucher et l'ouïe grâce à « la boîte à tableaux », outil de médiation spécialement créé afin que les tout-petits puissent découvrir différents éléments sensoriels des tableaux.

Les séances aux musées ont pu reprendre après le déconfinement, en juillet 2020. Après la coupure du 2^{ème} confinement, les séances ont repris hors les murs dans les locaux des structures, par petits groupes.

PUBLICS DU CHAMP MÉDICO-SOCIAL.

Des visites et des ateliers réguliers sont organisés en fonction des besoins des structures spécialisées. Sous forme de rencontres interactives et ludiques, sont activés les sens possibles en fonction des handicaps des participants.

Les projets mis en place ont permis ainsi d'accueillir 200 personnes handicapées.

Sessions Culture Insertion: 100% Inclusion par la culture

Cette action pérenne a pour objectif le soutien à l'intégration et à la cohésion sociale. Les participants sont des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Les partenaires de cette action sont : l'association des Jardins de la Vallée de la Siagne (JVS), Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), l'Association provençale de culture et d'enseignement populaire (ASPROCEP) et la Section d'Adaptation au Travail La Cardeline.

Cette année, 3 sessions ont pu avoir lieu. Au MIP, les participants ont pratiqué des activités artistiques tout en faisant le lien avec des ateliers sur l'emploi. L'ensemble est encadré par les médiateurs des musées et des intervenants extérieurs. Sur 4 jours, les ateliers étaient: autoportrait olfactif, socioesthétique, chant, écriture, théâtre



d'improvisation, expression corporelle, puis un atelier bilan tourné vers l'emploi.

Soit 3 sessions sur l'année pour 30 personnes en réinsertion accueillies.

Projet en lien avec le soin et l'hygiène

Projet à destination d'un public adulte, déficient cognitif et sensoriel de la S.A.S. Almandin de Grasse.

Initialement conçu en résonance avec l'exposition temporaire estivale 2020 du MIP, ce projet repose sur la compréhension du lien entre apparence et relations sociales.

L'exposition estivale ayant été reportée suite au confinement et les résidents ne pouvant plus venir au musée, le projet qui avait commencé dans les musées a dû se poursuivre en distanciel, grâce à des visites et ateliers filmés en direct. La SAS Almandin disposant de l'équipement technique nécessaire (internet et grand écran), les résidents ont pu « visiter » le musée à distance. Grâce au matériel listé en amont, ils ont pu également réaliser en direct des ateliers, simplifiés pour l'occasion, en suivant les gestes et indications de la médiatrice.

Projet 99 Parfums

Projet d'écriture autour de la mémoire collective, en lien avec la parfumerie et le Pays de Grasse au XX^{ème} siècle.

Ce projet croisé entre différents publics a été mené en collaboration avec Geneviève Flaven, écrivaine. Les participants étaient les lycéennes du Lycée technique De Croisset de Grasse de 1ère bac pro A.S.S.P. (Aide, Soins et Services de la Personne) et des majeurs de la Maison d'Arrêt de Grasse suivis par l'Unité Locale d'Enseignement. A partir de 140 heures d'enregistrements audio conservées au MIP, témoignages de vie de personnes ayant travaillé dans la parfumerie, Geneviève Flaven a rédigé des textes de théâtre. Des ateliers d'écriture animés par G. Flaven ont permis de composer la version définitive de la pièce 99 PARFUMS.

La restitution, initialement prévue en maison de retraite médicalisée à Grasse en mars 2020 et donc annulée, s'est finalement déroulée aux JMIP à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE - PSYCHIATRIE ET GÉRIATRIE.

Le service des publics de la Conservation des Musées de Grasse organise des ateliers olfactifs et culturels au Service Psychiatrie et Gériatrique du Centre Hospitalier de Grasse.

En gériatrie, il s'agit de mettre en œuvre des ateliers permettant aux résidents de la Maison de retraite médicalisée de s'exprimer par et autour des odeurs. Le travail est surtout axé sur la mémoire. Soit 16 actions par an.

En psychiatrie milieu fermé, les ateliers se déroulent en collaboration et en présence de l'art-thérapeute et de la psychologue du service psychiatrie.

Soit 11 actions par an.

En psychiatrie en maison d'arrêt, en partenariat avec l'UCSA, unité psychiatrique en maison d'arrêt, à destination des majeurs en suivi psychologique et des majeurs isolés en suivi psychiatrique de la maison d'arrêt de Grasse : l'idée est de mutualiser les pratiques et les savoir-faire des médiateurs culturels, en termes de médiation sensorielle, et des psychologues, déjà éprouvés à l'hôpital et de les étendre au milieu carcéral.

Soit 18 actions en collaboration avec les deux psychologues sur site.

Ainsi, 45 actions ont été réalisées par le service des publics en Maisons de retraite médicalisées, en Maison d'arrêt et à l'Hôpital de Grasse. Soit 328 personnes touchées.



Les expositions



La poudre de beauté et ses écrins, le siècle des poudriers (1880-1980).

29 mai - 27 septembre 2020

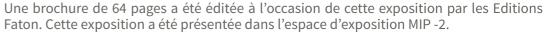
En raison de la crise sanitaire, cette exposition a été repoussée en mai 2021.

Toutefois, le catalogue a été édité par les Editions Faton et mis en vente à la boutique du Musée.

- -totalité des prêts validés ;
- -scénographie conçue;
- -textes rédigés ;
- -localisation des 173 objets du MIP;
- -encadrement des 15 œuvres graphiques du MIP.

Leonetto Cappiello, l'affiche et la parfumerie

18 septembre 2020 - 7 mars 2021



Compte tenu de la crise sanitaire et de la fermeture du musée à partir du 30 octobre, une visite guidée en ligne a été présentée sur le site web des musées de Grasse.

- -scénographie conçue;
- -textes rédigés;
- -prêt de 43 œuvres graphiques des collections Pierre Capiello, Marie-Laure Soulié Cappiello et Agnès Trousseau Cappiello ;
- -préparation des 9 affiches du MIP;
- -encadrement des 46 œuvres graphiques;
- -prise de vue pour catalogue par un prestataire extérieur des 17 affiches.

LES PRÊTS SORTANTS

- → Musée des Années 30, Boulogne-Billancourt, exposition sur le paquebot Ile-de-France (1927-1959), du 16 octobre 2019 au 10 février 2020 : 1 objet ;
- → Hôtel de Caumont, Aix en Provence, 8 novembre 2019-22 mars 2020, autour de la collection de surimono et estampes japonaises de la collection Georges Leskowicz: 2 objets;
- \rightarrow L'Ecomusée du Pays de Rennes, du 30 novembre 2019 au 30 avril 2020 : 1 objet ;
- → Lambersart. Réalisation de l'exposition « Secrets de Parfums », du 07 décembre 2019 au 26 avril 2020 : 220 objets.

LES PRÊTS ENTRANTS

- → 1 prêt entrant de longue durée : boîte japonaise « Inro » du 19e s. du Musée des Arts Asiatiques à Nice.
- → Retour de l'œuvre du FRAC PACA L'Arbre qui pleure

ACCOMPAGNEMENT DE VISITE

Projet de mise en place de visioguides : cahier des charges rédigé, définition des contenus,...







La conservation et la régie des collections

INVENTAIRE / RÉCOLEMENT DES COLLECTIONS

Harmonisation des données en vue de la migration vers le nouveau logiciel Decalog

- →Récolement décennal n°2 (2016-2025): 1853 notices d'objets sur 56 437;
- →65 fiches d'inventaire revues et/ ou créées ;
- →Refonte de l'arborescence des localisations et actualisation des 1 550 localisations des objets présentés, au 31/12/2020;
- →Changement du logiciel de gestion des collections en cours. Harmonisation de 4 fichiers Excel de récolement comptabilisant au total 12 560 lignes ;

La numérisation des collections et la photothèque des musées

- →345 photos des acquisitions de l'année 2019 : prise de vue, légende, retouche ;
- →200 photos des objets précieux fin 19e-début 20e par un prestataire extérieur;
- →3 300 numérisations de publicités de cosmétique par un prestataire extérieur;
- →Rangement et harmonisation du dossier Maisons de Parfumerie, soit 532 sous-dossiers.

Les acquisitions et les dépôts

→Plusieurs lots en don en 2020 d'un total de 54 objets seront présentés en Commission Scientifique Régionale le 07/04/2021 : flacons XXe siècle, petit matériel industriel;

- →1 achat (18/02/2020) : coffret indien du début XXe;
- →Dépôt entrant : 1 prêt pour la restructuration en 2019, transformé en dépôt pour une durée supérieure ou égale à 5 ans : Musée National de la Renaissance à Ecouen : bouteille du 16e s.

Entretien des collections

- →Nettoyage encordé (alambics sur caillebotis 2 fois par an);
- →Microaspiration (collections industrielles hors vitrines);
- →Acquisition: oxymètre (anoxie) et 2 lampes lumières du jour (montage exposition et constats d'état).

Plan de sauvegarde des biens culturels

Le service sécurité et la régie des collections ont bien avancé sur le plan de sauvegarde des biens culturels demandé par le Ministère de la Culture : mise en place de réserves de proximité pour du matériel en cas de sinistre ; liste des intervenants à contacter ; liste des œuvres en cours de finalisation en 2021.

Les recherches et le centre de documentation

Les documentalistes ont continué leurs missions pendant cette année difficile.

→Environ 10 rendez-vous

physiques (fortement impactés par les deux confinements);

- →45 demandes de particuliers ou professionnels du secteur de la parfumerie par mail ou téléphone;
- →1 intervention en extérieur dans le cadre de Biblihautpays (30/01/2020);
- →Participation à la mise en place et à l'enrichissement du portail numérique des collections grassoises, en partenariat avec la Villa Saint-Hilaire;
- →510 notices d'ouvrages du fonds documentaire du MIP informatisées via le SIGB Orphée ;
- →11 demandes traitées en complément par la régie des collections.

Commercialisation et privatisation

RAPPEL DE LA SITUATION DES MUSÉES EN 2020

Musée International de la Parfumerie (MIP)

- →14 Mars 2020 : Fermeture du MIP; →Juin 2020 : Ouverture du MIP les week-ends seulement → vendredi, samedi, dimanche inclus;
- →Juillet/Août/Septembre & Octobre : Musée ouvert de nouveau selon les conditions sanitaires en vigueur;
- →23 Octobre 2020 : Fermeture de nouveau du MIP au 31/12/2020.

Jardins du Musée International de la Parfumerie (JMIP)

- →14 Mars 2020 : Fermeture des JARDINS.JMIP;
- →11 Mai 2020 → 23 Octobre 2020 : Ouverture de nouveau des JARDINS. JMIP selon les conditions sanitaires en vigueur;
- →23 Octobre 2020 : Fermeture du site jusqu'au 31/12/2020.

Ces sites ont été ouverts au public en moyenne 6,5 mois au cours de l'année 2020, dont 3,5 mois selon les conditions sanitaires en vigueur qui ne permettaient plus d'exploiter ces derniers et d'accueillir du public dans les conditions normales.

SITUATION DES DOSSIERS AU 31/12/2020

- →184 dossiers traités en 2020. Valeur financière : €177.951,72 ;
- →68 d'entre eux ont été confirmés et maintenus courant 2020.
- Valeur financière : €49.732,24 ;
- →116 d'entre eux sans suite dont 87 annulations cause COVID.
- Valeur financière : €128.219,48 (dont €62.895,48 annulations COVID).

LES JARDINS GÉNÈRENT DE PLUS EN PLUS D'INTÉRÊT

Une tendance qui s'affirme depuis 2/3 ans au détriment du MIP et la crise du COVID n'a fait que l'accentuer.

Les PRIVATISATIONS GRATUITES du MIP et des JARDINS.JMIP totalisent donc 26 dossiers comme indiqué ci-dessus et comptent 653 personnes réparties de la façon suivante:

→MIP: 19 DOSSIERS GRATUITS pour 338 personnes.

→JMIP: 7 DOSSIERS GRATUITS pour 315 personnes.

LES MÉCÈNES

L'année 2020 n'a pas permis aux entreprises de profiter de leurs contreparties de MÉCÉNAT.

Les structures professionnelles, dont font partie nos mécènes ne se sont plus manifestés depuis la mi-mars 2020.

Au total, les dossiers concrétisés et maintenus en 2020 ont généré la visite sur site de 1211 personnes.



JARDINS DU MIP



Les Jardins du MIP ont également été impactés par la crise sanitaire et les réglements COVID. De fait, leur réouverture était attendue par beaucoup. La trêve estivale a permis une parenthèse de douceur dans cette actualité anxiogène et les périodes de fermeture ont vu de nombreux travaux d'amélioration s'accomplir. Les gestes barrières, pour la santé et la sécurité de tous et de toutes, ont été scrupuleusement suivis sur l'année 2020.

2020 en un coup d'oeil



Mise en place d'un protocole sanitaire



Des animations en plein air maintenues



De nouveaux aménage-ments



Des travaux pour améliorer les jardins

JMIP

La vie aux jardins

Le jardin des menthes

Création et ouverture au public après confinement le 16 mai, avec mise en place d'une stricte règlementation sanitaire.

- →Cascade, ruisseau et bassin en circuit fermé.
- →Végétalisation.
- →Mécénat de la Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur (8.000,00€) avec la participation financière de l'AJMIP (16.500,00€).

Installation d'un système d'irrigation primaire sur les restanques des agrumes et de la trilogie agricole avec la participation financière de l'AJMIP (8.000,00 €)

→Installation d'un système de goutte-à-goutte.

Sécurisation des bassins et restanques avec la participation financière de l'AJMIP (6.250,00 €)

- →Installation d'une rambarde en fer forgé autour du vieux bassin.
- →Installation d'une rambarde au-dessus du bassin du parcours olfactif.
- →Installation d'une rambarde en fer forgé sur la zone de piquenique.

Pergolas et aménagements en

- →Création d'une pergola dans le jardin des écoles.
- →Création d'une pergola/ombrière devant l'atelier.
- →Création d'une pergola et terrasse en bois faisant office de scène sur l'aire de pique-nique.
- →Création d'une claustra en ganivelles pour accompagner la montée du jardin des écoles.
- →Création de marquises au-dessus des portes des toilettes du public.



Aménagements divers

- →Réaménagement du talus d'iris de l'esplanade.
- →Tressage de bordures en bambous ou cannes de Provence dans le champ de géraniums rosat, sous les mûriers, dans la note fruitée.
- →Création d'un muret en pierre sèche le long du champ de cassis.
- →Création d'un hôtel à insectes dans le jardin des écoles, installation d'une mangeoire à oiseaux dans la note boisée, réfection de l'hôtel à insectes de la note florale.
- →Enrichissement des collections végétales.
- →Aménagement et décoration de la salle de conférences.

Exposition

Nos magnifiques voisins. Pierre Escoubas, exposition photo

Cette exposition a été repoussée en mai 2021.

Animations

- →Pour les JEP de septembre, pièce de théâtre portée par la compagnie Les *99 parfums*, avec la participation financière de l'AJMIP (850,00 €).
- →Enjuillet: Partir en Livre maintenu dans le respect des consignes de sécurité sanitaire.
- →En septembre : *Une Rose Une Caresse* et *Troc'Plantes* maintenus dans le respect des consignes de sécurité sanitaire.



LE SPORT POUR TOUS

Le sport Scolaire

Un des rôles de la Communauté d'Agglomération est de favoriser le développement de la pratique sportive au sein des établissements scolaires.

Cet investissement sur la jeunesse correspond à la volonté de valoriser la pratique du sport comme vecteur d'éducation et de formation.

Fonctionnement

1 créneau de 1h30 par classe (du CP au CM2) par semaine toute l'année scolaire.

→St-Cézaire-sur-Siagne: 8 créneaux →St-Vallier-de-Thiey: 7 créneaux pour EF, 3 pour le Collet de Gasq

→Spéracèdes: 3 créneaux →Cabris: 4 créneaux →Le Tignet : 7 créneaux

→Peymeinade:

Mistral: 4 créneaux, St Exupéry: 6 créneaux, Mirabeau Fragonard: 9 créneaux

→Auribeau : 9 créneaux

Soit un total de 60 créneaux par semaine.

Les activités proposées

Escrime, Balle ovale, Handball, TchouckBall, orientation, VTT, Athlétisme, jeux d'opposition, Accrosport, cirque, double dutch, natation, basket, hockey, ultimate, ski, handball, balle au pied, escrime.

Ces activités sont enseignées par une équipe de 8 éducateurs





Les équipements nautiques

ALTITUDE 500 Fréquentation

4397 entrées.

Pour les CLSH et groupes (le matin de 10h à 12h) : 525 entrées.

Les enfants proviennent de 15 centres de la CAPG et de la ville de Grasse.

Des résidents d'un IME et de 2 Accueil pour Adultes handicapés ou Autistes ont été accueillis.

Point du protocole sanitaire COVID

→Sens unique de circulation, désinfection des mains à l'entrée, vestiaires fermés pour les accueils de loisirs, ouverture d'un site pour réservation des créneaux uniquement en ligne.

10h-12h : Ouverture en exclusivité pour un seul accueil de loisirs, maximum 20 personnes.

12h-19h: Ouverture exclusive pour le public dans la semaine (pas de centres de loisirs) avec 4 créneaux de 2h, 3 couloirs de nage, maximum 60 personnes dans le bassin de nage, 20 personnes dans le bassin d'apprentissage, fermeture de la pataugeoire.

→Présence de 4 médiateurs* se trouvant en permanence sur l'équipement durant les heures d'ouverture au public. (*L'équipe des médiateurs était constituée de 3 rugbymans du ROG).

Vidéo surveillance.

→Recrutement national des Maîtres-nageurs grâce à la mise à disposition de logements gratuits par la ville de Grasse (plateau de Roquevignon) permettant un recrutement qualitatif (augmentation des activités – cours collectifs, aquagym,...)

- →Fermeture des plongeoirs (raison de sécurité des équipements).
- →Pas de restauration sur place.

Avis du personnel

- →Climat général plus apaisé et moins bruyant,
- →Meilleure efficacité durant la surveillance,
- →Moins d'infractions au règlement intérieur,
- →Gestion de situations délictuelles facilitée,
- →Diminution des entrées illicites,
- Clientèle accueillie plus familiale (famille avec BB, personnes âgées...) en plus grand nombre durant toute la journée,
- →Satistaction d'avoir passé l'été sur l'équipement,
- →Les Maîtres-nageurs ont fortement apprécié la présence de médiateurs « adaptés ».

Avis des centres de loisirs

- →Meilleure gestion des enfants, notamment dans la sécurité, un seul centre par créneau,
- →Surveillance efficace,
- →Les animateurs retrouvent leur coeur de métier, l'animation, plutôt que la sécurité, comme par le passé avec la mixité du public,
- →Diminution du bruit favorisant le calme des enfants.

Avis des usagers payants

→Climat général apaisé et calme

sur l'équipement depuis deux ans, →Une réelle diminution des incivilités constatée par les usagers

réguliers, →Un meilleur confort d'utilisation de l'équipement,

- →Les lignes de nage sur l'ensemble des horaires d'ouverture au public,
- →Qualité des cours d'aquagym,
- →Envie de revenir.

En conclusion, le fonctionnement a donné satisfaction malgré un protocole sanitaire contraignant.

Travaux réalisés en 2020

- →Aménagement des locaux maitres nageurs,
- →Nouvelles douches,
- →Etanchéité de la terrasse du snack,
- →Aménagement infirmerie.

PISCINE DE PEYMEINADE Fréquentation

5358 entrées.

1500 entrées pour le scolaire et accueil de loisirs.

Mis à part les écoles, collèges, centres de loisirs, crèches et le RAM, la piscine a été fréquentée essentiellement par des familles, des personnes retraitées, quelques adolescents, nageurs sportifs venant des communes du Pays de Grasse, mais aussi des communes avoisinantes (Montauroux, Fayence, Le Rouret, Roquefort, Chateauneuf, Valbonne...).

Les usagers sont satisfaits

de l'équipement, malgré son ancienneté (propreté des locaux, personnel accueillant, personnel d'animation) et malgré le protocole sanitaire.

En 2020, elle n'a accueilli des scolaires et périscolaires que durant le mois de septembre.

Travaux réalisés en 2020

- →Aménagement de la douche maîtres-nageurs,
- →Aménagement des vestiaires maître-nageurs,
- →Aménagement du bureau infirmerie,
- →Changement des sanitaires publics.



PISCINE HARJÈS Fréquentation

4383 entrées.

23188 entrées pour le scolaire et accueil de loisirs.

22714 entrées pour les associations.

→Du 1^{er} Janvier au 15 mars, ouverture normale de la piscine avec une amplitude de 7h00 à 22h30 du lundi au vendredi, de 7h00 à 20h30 le samedi et de 8h30 à 14h00 le dimanche.

→Du 16 mars au 1^{er} septembre, fermeture cause COVID + fermeture estivale.

→De début septembre au 15 octobre, ouverture normale en mode dégradé avec réservation de créneau en ligne. Pour les scolaires, accueil d'une seule classe à la fois, affichage des gestes barrières, mise en place de distribution de gel hydro alcoolique, sens de circulation.

→Du 15 octobre aux vacances de Noël, fermeture de la piscine au public, maintien de l'accueil des scolaires, une classe à la fois.

Durant les périodes d'ouverture de la piscine, accueil des sportifs de haut niveau pour leur entrainement sur des créneaux spécifiques.

La piscine est fréquentée essentiellement par des familles, des personnes retraitées, nageurs sportifs, scolaires primaire et secondaire, associations et périscolaires.

Outre son ouverture au public, la piscine Harjès accueille gracieusement de nombreux clubs et scolaires tout au long de l'année.

Les subventions

La CAPG subventionne 3 associations sportives reconnues d'intérêt communautaire.



	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ROG	65 000 €	80 000 € (suite au développement de l'activité « école de rugby » à St-Vallier-de- Thiey)	80 000 €	78 000 €	78 000 €	85 000 €
CERCLE D'ESCRIME DU PAYS DE GRASSE	18 500 €	18 500 €	18 500 €	16 650 €	32 700 € (valorisa- tion maître d'armes)	32 700 €
DAUPHINS DU PAYS DE GRASSE	22 500 €	22 500 €	22 500 €	20 250 €	20 300 €	20 300 €







TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

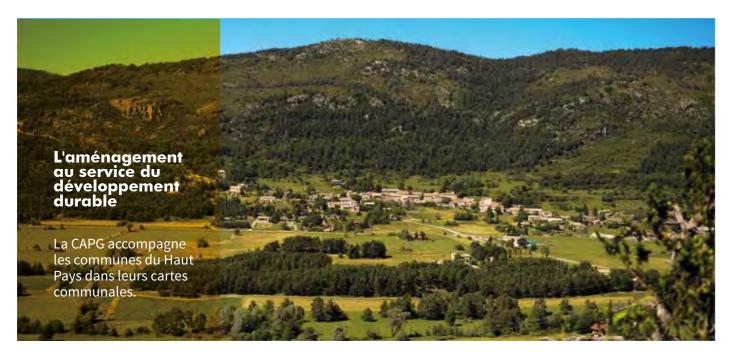
L'aménagement de l'espace vise l'organisation d'ensemble et le fonctionnement global d'un territoire, où s'imbriquent différents lieux de vie, supportés par un élément fondamental : le sol, c'est-à-dire la ressource foncière, dont il s'agit notamment de rationaliser les usages.

Le but est d'assurer le développement équilibré d'un territoire pour une meilleure répartition des populations et des activités. L'aménagement de l'espace vise, à la fois, la mise en valeur les ressources locales et l'amélioration du cadre de vie des habitants en atténuant les disparités de développement économique et social.

L'aménagement de l'espace concerne également la mobilité et les transports. La CAPG, en plus de son réseau de Bus Sillages, développe les déplacements alternatifs et la mobilité durable. Elle a mis en place le réseau de location de VAE "la Bicyclette", ainsi que de nombreux Plans de Déplacements Entreprises. L'objectif de ces politiques de mobilité est de faciliter les déplacements des habitants et réduire leur impact sur l'environnement.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



L'aménagement est une compétence clé qui permet de penser et de maîtriser l'évolution de notre territoire. L'objectif est de créer les conditions d'un développement harmonieux dans le respect de notre patrimoine naturel et architectural, et d'assurer un juste équilibre entre les fonctions urbaines et naturelles. Cette politique d'aménagement s'engage dans une démarche de développement durable à l'échelle de nos 23 communes et au-delà, grâce au Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest des Alpes-Maritimes.

Le service aménagement du Pays de Grasse est mutualisé avec celui de la ville de Grasse depuis 2010. La cohérence de l'aménagement à l'échelle communale et intercommunale est ainsi renforcée.

2020 en un coup d'oeil

Finalisation des cartes communales de Collongues, Gars, Amirat et les Mujouls

Restructuration du site BIOLANDES

Les études engagées en 2019 ont permis d'élaborer, en lien avec les services de l'Etat, les conditions techniques de restructuration de cette friche industrielle de 2,5 ha, en prenant en compte les contraintes liées notamment à l'aléa inondation. Une convention signée en janvier 2020 avec l'EPF PACA doit permettre d'assurer le portage foncier de ce site en vue d'engager les travaux une fois le site maitrisé (négociation en cours via l'EPF PACA et le propriétaire foncier).

L'amélioration des équipements sur le territoire de la CAPG

La CAPG a accompagné le montage d'un projet d'équipement sportif, porté par des sportifs grassois, qui mettra à disposition des habitants du Pays de Grasse des terrains de basket indoor en 3 contre 3 (premier équipement de ce type en PACA). L'aide au montage s'est concrétisée par un protocole de location/vente d'un hangar appartenant à la CAPG, afin de sécuriser le modèle économique de ce projet novateur et permettre l'élargissement de l'offre sportive du territoire. Les travaux d'aménagement du hangar ont débuté en novembre 2020 pour une inauguration prévue en février 2021.

AMÉNAGEMENT & FONCIER

Les parcs d'activités communautaires : renouvellement urbain des friches industrielles et requalification des parcs existants

La politique de développement et de requalification des parcs d'activités est menée dans le cadre de la stratégie d'aménagement du Pays de Grasse pour développer l'offre foncière à destination des filières industrielles et artisanales. Celle-ci vise également à améliorer l'attractivité des parcs existants afin de favoriser l'accueil de nouvelles activités sur le territoire et d'optimiser la qualité de service pour les entreprises déjà implantées.

REVALORISATION DES FRICHES INDUSTRIELLES : ÉTUDE DE FAISABILITÉDERESTRUCTURATION DU SITE BIOLANDES FINALISÉE, LE PARTENARIAT AVEC L'EPF PACA MOBILISÉ POUR LA MAÎTRISE FONCIÈRE DU SITE L'un des axes forts du projet de territoire de la CAPG est de permettre le développement de l'offre foncière économique. dans un contexte de raréfaction des disponibilités foncières et de préservation des espaces naturels et agricoles. Le Pays de Grasse a souhaité ainsi prioriser le renouvellement urbain d'anciennes friches industrielles déjà artificialisées pour l'accueil de nouvelles activités économiques. Un gisement foncier significatif a été identifié sur le site BIOLANDES à Grasse, déjà fortement artificialisé (3ha), mais soumis à un aléa inondation important.

Les études menées en 2020 ont permis de déterminer les conditions d'équilibre financier de l'opération d'aménagement, notamment au regard de l'acquisition et de la valorisation foncière du site, pour lesquelles l'EPF PACA a été mandaté par une convention d'intervention foncière signée le 22 janvier 2020.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PARCS D'ACTIVITÉS EXISTANTS

Parmi les 11 zones d'activités économiques qui relèvent de la compétence du Pays de Grasse, les parcs d'activités des Bois de Grasse et de Ste-Marguerite à Grasse, ainsi que celle de l'Argile à Mouans-Sartoux, ont fait l'objet de travaux de requalification, notamment concernant la sécurisation et l'aménagement de stationnements (études et réalisations) et la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques.

La CAPG au service de ses communes membres pour les accompagner dans l'élaboration de leurs projets d'aménagement

L'ÉLABORATION DES CARTES COMMUNALES DE 4 COMMUNES DU HAUT PAYS

Les Communes d'Amirat, Collongues, les Mujouls et Gars ont souhaité engager l'élaboration de cartes communales (document d'urbanisme) afin de maitriser l'évolution de leur développement et promouvoir leur projet d'aménagement à l'échelle communale.

Ainsi, dans le cadre de la mutualisation des services aménagement et plannification, la CAPG a conduit en 2018, 2019 et 2020 les études nécessaires à l'élaboration de ces cartes communales. L'objectif est d'aboutir à une approbation des 4 cartes mi 2021.

... ET DES ÉTUDES FONCIÈRES ET D'AMÉNAGEMENT DANS LE CADRE

DU SCHÉMA DE MUTUALISATION

Dans le cadre de la mutualisation du service Aménagement entre la CAPG et la Ville de Grasse, des études foncières et d'aménagement ont été réalisées afin de valoriser le patrimoine foncier de la Ville et de la CAPG. Ces études permettent de définir des objectifs de développement urbain maitrisé en tenant compte des objectifs de développement durable (efficacité énergétique, gestion des eaux pluviales, d'insertion sociale. intégration dans le paysage urbain, végétalisation,...) ou de valorisation agricole des terrains. Des études urbaines ont notamment été menées sur le quartier de la gare à Grasse, sur le site Clavary et sur le centre historique.

Par ailleurs, le service aménagement a conduit, avec l'aide d'un bureau d'études, la réalisation d'un bilan opérationnel du PSMV de Grasse en vue de mettre en évidence ses besoins d'évolution, afin de :

→faciliter la mise en œuvre des grands projets de redynamisation du centre ancien,

→optimiser les efforts engagés et portés par la Ville, l'Etat et tous nos partenaires :

▶à travers les différents dispositifs en cours : PRU 1, NPNRU, Action Cœur de ville, nouvelle OPAH, etc.

▶à travers tous les projets concrets déjà engagés ou à engager très prochainement : la Médiathèque, Martelly, le Campus U, etc.

▶à travers la mise en place d'outils tels que les opérations façades, le permis de louer, etc.

TRANSPORTS MOBILITES DURABLES



Dans un contexte de transition énergétique urgente, les collectivités se doivent de réfléchir aux mobilités de demain et d'engager des démarches efficaces, autant en matière de création et de développement des nouvelles infrastructures et services, que dans le domaine de la communication.

Acteur clé en termes d'aménagement du territoire, la CAPG a défini une stratégie de mobilité dont l'objectif principal est la promotion des actions valorisant l'intermodalité et les modes de déplacements alternatifs à la voiture indivividuelle.

2020 en un coup d'oeil



43 VAE disponibles à la location



70 Boxyclettes sécurisées



405
utilisateurs
inscrits sur
Klaxit



2 Plans de mobilité en phase finale

TRANSPORTS & MOBILITÉ

La Bicyclette

CRÉÉ EN 2018 AVEC 23 VÉLOS À ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE), LE SERVICE LA BICYCLETTE DU PAYS DE GRASSE CONTINUE DE CROÎTRE D'ANNÉE EN ANNÉE.

En effet, en juin 2019, suite au succès de l'expérimentation, la pérennisation du service a engendré l'acquisition de 10 nouveaux VAE. Cette nouvelle étape a également été l'occasion d'adapter le service en proposant à la location des VAE barre biaise. En 2020, suite à la réponse positive de l'ADEME concernant l'appel à projet « Vélos et Territoires », la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a déjà pu faire l'acquisition de 10 nouveaux VAE. Fort de son succès, le service poursuivra sa politique volontariste VAE dans les deux prochaines années pour arriver à 70 VAE d'ici le début de l'année

LES STATIONNEMENTS BOXYCLETTES

Dans la poursuite du développement des modes

actifs par la Communauté d'Agglomération, de nouveaux aménagements permettant de sécuriser le stationnement des vélos et VAE, « Les Boxyclettes », ont été déployés. Ce service est destiné à accueillir les vélos de l'ensemble des habitants du territoire du Pays de Grasse. En 2019, on pouvait retrouver ces modules sur les aires de covoiturage de la ville de Grasse (Alambic) et de Mouans-Sartoux (rond-point de la pénétrante Cannes-Grasse et la gare SNCF). En 2020, de nouveaux sites ont été équipés, à savoir :

- →Pôle d'Echanges Multimodal de Grasse (Route de la Marigarde 06130 Grasse),
- →Piscine Harjès (73 Avenue Antoine de Saint-Exupéry, 06130 Grasse),
- →Stade Perdigon (117 Route de Pégomas, 06130 Grasse),
- →Aire de covoiturage (Proche Rond-Point de la Liberté, 06530 Peymeinade),
- →Espace Daudet (Piscine Chemin du Stade, 06530 Peymeinade),

→Zone sportive de la Paoute (190 Route de Cannes, 06130 Grasse),

→La Roquette-sur-Siagne (73, Chemin de la Commune, 06550),

→Pégomas – Parking salle Mistral (Avenue Frédéric Mistral, 06580),

→Parking du Jardin du MIP (Chemin des Gourettes, 06370 Mouans-Sartoux).

En tout, 36 nouvelles places sécurisées et fermées sont installées, ainsi que 15 arceaux. Au total, la CAPG compte 70 stationnements sécurisés.

La dématérialisation du ticket unitaire -Mybus

Face au contexte sanitaire rencontré en 2020, il est apparu important de développer un nouveau service permettant de dématérialiser les titres de transport en commun. L'application MyBus, créée par l'entreprise Monkey Factory, le permet. Ainsi, en octobre 2020, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la régie des transports Sillages ont noué un partenariat avec cette entreprise, permettant d'acheter son ticket à l'aide de son smartphone et de le composter à l'intérieur du bus via un QR Code.





Klaxit, l'application de covoiturage

Les déplacements en voiture restent prépondérants et ne peuvent pas être uniquement solutionnés par le transport urbain. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération s'est engagée sur la promotion et le développement de la pratique du covoiturage.

Depuis septembre 2020, la CAPG a signé un partenariat avec la société de covoiturage Klaxit. Tous les trajets en covoiturage réalisés via l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 23 communes de la CAPG seront subventionnés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyageront gratuitement, quand les conducteurs seront de leur côté rémunérés pour chaque passager transporté.

Au 30 Octobre 2020, les chiffres sont éloquents :

→405 inscrits sur l'application,

→Plus de 22,4% des nouveaux inscrits sont d'ores et déjà passés à l'acte « covoiturage »,

→5101 Km parcourus en covoiturage.

Semaine de la mobilité 2020

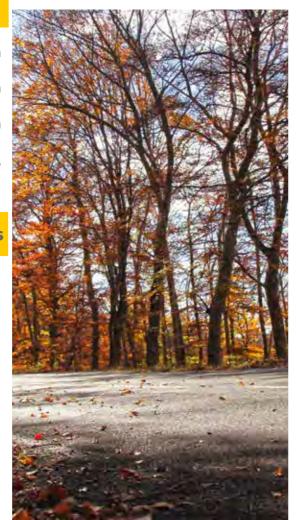
Malgré le contexte sanitaire, la Communauté d'Agglomération a pu maintenir une semaine de la mobilité. En effet, cette année encore, des stands présentant l'ensemble des services alternatifs à la voiture individuelle ont pu être tenus dans les entreprises suivantes :

- →Robertet Plan de Grasse, à Grasse,
- →Robertet Route Sidi-Brahim, à Grasse,
- →Robertet Aroma Grasse, à Grasse,
- →Expressions parfumées, à Grasse,
- →Centre Hospitalier de Grasse.

Plans de mobilité entreprises et administrations

Depuis maintenant plusieurs années, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse accompagne les entreprises dans la mise en place de Plans de Mobilité Entreprises et Administrations du territoire. En 2020, deux PDM sont en phase finale : celui de la Commune de Grasse (plus de 1000 agents), et celui de l'entreprise Expressions Parfumées (plus de 100 salariés).

Pour rappel, un Plan de mobilité est un ensemble de mesures visant à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.



TRANSPORTS SILLAGES



Les transports ont fortement été impactés par la crise sanitaire mais ont su s'adapter. 2020 a vu des améliorations territoriales comme le Pass Sud Azur : des voyages en illimité pendant un mois sur tous les réseaux de transport (bus, train, tram) dans les Alpes-Maritimes* (7 zones au choix).

Le Pass SUDAZUR est disponible dans toutes les Alpes-Maritimes à compter du 1^{er} janvier 2020, et en Principauté de Monaco, à compter du 1^{er} septembre 2020. Il permet de passer en toute simplicité, avec un seul abonnement, sur plusieurs réseaux de transports en commun.

2020 en un coup d'oeil



25 lignes scolaires Sillages



3 679 courses en SAD (à la demande)



20 lignes urbaines Sillages

DEPENSES D'EXPLOITATION	2020		
011 Charges à caractère général (hors Transp.)	233 110,82		
611 Transport	10 447 635,95		
012 Charges de personnel	708 381,69		
65 Autres charges gestion courante	353,04		
67 Charges exceptionnelles	7 219,09		
042 Amortissements des immobilisations	162 067,70		
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	11 558 768,29 €		
RECETTES EXPLOITATION	2020		
20 Immobilisations incorporelles	5 490,00		
70 Recettes voyageurs	780 187,35		
73 Versement transport	6 821 968,74		
74 Subvention d'exploitation	3 352 622,65		
75 Produits divers de gestion	14 209,56		
77 Autres produits exceptionnels	79 177,34		
013 Atténuations de charges	13 553,25		
002 Excédent de fonctionnement reporté 2019	876 482,74		
042 Amortissements des immobilisations	2 745,00		
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	11 946 436,63 €		
DEPENSES INVESTISSEMENT	2020		
20 Frais études	-		
21 Immobilisations corporelles	101 241,52		
040 Amortissements	2 745,00		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	103 986,52 €		
RECETTES INVESTISSEMENT	2020		
001 Excédent antérieur reporté	20 917,21		
040 Amortissements	162 067,70		
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	182 984,91 €		

Lignes Scolaires 2020

CODES	INTITULES	Nombre de véhicules affectés à la ligne
1\$	PLASCASSIER VILLAGE/COLLEGE DES JASMINS/ LYCEE TOCQUEVILLE /GARES/ PLACE DE LA BUANDERIE	1
3\$	LA SIAGNE D'AURIBEAU/COLLEGE ARNAUD BELTRAME	1
4\$	PLACE FREDERIC MISTRAL/PLASCASSIER	1
5\$	AURIBEAU-SUR-SIAGNE/PEGOMAS/COLLEGE DES JASMINS/LYCEE TOCQUEVILLE/ GARES/TOMBAREL	2
6\$	ECOLE JEAN ROSTAND/ECOLE MARIE CURIE/ECOLE JULES FERRY	2
7\$	LA ROQUETTE VILLAGE/COLLEGE ARNAUD BELTRAME	1
85	DANDON/SAINT-JEAN DE LA ROQUETTE/ MOULIN VIEUX/STADE PERDIGON/CHAS- SEURS ALPINS/LE THOURON M.I.P	1
9\$	BOIS DE LA MOURACHONNE/LES 4 CHEMINS/HENRI DUNANT/SAINT-ANTOINE/ BASSES MOULIERES/COLLEGE CANTEPERDRIX	1
10\$	J.CUMERO LE PLAN/GARES/LES 4 CHEMINS/LES CASTORS/SAINT-ANTOINE/ LES COTEAUX/COLLEGE CANTEPERDRIX	2
115	LOGIS DU PIN/ESCRAGNOLLES/COLLEGE SIMON WIESENTHAL	2
12\$	PEGOMAS/AURIBEAU SUR SIAGNE/COLLEGE CANTEPERDRIX + GROUPE SCOLAIRE DU BAYLE	2
13\$	BASTIDES DE MOUANS/CHEMIN DES PLAINES/ECOLE FRANÇOIS JACOB/ ECOLE DE L'OREE DU BOIS/ECOLE AIME LEGAL/COLLEGE DE LA CHENAIE	1
145	PLASCASSIER CHEMIN DE CASTELLARAS/ECOLE AIME LEGAL/ECOLE FRANÇOIS JACOB/ECOLE DE L'OREE DU BOIS/COLLEGE DE LA CHENAIE	1
15\$	BOIS DE LA MOURACHONNE/NARTASSIERE/LES BRUNETTES/CHEMIN DE LA PLAINE/ECOLE FRANÇOIS JACOB/ECOLE DE L'OREE DU BOIS/ECOLE AIME LEGAL/ COLLEGE LA CHENAIE	1
16\$	CABRIS/SPERACEDES/LE TIGNET/SAINT-CEZAIRE/SAINT-VALLIER/ COLLEGE SIMON WIESENTHAL	3
175	OSSOLA/LE COURS H.CRESP/SAINT-CLAUDE ECOLE	1
19\$	"PONT DE SIAGNE/DOMAINE DE L'ISTRE/MOSSELLO/COLLEGE PAUL ARENE "	1
20\$	STADE PERDIGON/ECOLE SAINT-ANTOINE	1
21\$	SERANON/CAILLE RUE PRINCIPALE/ANDON/CANAUX/COLLEGE SIMON WIESENTHAL	1
22SA	CHAPELLE SAINT-MATHIEU/PLACE SAINT-JEAN/MADELEINE SUPERIEUR/ SAINTE MARTHE/COLLEGE CARNOT	1
22SB	ROURE/ESPACE CHIRIS/PLACE SAINT-JEAN/PEYLOUBET/ECOLE SAINT-MATHIEU	1
23\$	BRIANCONNET/SAINT-AUBAN	1
24\$	THORENC/VALDEROURE/LOGIS DU PIN	1
25\$	ROND POINT SAINT-MARTIN/MOUANS-SARTOUX CENTRE/MOULIN DE BRUN/ GARES/PLACE DE LA BUANDERIE	1
26\$	ECOLE SAINT-ANTOINE/CHASSEURS ALPINS/STAGE JEAN GIRARD/LA HALTE/ COL- LEGE CANTEPERDRIX	1
	TOTAL	32

CODES	INTITULES	Nombre de véhicules affectés à la ligne
А	SAINT-VALLIER-DE-THIEY/MAISON D'ARRET/AVENUE THIERS/GRASSE SNCF/MOULIN DE BRUN/LA PAOUTE/MOUANS-SARTOUX/JARDINS DU M.I.P	4
В	LA PAOUTE/MOULIN DE BRUN/GRASSE SNCF/CABRIS CENTRE/SPERACEDES MAI- RIE/SAINT-CEZAIRE CENTRE	3
С	MOULIN DE BRUN/GRASSE SNCF/LES CASERNES/LA HALTE/PEYMEINADE CENTRE BOUTINY/MOSSELLO/PONT DE SIAGNE	5
D	PLACE PARCHOIS/AURIBEAU VILLAGE/LA HALTE/LES MARRONNIERS/GRASSE SNCF/ MOULIN DE BRUN	2
5	PLACE DE LA BUANDERIE/GRASSE SNCF/HOPITAL	3
6	GRASSE SNCF/ECOLE SAINT-ANTOINE/STADE JEAN GIRARD/LES MARRONNIERS/ GRASSE CENTRE VILLE/LES CASERNES/SAINT-CLAUDE ECOLE/GRASSE SNCF	1
6B	GRASSE SNCF/LES CASERNES/GRASSE CENTRE-VILLE/MOLINARD/LES MARRON- NIERS/LA HALTE/ECOLE SAINT-ANTOINE/SIDI BRAHIM/GRASSE SNCF	1
7	PLACE DE LA BUANDERIE/BON MARCHE/PISCINE HARJES/PLACE DE LA BUANDERIE	
8	PLACE DE LA BUANDERIE/SECURITE SOCIALE/PRINCESSE PAULINE/JARDINS DE GRASSE/PLACE DE LA BUANDERIE	1
9	PLACE DE LA BUANDERIE / BEL AIR /ECOLE SAINT-FRANCOIS/BEL AIR/PLACE DE LA BUANDERIE	
10	PLACE DE LA BUANDERIE/ PISCINE HARJES / LES ROUMEGONS/BELLAUD/PLACE DE LA BUANDERIE	
11	COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE/AVENUE DES TERMES/ SAINT EXUPERY/LES MURETS/COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTE- NAIRE	1
12	COLLEGE PAUL ARENE/LES TERMES/LES MURETS/SAINT-EXUPERY/COLLEGE PAUL ARENE	1
13	COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE/LES JAISOUS/MOS- SELLO/DOMAINE DE L'ISTRE/SPERACEDES MAIRIE/COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEIN- ADE CENTRE CENTENAIRE	2
14	COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE/LES JAISOUS/MOS- SELLO/DOMAINE DE L'ISTRE/SPERACEDES MAIRIE/LES HAUTS DE LA FRAYERE/ COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE	1
15	ZAC DU PILON/CHAPELLE SAINT PONS/SAINT-VALLIER CENTRE/COLLEGE SIMON WIESENTHAL	1
16	GRASSE SNCF/LA PAOUTE/MOUANS SARTOUX/Z.I DE L'ARGILE/LA ROQUETTE VIL- LAGE/ROND POINT DES BASTIDES/PLACE PARCHOIS	2
18	PEGOMAS CENTRE/COLLEGE LES MIMOSAS/CAPITOU/LA CANARDIERE TASSIGNY/ CAPITOU/COLLEGE LES MIMOSAS/PEGOMAS CENTRE	1
20	GRASSE SNCF/GRASSE CENTRE VILLE/LES CASERNES/LES 4 CHEMINS/MOUANS- SARTOUX CENTRE/LES JARDINS DU M.I.P	1
40	SAINT-AUBAN /SERANON/CAILLE/ESCRAGNOLLES/SAINT-VALLIER-DE-THIEY/AV- ENUE THIERS/GRASSE SNCF/MOULIN DE BRUN	1
	TOTAL	31

Service à la demande 2020 (SAD)

CODES	INTITULES	Courses réalisées	Kilométres parcourus	Voyageurs transportés
100	Place de la Buanderie/Orsac Montfleuri/Place de la Buanderie			
101	Hautes Ribes 2/Saint-Sauveur/Place de la Buanderie	36	93,90	36
102	Ecole Saint-François/Place de la Buanderie	121	425,20	164
103	Vallée Verte/La Halte			
104	Quartier des Basses Ribes/Sous-préfecture/Place de la Buanderie	89	268,10	98
105	Cigales/Canteperdrix/Campanettes/La Halte/Place Frédéric Mistral	110	156,50	112
106	La Chenaie/Basses Moulières/La Source-Chèvrefeuilles/Place Fré- déric Mistral/La Halte	44	149,80	47
107	Place de la Buanderie/Les Jardins d'Arcadie/Parc du Prado/Coper- nic/Barthou 2/Place de la Buanderie/Martelly/Cours Honoré Cresp	1 163	3 914,00	1 335
108	Quartiers Saint-Mathieu et Saint-Jean/La Madeleine/Place de la Buanderie	199	599,50	206
109	Chemin des Maures et des Adrets/Cercle Sainte-Anne/La Halte/ Place Frédéric Mistral	774	2 127,40	1 382
110	La Halte/Place Frédéric Mistral/Quartier Saint-Antoine	19	33,00	19
111	Place de la Buanderie/Les Roumégons	223	758,10	229
112	Route de Plascassier/Moulin de Brun			
113	Route de Plascassier/Plascassier			
114	Quartiers Saint-Mathieu/Chemin de la Platrière/Grasse SNCF			
115	Quartier Saint-Christophe/Place de la Buanderie			
201	Hôpital/Bois de la Mourachonne/Mouans-Sartoux	430	3 183,40	590
202	Mouans-Sartoux centre/Chemin des Plaines/Chemin des Bastions/ Mouans-Sartoux centre			
203	Cimetière Paysager/Z.I de Tiragon/Z.I de l'Argile/Mouans-Sartoux centre			
220	Pégomas/Saint-Jean/La Roquette village/Z.I de l'Argile/ Mouans-Sartoux centre	242	2 906,30	316
300	Pont de Siagne/Domaine de l'Istre/Mosello/La Scierie			
301	Peymeinade centre Centenaire/Picourenc/Candeou/Peygros/ Saint-Exupéry/Peymeinade centre Centenaire Fonctionne uniquement le samedi (sauf jours fériés) et uniquement en période de vacances scolaires	186	1 026,40	189
302	Peymeinade centre Centenaire/Les Jaïsous/La Scierie/Spéracèdes/ Voie Romaine/Domaine de l'Istre/Peymeinade centre Centenaire Fonctionne uniquement le samedi (sauf jours fériés) et uniquement en période de vacances scolaires			
303	Saint-Exupéry/Riviera/Chemin des Mimosas/Peygros/ Chemin des Plaines/La Cantine/Peymeinade centre Centenaire	43	217,90	43
307	Cabris/Spéracèdes/Peymeinade			
308	Saint-Vallier Grand Pré/Saint-Cézaire centre/Collège Canteperdrix			
400	Auribeau/Hôpital			
401	Pégomas/Hôpital			
TOTAL		3 679	15 859,50	4 766

Service Mobi +2020

Mois	Nombre d'adhérents 2020	Nombre de véhicules	Personnes transportées	Nombre de kilomètres en charge																
janvier			1963	13968																
février			1835	13013																
mars			992	7112																
avril		10 VEHICULES	109	459																
mai		DU LUNDI AU VENDREDI 4 VEHICULES LE SAMEDI	DU LUNDI AU	325	2084															
juin	183		920	6662																
juillet			1				l I									4 VEHICIII ES I E	4 VEHICI II ES I E	4 VEHICI II ES I E	1209	7730
août																1123	8310			
septembre			1881	14106																
octobre			1725	12680																
novembre				1356	10435															
décembre			1272	8732																
TOTAL	183	14	14 710	105 291																

Suivi de l'offre kilométrique du réseau urbain (kms commerciaux) 2020

Mois	kms
janvier	144 120
février	130 139
mars	126 067
avril	58 204
mai	101 667
juin	134 649
juillet	124 090
août	117 832
septembre	145 039
octobre	137 414
novembre	137 682
décembre	137 176
TOTAL	1 494 080











UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Le développement économique du Pays de Grasse s'inscrit dans un équilibre stratégique entre dynamisme du territoire et respect en vironnemental.

De nombreuses entreprises ont choisi le Pays de Grasse pour développer leur activité. Le rôle de la Communauté d'Agglomération est de leur offrir des conditions favorables pour renforcer leur assise économique. Le Pays de Grasse accompagne les projets de toutes natures, grâce à différents leviers : équipements structurants (pépinière InnovaGrasse, hôtel d'entreprises Grasse Biotech), aide à la création d'entreprises et à l'implantation dans les parcs d'activités, aide à la recherche immobilière,...



UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE



2020, une année complexe pour l'économie nationale et, par essence, territoriale. Les crises de cette ampleur révèlent plusieurs éléments. Certaines entreprises qui malheureusement, n'ont pu survivre de par le contexte, leurs objets, leurs fonds propres... Celles qui ont réussi à s'adapter et à se renouveler, et celles qui sont nées de nouvelles opportunités. L'économie n'est pas une longue ligne droite sans embûche, elle est faite de nombreux virages dans la vie des acteurs d'un territoire. La Communauté d'Agglomération a tenté de les accompagner au mieux dans les démarches administratives liées aux restrictions et aides financières COVID. De même, de nombreux événements et formations ont pu être menés au format numérique. L'occasion, pour la collectivité, d'innover et de s'adapter à une nouvelle ère d'information.

2020 en un coup d'oeil



400 000 €
de fonds
CAPG pour
aider les
entreprises



1 nouvelle brochure InnovaGrasse et ArômaGrasse



30 évènements et ateliers économiques en ligne



26 actions réalisées ou en cours pour le CTE (Contrat de Transition Ecologique)

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

L'action économique

SOLIDARITÉS COVID

Dès le début de la crise sanitaire, les élus et services de la Communauté d'Agglomération ont souhaité être réactifs et apporter leur soutien aux entreprises du territoire.

Production de Gel hydroalcoolique et moyens de protection

A quelques jours du premier confinement, toutes les entreprises susceptibles de produire du gel hydro alcoolique ont été sondées sur leur capacité à le fabriquer. Certaines avaient les ingrédients nécessaires, d'autres les contenants, toutes le souci d'une grande solidarité.

Ainsi, plusieurs entreprises du territoire ont fourni en urgence, pour toutes les communes de la CAPG, le gel hydro-alcoolique nécessaire, notamment pour la bonne tenue des élections municipales. D'autres entreprises ont dépanné notre système de santé en protections individuelles (masques, blouses, gants,..). Enfin, la CAPG et les syndicats professionnels SNIAA PRODAROM ont collaboré sur la fourniture et la distribution de masques aux industries parfums et arômes.

L'écosystème économique grassois a démontré sa grande résilience et son inclusion dans le territoire.

Informations aux entreprises

Depuis le début de cette crise, la CAPG relaie aux entreprises toutes les informations relatives aux différents dispositifs de soutien et désormais au Plan de relance national et de reconquête au niveau régional. Dans tous les cas, un soutien politique et technique est venu défendre les dossiers déposés par nos entreprises.

Participation aux fonds d'aide aux entreprises

Suite à la mise en place des fonds d'aide de la Région Sud et du Département des Alpes-Maritimes, la CAPG a souhaité y participer financièrement à hauteur de 400 000 €. Pour notre territoire, ce sont au total 152 entreprises qui ont été aidées pour un montant global de 1 185 500€.

Soutien au secteur du tourisme de savoir-faire

Très durement impactées par la crise, nos entreprises de savoirfaire n'ont pas pu accéder, dès le début de la crise, au chômage partiel à 100% pour leurs salariés. Sur l'insistance de Jérôme Viaud, Maire de Grasse, et du CRT Côte d'Azur auprès du Ministre de l'Economie, le gouvernement adoptait, le 30 octobre, le décret n°2020-1319. Il a rendu possible la prise en compte de l'ensemble des acteurs de la filière du tourisme dans les dispositifs retenus, qui s'articulent autour de la prise en charge à 100% de l'indemnité d'activité partielle, de l'accès au fonds de solidarité et de l'exonération des cotisations sociales patronales.

PARCS D'ACTIVITÉS

Parc d'activités de l'Argile

Une plateforme extranet a été réalisée dès le début de l'année 2020. Elle offre aux entreprises l'accès à toutes les informations concernant le parc d'activités. Un espace de discussion permet également de communiquer entre elles. Aujourd'hui, on compte 87 entreprises inscrites sur ce portail, dont certaines ont souhaité apparaître dans l'onglet qui leur est destiné, afin de présenter leur activité et communiquer leurs coordonnées.

Plus de 80 chefs d'entreprise de ce Parc ont bénéficié d'entretiens individuels cette année, ce qui a permis de connaître leurs préoccupations en termes d'aménagement, de service ou d'environnement.

Des travaux de réfection de 3 voies et d'un giratoire ont été réalisés afin d'améliorer la circulation au sein de la zone.

Enfin, un important travail de recensement des entreprises a été mené afin de réaliser le nouveau Relai Information Services. Un nouveau totem sera également mis en place à l'entrée du Parc.

Parc d'activités du Tiragon

Cette année, la fête des voisins a permis de réunir les entreprises des zones d'activités du Tiragon et d'Actipark et ainsi de créer du lien inter-entreprises. Une centaine de personnes s'y sont réunies le temps d'un déjeuner convivial de partage et d'échanges entre salariés.

Parc d'activités de la Fénerie

Les entreprises de la Fénerie ont subi de lourds dégâts, conséquences des intempéries des mois d'octobre et de novembre 2019. Des rencontres avec les sinistrés ont eu lieu tout au long de l'année afin de les soutenir et les accompagner dans leurs démarches. Grâce à cela, certaines ont obtenu une indemnisation rapide de la part des chambres consulaires, du département et de la région.



ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE IMMOBILIÈRE D'ENTREPRISE

La Communauté d'Agglomération accompagne tant les entreprises que les créateurs d'entreprises dans leurs démarches visant à trouver des locaux ou des terrains compatibles avec les besoins de leur activité et de leur croissance. Grâce à ce dispositif de prospection et de suivi, cette année, 33 porteurs de projet ont été guidés dans leurs recherches. Malgré les contraintes importantes liées à l'épidémie, de nombreux biens leur ont été proposés. La signature du bail de la jeune entreprise HANGAR 21 au dernier trimestre est une belle illustration de la pertinence de cette action. associée aux différents dispositifs d'accompagnement proposés sur le territoire qui sont soutenus et financés par la CAPG, notamment avec la plateforme de financement et d'accompagnement Initiatives Terres dAzur.

PARTENARIAT CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE CÔTE D'AZUR (CCINCA)

La CAPG et la CCINCA ont poursuivi leur partenariat en 2020, ce qui leur a permis d'apporter un soutien important aux entreprises qui ont dû faire face à la crise liée à la COVID-19, notamment en matière d'information sur les dispositifs d'aides nationaux et locaux mis en place. Formalisé par la signature d'une convention, ce partenariat permet aussi de favoriser la mise en œuvre d'une stratégie partagée, de mettre en commun les expertises, et de fournir à la Communauté d'Agglomération des données économiques locales. Une étude a par ailleurs été lancée en fin d'année. Elle vise à analyser les besoins des entreprises en termes de foncier et de les mettre en perspective par rapport à l'offre disponible.

SOUTIEN AUX STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

La Communauté d'Agglomération subventionne de nombreux acteurs qui contribuent au dynamisme économique du territoire. Certains apportent leur expertise à l'accompagnement à la création d'entreprise, comme Initiative Terres d'Azur, l'Association pour le droit à l'Initiative Economique (ADIE), l'Incubateur PACA EST ou encore l'Institut TELECOM PARISTECH, par l'aide à la réalisation d'un business plan, l'octroi de prêts d'honneur, de microcrédits ou l'aide au retour à l'emploi. D'autres favorisent la réflexion stratégique économique, le développement des filières porteuses et la vitalité des zones d'activité économique (Club des Entrepreneurs, EUROBIOMED. Pôle TERRALIA-PASS, EBG...) ou soutiennent l'enseignement supérieur et la recherche, comme Recherche et Avenir (REA).

Accompagnement à la création d'entreprise

Au sein de la pépinière d'entreprises InnovaGrasse et l'hôtel d'entreprises Grasse Biotech, l'activité de l'année 2020 a été marquée par l'impact du COVID 19 aussi bien en termes d'accompagnement des entreprises qu'en termes d'animation.

ACCOMPAGNEMENT COVID

Pour soutenir les entreprises hébergées face à la crise sanitaire et son impact, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

Gestion des masques pour le Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires (SNIAA) et PRODAROM;

→Gestion du gel hydroalcoolique

pour la CAPG;

→Suspension des loyers pour les mois d'avril et mai, suite à décision du conseil communautaire du jeudi 5 novembre et sur proposition du vice-président à l'économie, Christian Ortega et le président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse;

→Relais d'information des offres d'aides financières (ex : Fonds d'urgence Départemental, Prêt Garanti par l'Etat (PGE), etc.);

- →Relais des webinaires des partenaires ;
- →Montage des dossiers de prêts COVID Résistance en partenariat avec l'équipe d'Initiative Terres d'Azur;
- →Permanence des équipes et des services au sein des locaux.

CONVENTION DE REVITALISATION GALDERMA

Les équipes d'InnovaGrasse et de Grasse Biotech ont poursuivi l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de la convention de revitalisation Galderma. Au total, 29 entreprises et porteurs de projets ont bénéficié d'une aide à l'embauche d'au moins 5 000 euros permettant de préserver ou de créer 29 emplois.

COMMUNICATION

Plaquette

InnovaGrasse et Grasse Biotech ont consolidé la mutualisation de leurs actions de communication par la création d'une brochure commune, en partenariat avec le service communication. celle-ci présente le parcours d'accompagnement global formé par InnovaGrasse et Grasse BIOTECH, dédié aux entreprises des sciences du vivant et de la chimie, ainsi que son écosystème.

Opération Pitch Vidéo

Suite à l'organisation de l'atelier « Pitcher son offre efficacement pour mieux la vendre » en mars 2020, les entreprises d'InnovaGrasse et Grasse Biotech ont bénéficié de la réalisation d'une courte vidéo dans laquelle elles présentent leur activité sous forme d'un pitch. Ces vidéos, réalisées en partenariat avec le service de la communication de la CAPG, ont été diffusées sur les réseaux sociaux de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises, afin de promouvoir au mieux les entreprises hébergées. Au total, 16 vidéos ont été réalisées.

Presse

Covid-19 - Article de presse Grasse Biotech « 3 entreprises des sciences du vivant et de la santé se mobilisent pour lutter contre la Covid-19 ».

Les réseaux sociaux en chiffres

- →InnovaGrasse
- o Facebook →177 likes et 220 followers
- o LinkedIn →650 followers (+45%) o Création du compte Instagram
- →Grasse BIOTECH
- o Instagram →+ de 440 followers (+54%) / + de 50 publications
- o LinkedIn →+ de 1 200 followers (+54%) / + de 214 publications
- o Twitter →+ de 265 followers (+15%) / + de 200 tweets

ANIMATION

Le premier trimestre 2020 a connu une belle dynamique événementielle, chacun des événements organisés accueillant en moyenne une trentaine de participants. Le confinement de mars 2020 est venu marquer un coup d'arrêt à cette évolution.

Malgré le contexte difficile, un programme d'animation a été maintenu avec l'organisation d'événements conviviaux en début d'année (galette des rois, crêpes party), mais également des ateliers et des formations en ligne (pitch, co-développement, gestion de projet, RH, etc.) ainsi que des événements networking, etc.

Au total, en 2020, plus de 30 événements ont été organisés.

Focus sur le petit-dej ECO

En février, à la suite de la dynamique lancée en 2019, avait lieu le premier petit-déj éco de l'année. Co-organisé avec InnovaGrasse et Grasse Biotech, il a eu lieu à l'hôtel d'entreprises avec plus de 30 participants.

Les petit-déj Eco sont des événements conviviaux au cours desquels une entreprise d'InnovaGrasse et une de Grasse Biotech se présentent. Cette action permet aux entreprises de mieux se connaître et d'identifier ainsi de potentielles opportunités business. En février, ce sont les entreprises BHC et Lifescientis qui se sont prêtées au jeu.

PARTENARIAT

2020 a été marquée par le renforcement du partenariat de la pépinière avec l'incubateur Telecom ParisTech, spécialisé dans l'accompagnement de projets numériques, via la mise en place de permanences individuelles tenues par la chargée de mission entreprenariat auprès l'incubateur. Ces permanences permettent aux hébergés de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le développement de leurs projets numériques, lors de sessions individuelles d'une heure.

AUDIT INTERNE ET ÉTUDE MARKETING

De juin à juillet 2020, un audit interne et une étude marketing ont été menées conjointement par deux étudiants d'école de commerce et de communication en stage au sein d'InnovaGrasse et Grasse Biotech.

L'audit a mis en lumière les points forts et les axes d'amélioration des deux structures. L'étude marketing a, quant à elle, permis d'identifier les pistes de développement pertinentes pour le parcours d'accompagnement des entreprises sur le territoire du Pays de Grasse.

Chiffres clés

- →10 entreprises hébergées et accompagnées à InnovaGrasse.
- →11 entreprises hébergées et accompagnées à Grasse BIOTECH.
- →21 coworkers accueillis à InnovaGrasse.



L'agriculture

ALIMENTATION DURABLE

Membre du réseau régional des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), la CAPG poursuit ses travaux afin d'encourager et d'accompagner au mieux les communes vers une restauration collective durable et leur permettre de faire face aux contraintes de la nouvelle loi EGalim. Ainsi, du mois de janvier au mois de septembre 2020, le service a accueilli une stagiaire du DU Alimentation durable de l'Université Côte d'Azur. Celle-ci a pu mettre à jour les diagnostics précédents (cantines, délégataires, fournisseurs), approfondir le sujet des cuisines centrales, organiser des rencontres, informer ou préconiser des solutions dans le sens d'une alimentation encore plus durable sur notre territoire.

Pour mémoire, notre PAT vise à améliorer notre situation en termes de foncier agricole, outils logistiques ou de transformation, installation, filières de qualité, emploi, économie, environnement, économie circulaire, accessibilité sociale des produits locaux, préventiondugaspillage alimentaire, éducation à l'environnement et à l'alimentation, et activités sportives. Ce travail a déclenché l'octroi de premières subventions de la part de la Région Sud. Il positionne notre EPCI au premier rang des PAT intercommunaux des Alpes-Maritimes.

INDICATION GÉOGRAPHIQUE « ABSOLUE PAYS DE GRASSE »

L'IG "Absolue Pays de Grasse" vient reconnaître la qualité des absolues grassoises, issues de deux savoirfaire emblématiques du territoire, celui des agriculteurs producteurs de plantes à parfum et celui des industriels transformateurs.

Homologuée par l'INPI le 6

novembre 2020, cette démarche engagée et portée par l'association "Les Fleurs d'Exception du Pays de Grasse" a réuni dans un élan commun les entreprises Firmenich, Jean Gazignaire SAS, LMR Naturals by IFF, Mane, Payan Bertrand SA, Robertet et Sotraflor.

Désormais, les absolues (concentré olfactif obtenu après extraction des plantes) produites par ces entreprises, à partir des plantes à parfum historiquement cultivées dans le périmètre géographique défini, pourront être commercialisées sous ce label.

Contrat de Transition Ecologique

Après le succès du lancement de la démarche en octobre 2018, la signature du contratavec l'Etatet les cosignataires en 2019, l'année 2020 a été consacrée à l'accompagnement des porteurs d'actions et de projets: Participation à la structuration des projets, ingénierie technique et financière, recherche de cofinancements, mises en relation pour l'avancement et l'atteinte des objectifs. Le CTE du Pays de Grasse, dont le fil conducteur est

la biodiversité (même si un volet énergies renouvelables est bien présent), comprend 26 actions concrètes réalisées ou en cours de réalisation et autant de projets en maturation. La dynamique mobilise une trentaine de porteurs d'actions et projets, ainsi que plus de 200 acteurs (entreprises, associations, collectivités, chambres professionnelles, syndicats, académies, services de l'Etat, collectifs citoyens,..). Les orientations demeurent l'Education, la recherche, la préservation, l'innovation, l'expérimentation, le développement, ainsi que la gestion et la valorisation des espaces naturels.

ESCAPE GAME DE LA BIODIVERSITÉ

Ce concept a été inauguré à Grasse le 14 décembre 2020.

Deux équipes costumées en chercheurs évoluent dans 6 escape rooms durant 1 heure. Missionnées par l'ONU pour constater de par le monde les causes et conséquences du réchauffement climatique, elles doivent progresser dans l'énigme, décrypter les indices pour avancer dans le jeu et ouvrir les cadenas permettant d'entrer dans les 6 salles successives aux décors plus vrais que nature : Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, appartement, forêt amazonienne, laboratoire de chercheurs, mer Méditerranée, salle de conférence de l'ONU.

https://escapegamecitoyen.fr

L'ECO-PÂTURAGE SUR LA COMMUNE DE GRASSE

Véritable alternative aux travaux de débroussaillement, l'éco-pâturage est une technique d'entretien naturel des espaces verts. La ville de Grasse, qui a opté pour cette solution à la fois économique et écologique, souhaite entrainer dans son sillage les communes de la CAPG, entreprises et particuliers. En 2021, plus de 15ha d'espaces naturels propriété de la ville de Grasse seront confiés aux bons soins de notre berger M. Philippe De Raco.





L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Communauté d'Agglomération fait de l'enseignement supérieur un axe majeur de la stratégie du développement territorial.

En septembre 2018, la création d'une structure ad hoc, GRASSE CAMPUS, chargée de faciliter l'implantation de nouvelles offres de formation en Pays de Grasse, permet de proposer à la jeunesse l'accès à des formations de qualité.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GRASSE CAMPUS est un campus territorial multisite qui accueille les formations de l'enseignement supérieur et les organismes de recherche sur l'ensemble du territoire. Les établissements hôtes conventionnent avec GRASSE CAMPUS afin de bénéficier de prestations pour eux-mêmes et pour leurs étudiants. L'objectif est triple :

- → Accueillir les établissements de l'enseignement supérieur et mettre à leur disposition des locaux d'enseignement et de travail, développer l'offre de formations du supérieur.
- → Accompagner les étudiants tout au long de leur séjour sur le territoire dans leur recherche de logement, leurs démarches ainsi que dans leurs activités pédagogiques et culturelles.
- → Servir d'interface agile entre les établissements, les apprenants, les entreprises, les citoyens du territoire.

2020 en un coup d'oeil



Grasse Campus Academy



Grasse Campus housing



Grasse Campus Life

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grasse Campus Académie

Le dispositif

- →Prospecte et négocie avec les futurs hôtes du campus, développe les conventionnements,
- →Dialogue avec les entreprises et représentations entrepreneuriales,
- →Dans le cadre du Cycle de Conférence de GRASSE CAMPUS, coordonne l'organisation de séminaires, colloques et rencontres inter-universités.

Le contexte sanitaire

De nombreux établissementshôtes ont fermé leurs portes au cours de cette année et ont mis en place une continuité pédagogique basée, selon le cas, sur le distanciel ou des formules hybrides mélant enseignements technologiques ou spécifiques en présentiel et utilisation de solutions numériques.

Tout ou partie des sites de GRASSE CAMPUS ont été fermés au public au gré des décisions préfectorales. Le règlement des espaces communs et des locaux d'enseignement a été revu pour intégrer les consignes en matière de distanciation sociale et la jauge des locaux a été réduite en conformité avec les décrets.

Outre l'Espace Jacques-Louis Lions et la Visitation, GRASSE CAMPUS est devenu gestionnaire du site de Tracastel et a placé une formation au Palais des Congrès.

Le site de Tracastel, situé dans la ville historique, a été alloué à l'école de couture Denis Durand

Le nombre de salles dédiées à l'ESR dans les locaux de GRASSE CAMPUS est de 16 en 2020.

Quelques conférences ont pu se tenir en ligne, mais le cycle de conférences de GRASSE CAMPUS s'est réduit considérablement du fait de l'annulation des Learning Expeditions de l'EDHEC (initialement prévues en mars et avril) et de l'impossibilité d'accueillir les publics ciblés.

Les projets de séminaires et colloques transversaux, élaborés par les partenaires académiques lors de la 2nde édition des GRASSE CAMPUS Mode d'emploi, n'ont pu être menés à terme.

Les partenaires de GRASSE CAMPUS

Le suivi régulier des partenaires académiques s'est traduit cette année par un accompagnement des responsables pédagogiques dans leur prise de décision pendant la crise sanitaire. Ainsi, outre son rôle de relais de communication et de facilitateur habituel, GRASSE CAMPUS a pu informer et soutenir les établissements dans la mise en place des protocoles sanitaires.

GRASSE CAMPUS a également participé à une étude prospective engagée par la Graduate School of Engineering ECAM-EPMI afin de décider des axes stratégiques de développement de l'école, en particulier en Pays de Grasse.

L'Université Côte d'Azur n'a accueilli que ses doctorants, dans le respect des mesures gouvernementales de lutte contre la covid. La convention échue en mars 2020 n'a pas été renouvelée faute d'étudiants et le sera en 2021 lorsque les cours reprendront sur site.

En 2020, trois nouveaux établissements ont adhéré aux services de GRASSE CAMPUS et les conventions antérieures ont été reconduites.





Reconductions pour l'année universitaire 2020-21 :

- →ECAM-EPMI
- →Piste d'Azur
- →Ecole Supérieure du Parfum
- →ISP Fénelon
- →ASFO / Grasse Institute of Perfumery
- →ISIPCA

Nouvelles conventions pour l'année universitaire 2020-21 :

- →Académie Denis Durand
- →Hub Talent
- →EFCAM

En août, un dossier de presse GRASSE CAMPUS 2020 a été concu pour rendre compte de l'essor de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) sur le territoire. Disponible en ligne sur le site grassecampus.fr, il présente les établissements-hôtes, leurs formations en Pays de Grasse et la stratégie de développement engagée par le campus territorial. Il a été consulté par la presse, en particulier en lien avec les travaux de rénovation de l'ancien Palais de Justice, futur site amiral de GRASSE CAMPUS, et a donné lieu à des retombées nombreuses.

GRASSE CAMPUS Mode d'emploi 2ème édition

La seconde édition de GRASSE CAMPUS Mode d'emploi a eu lieu le 6 Février 2020 sous la présidence de Jérôme Viaud: les responsables de 16 établissements ont participé à une réunion de travail et ont pu échanger sur l'ESR.

Une étude réalisée durant la réunion a permis de valider certaines décisions en faveur du développement des services de GRASSE CAMPUS et d'aborder des pistes d'amélioration qui, compte tenu de la crise sanitaire, n'ont pas encore pu être mises en œuvre.

Grasse Campus housing

Le dispositif

- →Négocie avec les bailleurs institutionnels;
- →Reçoit les offres de logement, gère la relation bailleurs/étudiants ;
- →Propose des services et animations à destination du public étudiant.

La plateforme GRASSE CAMPUS Housing a permis, dès sa mise en service, d'accompagner les publics apprenants dans leur recherche de logement.

88 nouveaux comptes étudiants ont été créés cette année, portant à 118 le nombre total d'étudiants ayant accès aux ressources en ligne.

Les bailleurs

82 demandes émanant de bailleurs reçues et traitées en 2020.

54 comptes bailleurs actifs sur la plateforme Housing.

Les demandes étudiantes

Contrairement aux années précédentes, peu d'étudiants ou de familles se sont déplacés. Les demandes émanant d'étudiants du supérieur ont significativement augmenté et ont été reçues et traitées majoritairement par mail et téléphone durant la période.

- Les requêtes principales concernent les thématiques suivantes :
- →Les conditions sanitaires sur le territoire;
- →L'ouverture des établissements

hôtes et les mesures sanitaires prises;

- →Les formations proposées ;
- →Le logement en Pays de Grasse;
- →Les aides aux étudiants.

Observatoire Territorial et Partenarial du Logement des Etudiants (OTLE 06)

La CAPG est désignée membre du comité de pilotage et du comité technique de l'OTLE 06, mis en place par l'ADIL le 29 avril 2019.

L'Observatoire recueille des données permettant de calculer des indicateurs nationaux et régionaux, et met à disposition des partenaires les résultats statistiques obtenus sur le logement étudiant. Les publications réalisées rendent compte des effectifs étudiants en N-1. Ainsi, les chiffres 2019 de l'ESR ont été publiés en 2020, faisant état pour la 1ère fois de Grasse comme ville étudiante.



Grasse Campus Life

Le dispositif

- →Accueil et information des étudiants en présentiel, au téléphone et via le formulaire de contact du site,
- →Organisation d'évènements étudiants sur le territoire,
- →Soutien des actions des BDE des établissements hôtes de GRASSE CAMPUS.

Les temps forts du territoire ont été annulés en raison de la pandémie.

La Spring Party 2020, la 2ème édition des GRASSE CAMPUS games et le challenge GRASSE CAMPUS Cliiink, respectivement programmés en mars, octobre et novembre 2020, n'ont pas eu lieu.

Bougeons l'emploi

GRASSE CAMPUS a participé pour la troisième fois à la manifestation en mobilisant les établissements du supérieur, avec le concours du service Emploi et de la Mission Locale. Le format choisi, entièrement sur les réseaux sociaux, a permis de maintenir la manifestation, très appréciée pour son contenu informatif. Les échanges habituellement proposés ont cédé la place aux vidéos postées du 26 novembre au 17 décembre.







L'HABITAT ET LE
RENOUVELLEMENT
URBAIN

La reconquête urbaine a pour objectif de faire revivre les centres-villes ainsi que de protéger le patrimoine historique.

Il est important d'associer les propriétaires et les bailleurs pour faciliter des opérations qui permettront une meilleure qualité d'habitat sur notre territoire, qu'il soit privé ou social.



L'HABITAT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN



L'année 2020 fut une année dynamique pour la politique locale de l'habitat, et en matière de renouvellement urbain, avec la mise en œuvre d'actions déterminantes et de dispositifs moteurs.

2020 en un coup d'oeil

Création du service de gestion des aides à la pierre pour une mise en œuvre opérationnelle au 1er janvier 2021

Evaluation à mi-parcours du programme local de l'habitat du Pays de Grasse (2017-2022)

Signature de la convention de renouvellement urbain Grasse-centre ancien au titre du NPNRU

Stratégie en matière d'amélioration du parc privé : évaluation et redimensionnement du dispositif programme (OPAH)

L'HABITAT ET L'ANRU

La délégation des aides à la pierre

FORMALISATION DES CONVENTIONS POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE A PARTIR DU 1er JANVIER 2021

Dès le 1er janvier 2021, la Direction Habitat et Renouvellement urbain s'est vue doter d'une nouvelle mission au titre de l'exercice de la compétence « Equilibre social de l'habitat ». La délégation de compétence des aides à la pierre permettra à la CA du Pays de Grasse de disposer de moyens supplémentaires pour continuer à bâtir une politique ambitieuse.

Qu'est-ce que la délégation des aides à la pierre (DAP) ?

Par convention, l'Etat et l'Anah délèguent à la CA du Pays de Grasse leur compétence pour la programmation, l'octroi et le paiement des crédits destinés au logement, tant pour le parc social que pour le parc privé.

→Une compétence temporaire (6 ans) confiée par l'Etat à l'EPCI;

→Le délégataire décide de l'attribution, au nom de l'Etat, des aides pour :

► La construction, l'acquisition - amélioration, la réhabilitation, la démolition, du parc social,

►La rénovation et le conventionnement du parc privé.

→Le fonctionnement :

2 conventions qui fixent les objectifs à atteindre, les moyens délégués et les moyens propres ;

▶1 convention cadre ETAT/ ANAH et 1 convention spécifique parc privé (ANAH),

▶des avenants annuels qui précisent, chaque année, les objectifs quantitatifs et les enveloppes déléguées par l'Etat et par l'Anah. Les travaux menés en 2020 sur les modalités de délégation des compétences de l'Etat et de l'Anah en matière de logement ont permis : →de valider le principe d'une prise de délégation à compter du 1er janvier 2021 ;

→d'établir les conventions de gestion des aides pour le parc public et le parc privé avec l'Etat et l'Anah:

→d'organiser le pilotage de cette nouvelle compétence au sein de la Direction Habitat et Renouvellement urbain, avec le renforcement de l'équipe;

→d'organiser la coordination avec la Direction des Affaires financières et le Service organisation et mutualisation.

Programme Local de l'Habitat 2017-2020

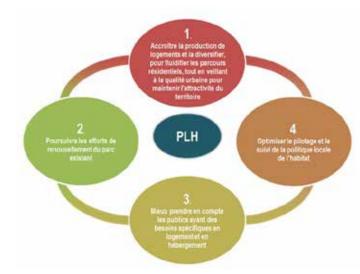
EVALUATION MI-PARCOURS

Le Programme Local de l'Habitat du Pays de Grasse (PLH), établi pour la période 2017-2022, a été adopté le 15 décembre 2017 et pose le cadre de la politique locale du logement et de l'habitat.

L'évaluation à mi-parcours constitue un exercice obligatoire qui vise à dresser le bilan de la réalisation du PLH trois ans après son adoption. Aussi une mission d'assistance et de conseils a-t-elle été engagée au cours du 2ème semestre 2020 avec pour objectifs: →questionner les réalisations, les actions et les freins rencontrés lors de la première période du PLH,

→redynamiser les acteurs de l'habitat et sensibiliser les élus,

→actualiser le programme territorialisé au travers d'un travail fin de terrain et d'échanges avec les communes.





LES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DU PARC PRIVE

L'OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Grasse, dispositif d'aides à l'amélioration du parc privé établi par convention avec l'Anah et la Région PACA depuis 2017 pour 3 ans, a été prolongée par voie d'avenant pour 1 an, portant son échéance à octobre 2021. De ce fait, la convention fixant les modalités d'animation du dispositif établie entre la Communauté d'Agglomération et la SPL Pays de Grasse Développement a également été prolongée.

Rappel des enjeux de l'opération : →La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,

→L'amélioration énergétique du parc privé et la lutte contre la précarité énergétique des occupants,

→L'adaptation des logements des personnes en situation de perte d'autonomie,

→Le traitement des copropriétés fragiles et dégradées - amélioration des parties communes.

Les partenaires :

→l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH),

→la Région Provence-Alpes Côte d'Azur,

→la Caisse d'Epargne Côte d'Azur (CECAZ), dont l'enveloppe financière de 60 000 € a été consommée dans sa totalité au cours des 2 premières années de l'opération.

Par convention, la CAPG a confié à la SPL Pays de Grasse Développement la mission d'animateur de l'Opah. A ce titre, elle conseille les propriétaires dans leurs projets, les accompagne dans le montage de leurs dossiers, et assure également un rôle de conseil auprès des communes de l'intercommunalité sur les questions de la lutte contre l'habitat indigne, le conventionnement des logements communaux et le conventionnement sans travaux.

117 dossiers agréés depuis octobre 2017 dont: - 60 pour travaux de rénovation énergétique - 52 pour travaux d'autonomie - 5 pour travaux d'autonomie - 5 pour travaux de réhabilitation complète 1 192 292 € de subventions accordées depuis 2017 763 468 € de subventions ANAH 232 626 € de subventions EAPG 57 336 € de subventions REGION 81 311 € d'aides exceptionnelles CECAZ

Zoom sur un partenariat exceptionnel : bilan des subventions CECAZ

32 Propriétaires occupants très modestes ont bénéficié des subventions « avances travaux » de la CECAZ, dont :

→ 50% pour des travaux ENERGIE

285 270 €HT de travaux / 38 000 € de subvention CECAZ

→ 50% pour des travaux d'AUTONOMIE

142 960 €HT de travaux 1: 22 000 € de subvention CECAZ

POUR 2020 60 dossiers agréés 863 000 €HT de travaux réalisés

632 000 € DE SUBVENTION, TOUS PARTENAIRES CONFONDUS, DONT 110 000 € DE LA CAPG

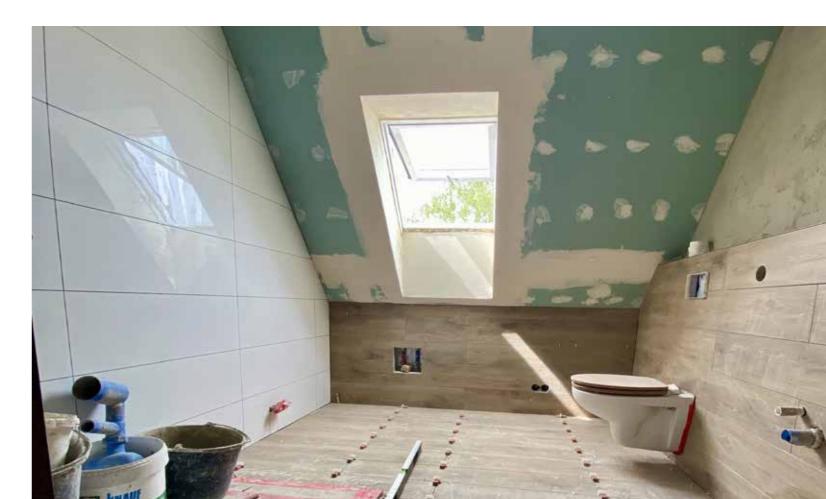
LANCEMENT DE L'ETUDE D'EVALUATION ET PRE-OPERATIONNELLE DES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DU PARC PRIVE

En 2020, la CAPG a souhaité réinterroger sa stratégie menée en faveur de l'amélioration du parc privé, dans le cadre d'un nouveau programme à l'échelle du territoire intercommunal et d'une nouvelle OPAH-RU à conduire

spécifiquement sur le centre historique de Grasse.

L'objectif de cette étude, dite d'évaluation et pré-opérationnelle des dispositifs d'amélioration du parc privé, est de dimensionner la stratégie d'intervention la plus adaptée sur le parc privé pour les 3 à 5 prochaines années, qui sera déployée, d'une part, sur le territoire intercommunal, et d'autre part sur le centre ancien de Grasse.

En 2020, un comité technique et des groupes de travail se sont réunis afin de lancer la démarche et de disposer des premiers éléments de diagnostic et des préconisations ; en 2021, les conventions pourront être établies afin d'assurer le lancement des nouveaux dispositifs d'ici la fin de l'année.



LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le nouveau Projet de renouvellement urbain

SIGNATURE DE LA CONVENTION DU NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN POUR LE CENTRE HISTORIQUE DE GRASSE

Le centre ancien de Grasse bénéficie de financements exceptionnels au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) conduit par l'ANRU. Un projet de 33 millions d'€ fortement soutenu financièrement au titre du NPNRU.

Le projet de renouvellement urbain Grasse centre ancien a été validé par les partenaires ; la convention a été signée par voie électronique pendant le confinement, le 28 avril 2020.

Les signataires : l'ANRU, l'Etat, Action Logement, la Banque des territoires, la Région Sud, la Ville, la CA du Pays de Grasse, la SPL Pays de Grasse Développement.

Les contributions financières prévisionnelles :

- →L'ANRU ET ACTION LOGEMENT à hauteur de 9,4 M€,
- →LA VILLE de Grasse: 6.9M€,
- →LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE
- GRASSE: 1.8 M€, →LA REGION: 1.2 M€, et, au titre du CRET 2nde génération (contrat régional d'équilibre territorial),
- →LES BAILLEURS SOCIAUX : 1.4 M€,
 →LA BANQUE DES TERRITOIRES :
 150 000 €.

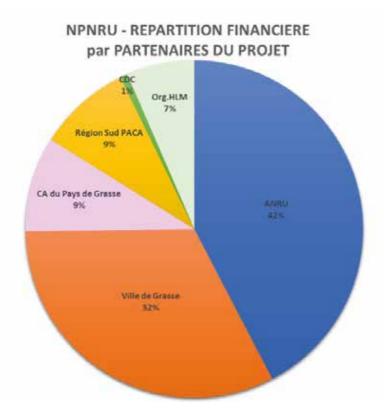
Les fondamentaux :

690 k€,

vers la transformation positive et durable du quartier grâce à un impact global, urbain,

économique, social en environnemental.

- →L'HABITAT, au cœur du nouveau projet: la restructuration complète de 4 îlots dégradés [Médiathèque Sud, Sainte Marthe 2, Placette, Roustan] pour une nouvelle offre de logements à destination des familles et des étudiants;
- → LA REVITALISATION COMMERCIALE: la réalisation d'un nouveau parcours commercial;
- →L'OUVERTURE DU QUARTIER et des OPERATIONS D'AMENAGEMENT, clés de réussite du projet : la valorisation de Pontet-La Roque, l'aménagement du secteur Martelly ;
- → LE CAMPUS UNIVERSITAIRE, comme fil rouge conditionnant le changement.



LE LOGEMENT



Le Service Logement Intercommunal est un guichet unique pouvant délivrer l'attestation d'enregistrement départemental sur 11 points d'accueil, répartis sur toute la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Il recense 5368 demandes actives.

Les agents des différents points d'accueil ont contacté chaque dépositaire d'un dossier auprès de la CAPG afin de lui proposer un rendez-vous et de mieux répondre à sa demande.

2020 en un coup d'oeil

423 attributions sur le territoire de la CAPG, dont 301 sur la commune de Grasse.

71 ménages ont pu être relogés via le contingent préfectoral, dont 37 reconnus DALO.

10 familles relevant de la MDPH se sont vu attribuer un logement.

Ainsi que 25 ménages relevant des critères de la loi ELAN, dans le cadre de l'accès au logement (Publics hébergés, rencontrant un handicap, en situation d'expulsion locative, en surpopulation locative)



De nombreux dispositifs

LA PLATE-FORME LOGEMENT

La Plateforme Logement est un outil de concertation, d'échange et d'analyse créé par le service logement dans les années 2000 afin de permettre un partenariat entre les différentes institutions sur le territoire de la CAPG et endehors.

Elle permet de communiquer et de promouvoir les actions concernant l'hébergement des différentes structures sur le territoire.

Son objectif est l'orientation des ménages en difficulté vers des structures les plus adaptées à leur situation (CHRS Urgence, CHRS Insertion, ALT, Résidences sociales,..).

109 dossiers ont été orientés vers ce dispositif.

SIAO - SERVICE D'INTÉGRATION D'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION

La Communauté d'Agglomération s'est saisie sur son territoire de ce dispositif depuis fin 2009. C'est une convention de l'Etat : Délégation de gestion SIAO hébergement logement sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Cette convention permet de centraliser les places d'hébergement d'urgence financées par l'Etat sur le territoire de la CAPG.

Depuis sa création, il est un «SIAO mixte» construit autour d'une coordination départementale et de deux volets :

SIAO Urgence/Insertion:

S'adresse à un public en grande difficulté de la rue au logement. Des groupes pluridisciplinaires sont organisés sur le territoire afin de répondre au mieux à ses difficultés.

SIAO Logement:

Il est destiné aux sortants des structures d'hébergement, relevant du logement autonome. Il assure la mission de gestion de l'offre et de la demande pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO)

En 2020, le service logement intercommunal a recensé 26 familles reconnues prioritaires sur le territoire, soit 3.80 % des dossiers DALO sur le département (686 reconnus DALO).

→ Sur le territoire de la CAPG, 37 ménages DALO ont été relogés

DROIT A L'HEBERGEMENT OPPOSABLE (DAHO)

1 seul dossier DAHO a été déposé sur le territoire de la CAPG, une solution a été trouvée pour cette famille.

PARTENARIAT AVEC LA MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

Dans le cadre du Dispositif Handicap Logement (DHL) qui recouvre l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes, un partenariat a été formalisé par une convention signée en 2016. Nous avons été le premier EPCI à l'avoir signée.

Le DHL a aussi pour mission de sensibiliser les acteurs du logement sur tous les handicaps (moteur, trouble de santé invalidant, cognitif, mental et psychique) et leurs besoins spécifiques concernant le logement afin de pouvoir construire des programmes et logements adaptés.

10 relogements.

CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a mis en place une Commission Intercommunale du Logement (CIL) le 08 novembre 2019.

C'est une instance partenariale copilotée par le Président de l'EPCI et le préfet.

Les membres de la CIL sont répartis en 3 collèges :

→Un collège de représentants des collectivités territoriales composé des Maires et du représentant du Département des Alpes Maritimes; →Un collège de professionnels intervenant dans le domaine des attributions des logements sociaux; →Un collège de représentants des usagers ou des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement.

Missions obligatoires:

La Conférence Intercommunale du Logement élabore les grandes orientations en matière d'attribution de logements, dont les mutualisations sur le parc social existant ou à venir.

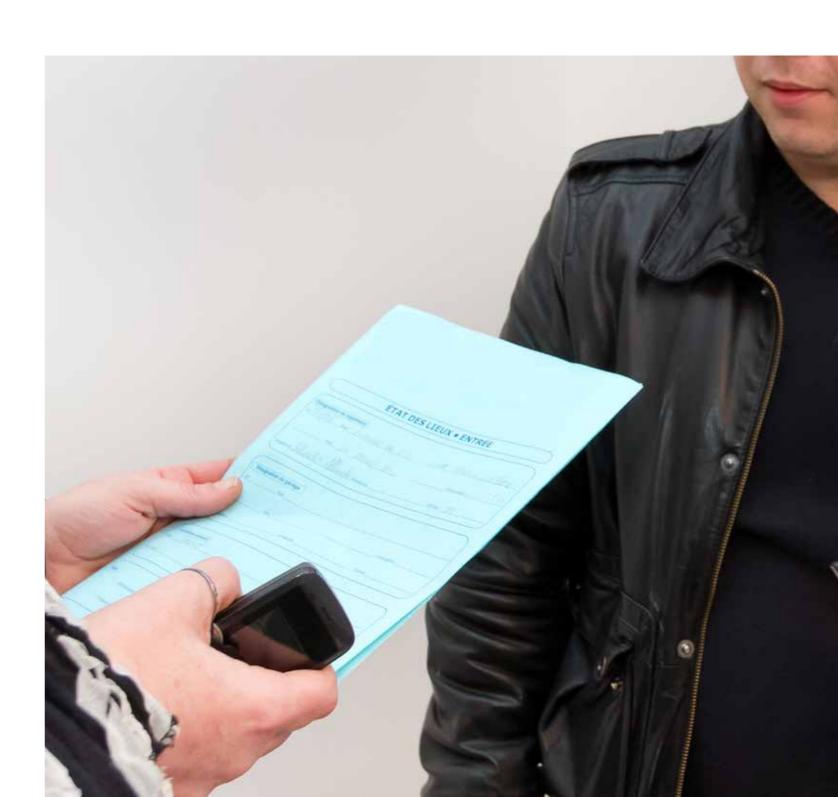
→Des objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires à l'échelle intercommunale, notamment les objectifs d'attribution. →Des objectifs de relogement des ménages bénéficiant du DALO et des demandeurs prioritaires au titre de l'article L441-1 du CCH, ainsi que des ménages relogés dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

→Des modalités de coopération inter-partenariale.

La Conférence Intercommunale du Logement suit la mise en place du Plan partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID), ainsi que la Convention intercommunale des attributions CIA.

Durant l'année 2020, 4 ateliers de travail se sont mis en place, ce qui a permis d'avancer sur les différentes thématiques suivantes :

- →La mixité sociale.
- →Les critères prioritaires.
- →Les cotations.





L'EMPLOI, L'ESS ET L'INSERTION

La solidarité en matière d'emploi et d'accompagnement des personnes en difficulté est une volonté forte exprimée par la CAPG.

De nombreuses actions mettant en lien employeurs et personnes en recherche d'emploi sont mises en place. L'emploi est vecteur d'intégration dans la société actuelle, il permet de se loger, de se déplacer, d'établir des relations.

L'Economie Sociale et Solidaire permet de réfléchir l'économie autrement, en mettant l'humain et le respect de notre environnement au coeur des actions et choix réalisés.



L'EMPLOI, L'ESS ET L'INSERTION



Tout comme les autres compétences, celle de l'emploi et de l'insertion a dû s'adapter au contexte. L'occasion d'avancer sur les nouvelles technologies et les évènements accessibles en visio conférence.

2020 en un coup d'oeil



368
bénéficiaires
du RSA
accompagnés
par le PLIE



626 000€ engagés sur la politique de soutien à l'emploi



3147
jeunes
accompagnés
par la Mission
Locale

EMPLOI, ESS, INSERTION

Emploi

Favoriser l'emploi de tous, jeunes, séniors, cadres, qualifiés ou pas, est une volonté forte des élus de la collectivité.

Cette dernière agit sur plusieurs plans, en soutenant des mesures concrètes qui visent à décloisonner les acteurs, en facilitant un meilleur dialogue entre entreprises et demandeurs d'emploi, en contribuant à l'accompagnement des publics les plus précaires au travers du PLIE ou de la Mission Locale du pays de Grasse, en animant un Réseau d'Espace Activités Emploi, en soutenant le secteur de l'Insertion par l'activité économique. En complément, tout au long de l'année, de multiples initiatives sont menées : forum emploi, Bougeons l'emploi des jeunes, ateliers de coaching et un nouveau site Internet.

PLAN #1JEUNE1SOLUTION

L'objectif de ces réunions d'information est de faire un focus sur deux axes phares de ce plan jeunes : une aide à l'embauche (jusqu'à 4 000 € par salarié) et une prime pour favoriser l'apprentissage et les contrats de professionnalisation (de 5 000 euros à 8 000 euros).

- →3 rencontres.
- →76 participants.

BOUGEONS L'EMPLOI

Tremplin pour l'emploi, vecteur d'orientation ou d'ouverture vers l'entreprise, cet événement est le fruit d'un travail collaboratif de notre territoire en direction de la jeunesse. Organisée par le service emploi-insertion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, en collaboration avec GRASSE CAMPUS, la Mission Locale du Pays de Grasse, l'édition de 2020 s'est adaptée à la situation sanitaire actuelle en proposant un

format 100% numérique.

Pendant 3 semaines, la CAPG et ses partenaires ont proposé, sur leurs réseaux sociaux respectifs, un rendez-vous quotidien sous un format«pitchvidéo»pourdécouvrir, informer, partager, échanger sur les formations supérieures existantes en Pays de Grasse ou les possibilités de stages en entreprise. De véritables condensés d'expériences accessibles sur la chaîne youTube de la CAPG (Témoignages de chefs d'entreprise, responsables pédagogiques, étudiants).

« GRASSE A VOS TALENTS »

Cette action permet la remobilisation, la maîtrise du socle de connaissances et de compétences professionnelles, préalables à l'accès à une formation qualifiante ou l'accès à l'emploi des personnes visées par le plan d'investissement dans les compétences (PIC-infra 4), pour lesquelles l'accès direct à une formation certifiante ou professionnalisante n'est pas envisageable.

Avec un consortium composé d'Evaléco, Fondation d'Apprentis d'Auteuil, Defie, ITEC et UFCM, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a obtenu le marché PACTE AXE2 LOT 3 – renommée « Grasse à vos Talents » - une AFC (action de formation conventionnée) de Pôle Emploi.

De juillet à novembre 2020, sur le site du Tiers lieu, le centre de formation Jean Brandy a mis en place un parcours de formation auprès de 51 personnes en recherche d'emploi sur 95 orientations. Ce qui représente un taux d'intégration de 54%.

La moyenne d'âge est de 51 ans, pour 26 femmes et 25 hommes, dont 6 ayant moins de 26 ans et 7 personnes en situation de handicap.

Les prescripteurs sont Pôle emploi à 44% - le PLIE à 21% - le GUP & invisibles à 15% - la mission locale à 7% - autres à 13%.

L'objectif est d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches emplois & formations.

A ce jour, 2 ont intégré un emploi, un 3ème est en longue mission intérim et 3 personnes ont abandonné.

SITE INTERNET du PLIE

Le confinement de mars 2020 est venu bouleverser nos pratiques d'accompagnement professionnel. Comment, dans ce contexte d'isolement physique forcé, maintenir une relation régulière avec les participant.e.s du PLIE et leur transmettre l'information en lien avec l'insertion, l'emploi et la formation ? En 2020, nous avons créé un site internet : https://www.filactupliedegrasse.fr/

OBJECTIFS

→Maintenir le lien avec les participants du PLIE

→Donner un accès direct à l'actualité du PLIE (offres d'emploi, évènements, infos diverses, ...)

→Fournir des ressources afin de rendre autonomes les participants PLIE (social, mobilité, santé, ...)

→Informer les visiteurs du site sur le PLIE de Grasse.

→Faciliter la prise de contact avec le PLIE (coordonnées).

→Partager l'information du PLIE de Grasse avec nos partenaires emploi, insertion, formation.



Economie Sociale et Solidaire

La Communauté d'Agglomération s'est inscrite depuis 2012 dans un projet d'envergure pour le développement de l'économie sociale et solidaire. L'obtention en 2019 du label « French Impact » confirme des ambitions reconnues au niveau national.

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. Avec 2 115 salariés et près de 42 millions d'euros de salaires bruts versés, l'ESS constitue sur l'ensemble du pays grassois un secteur économique majeur et complémentaire du pôle aromatique. C'est également un secteur important en matière d'emploi: 9,3% de l'ensemble des salariés du secteur privé.

Facteurs d'économie plurielle, de cohésion sociale, d'innovation, les entreprises de l'économie sociale et solidaire représentent une véritable ressource pour le territoire.

Elles contribuent à coconstruire un modèle de développement local durable et inclusif qui prend d'autant plus son sens dans le contexte de crise que nous traversons.

MOIS DE L'ESS - « QUELLE PLACE POUR L'ESS DANS LA REVITALISATION ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ».

Un mois de l'ESS en 2020 moins dense en nombre d'évènements, mais plus riche quant au regard porté sur le rôle que les entreprises de l'ESS peuvent et doivent jouer en période de crises telles que nous les vivons, et de la place qu'elles pourront occuper dans la nécessaire construction du monde d'après.

Créatrice d'emplois durables, facteur de cohésion sociale et territoriale, l'ESS constitue tout à la fois un modèle économique d'avenir et un mode de développement agissant pour la transition et la résilience de nos territoires.

C'est pour contribuer à mieux faire connaître cette forme d'économie que nous avons organisé une Table Ronde à destination prioritairement des élus et techniciens des collectivités du département, en partenariat avec le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) et la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS PACA), le mardi 10 novembre. Pas moins d'une quarantaine de participants, élus, techniciens ont participé à cette visio conférence qui questionnait cette autre forme d'économie.

FRENCH IMPACT

En 2019, notre écosystème territorial a fait l'objet d'une reconnaissance nationale en recevant de l'Etat le label « Territoire French Impact ».

Le plan d'actions proposé ambitionnait un territoire 100% inclusif autour de trois défis : l'activité choisie, le numérique utile et l'accueil des (bio) diversités. En 2020, plusieurs projets ont vu le jour sous cette bannière French Impact, avec notamment : « Grasse à vos talents », la labellisation « Fabrique numérique de Territoire » du Tiers-Lieu de la Transition Ecologique et Solidaire de Sainte Marthe et un projet de Fermes Urbaines Connectées en cours de déploiement.

SOUTIEN AUX ACTEURS DE L'ESS – CELLULE DE VEILLE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Bien que les entreprises de l'ESS soient reconnues comme particulièrement résilientes en période de crises et que, dans le contexte de la Covid, nombreuses sont celles à avoir démontré leur capacité d'innovation et de réactivité (sur les masques, l'aide aux plus isolés et démunis...), elles n'en restent pas moins des entreprises fragiles face aux difficultés économiques.

C'est pour les soutenir du mieux possible qu'a été mise en place depuislemoisdemars, àtraversune communication hebdomadaire, une cellule de veille permettant de partager, relayer, tous les outils d'aides et plans d'urgence. Et, plus spécifiquement pour les associations, a été proposée une permanence téléphonique l'APPASCAM (information juridique, administrative et financière) et ce tout au long de la période de confinement.

Développement Numérique & Emploi à Saint-Auban

L'Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur, labellisé "Sud Labs" par la Région, réalise des actions d'innovation et de médiation numérique auprès de tout public et prioritairement en faveur des publics demandeurs d'emploi du Haut-Pays de Grasse, contribuant ainsi à limiter la fracture numérique et géographique. Chaque année, une nouvelle action régionale sur le bouquet de service « emploi » participe à l'accompagnement avec, entre autres, des actions (animations d'ateliers emploi, forums interdépartementaux,..) mises en place avec les partenaires (services à l'emploi, ITA, entreprises, collectivités, MSAP 04,..).

L'ENC s'investit auprès du tout public en proposant des animations régulières : certaines ont pour but l'échange et le partage des centres d'intérêt de nos citoyens à travers leurs propres créations de diaporamas, et d'autres sont animées par des structures (Département, MSA. CARSAT, ...) pour nos retraités, où de nombreux thèmes de santé sont abordés (renforcer le système immunitaire, mieux gérer la fatigue, gestion du stress, alimentation, gestes de 1ers secours, ...). L'ensemble permet de maintenir du lien social. Quant à l'organisme de Formation Jean Brandy, il propose des formations de proximité de manière à répondre aux besoins du public.

DEVELOPPEMENT D'ANIMATIONS LOCALES TOUT PUBLIC

En 2020, tous les jeudis de mai à septembre, plus de 30 animations en extérieur ont été mises en place en même temps que les rendezvous de producteurs de montagne, en respectant le protocole des mesures barrières, de manière à maintenir un lien social et permettre aux agriculteurs de vendre au mieux leurs produits.

Développement d'une action de renforcement Geocaching Emploi

En 2020, dans le cadre d'une action régionale portée sur l'accompagnement emploi et lancée par le Sud Labs « Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur », on dénombrait 114 personnes en recherche d'emploi accompagnée (orientation sur des offres d'emploi, mise en relation directe avec les entreprises, les structures d'aide au montage de dossiers, aides sur les services dématérialisés, ...), 54 entreprises démarchées, 116 ateliers emploi (connaître son bassin d'emploi, profil de compétences, aides au niveau de l'habitat, projets d'entreprise,...) suivis par 65 personnes. Une forte mobilisation de tous les partenaires avec intégration de 4 comités de pilotage, 2 forums de l'emploi interdépartementaux mis en place et 4 géocachings créés (la Foux de Peyroules (04), Gars, Amirat et le Prignolet et la Sagne) de manière à être utilisés dans le cadre de l'action pour des ateliers de remobilisation (30 ateliers

L'ENC EST UN VÉRITABLE VECTEUR DE LIEN SOCIAL ET D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX INFORMATIONS PUBLIQUES, À LA FORMATION ET À LA QUALITÉ DE VIE



geocaching emploi intégrant 26 visites entreprises et aboutissant à 11 insertions emploi). Puis, afin de servir au-delà de l'action régionale comme un outil de découverte touristique de notre territoire (http://hautpays.paysdegrasse.fr/formations-eric).

Formation visée par l'Axe 2

Elle a intégré :

⇒plus d'une vingtaine d'entreprises locales, telles que le Château de Taulane (La Martre 83), Montagn'Habits (Saint-Auban). La Ferme des défends (Saint-Auban - visites entreprises locales ci-contre), Force06, le SPAR de Séranon, le SMGA (Gréolièresl'Audibergue) ou encore le Canal de Belletrud (Peymeinade), ayant permis de répondre en direct à des offres d'emploi, d'effectuer plusieurs entretiens et d'obtenir en cours de parcours 2 embauches. →des structures d'aide aux montages de projets (ITA, Mosaïque - Mosagri, Acticop, service ingénierie et suivis des projets agricoles de la CAPG,...) et des actifs locaux permettant également de bien connaitre son territoire et de compléter les informations données : parmi les interventions, un paysan boulanger, un accompagnateur montagne, le rucher de la Fave du Mas, une productrice de safran à Saint-Vallier ou encore AlandaBio à Brianconnet, qui ont partagé leurs activités et permis de constituer un réseau d'aides pour les porteurs de projets (démarches administratives, choix du statut juridique,). 4 personnes ont pu avancer sur leurs projets.

→et pour finir, citons l'aide apportée par les employés de France Services des Monts d'Azur.



LES SOLIDARITÉS

La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes.

C'est une politique de transition permettant aux territoires connaissant les dysfonctionnements les plus importants de devenir, grâce à la concentration des efforts publics, des quartiers comme les autres. Elle vise ainsi à réduire les inégalités entre les territoires, à revaloriser les quartiers les plus en difficulté et à favoriser l'égalité des chances entre tous les citoyens.



LES SOLIDARITÉS



La Politique de solidarités et de cohésion sociale vise à réduire les inégalités entre les territoires, à revaloriser les plus en difficulté et à favoriser l'égalité des chances entre tous les citoyens.

En cette période de crise sanitaire internationale, la solidarité est plus que jamais d'actualité. L'objectif est de limiter les inégalités susceptibles se creuser davantage. Il est également à craindre que certaines, jusqu'à présent moins visibles, soient amplifiées et révélées au grand jour par ce contexte exceptionnel. La vigilance sera donc de mise et des actions seront pensées pour le bien-être des habitants.

Les actions spécifiques COVID-19

Quartiers Solidaires, Quartiers d'été, d'automne et d'hiver et actions de continuité éducative

Pour faire face aux effets du confinement et aux impacts négatifs de la pandémie mondiale, l'Etat a lancé plusieurs appels à projets. Grâce à la réactivité et à la forte mobilisation des associations de quartier : 3000 masques ont été réalisés par ces dernières au bénéfice des habitants.

25 actions de solidarité et de maintien du lien social ont été financées au bénéfice de 500 jeunes et leurs familles, et une cinquantaine d'ordinateurs achetés puis mis à disposition d'élèves pour assurer la continuité éducative.

Les services publics de proximité, dont France Services des Monts d'Azur à Saint-Auban sont restés ouverts et ont pu répondre aux problématiques urgentes des usagers.

SOLIDARITÉS

Prévention

PROGRAMME D'ACTIONS POUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE AUPRÈS DES JEUNES

L'objectif est de sensibiliser et d'accompagner les jeunes du territoire, dans leur éducation et leur insertion, mais également dans la prévention de la récidive. Les partenaires se dotent d'outils/ supports tels que les chantiers éducatifs et d'insertion, la médiation animale, le théâtre, la plateforme des décrocheurs,... Des équipes pluriprofessionnelles interviennent dans ces actions individuelles ou collectives : conseillers en insertion, artistes, psychologues, travailleurs sociaux, médiateurs.

Un lien étroit est établi entre les différentes instances de la Justice, notamment pour le suivi et le développement des mesures de Travaux d'Intérêt Général – TIG.

PROGRAMME D'ACTIONS POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, ET L'AIDE AUX VICTIMES

L'objectif est double : dans cet axe, les actions menées sont préventives et curatives. Il s'agit de prévenir les violences, grâce à des formations et des sensibilisations : prévention du harcèlement scolaire (ateliers, exposition, film-débat), du sexisme,.. Cet axe soutient également les actions qui viennent en aide aux victimes (psychologue, stage de responsabilité parentale,..).

PROGRAMME D'ACTIONS POUR LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

L'objectif est de sensibiliser sur cette thématique à travers des actions de prévention primaire. Les actions sont destinées à tous les publics (familles, jeunes, professionnels/partenaires). Il s'agit de développer l'esprit critique, d'informer sur la citoyenneté et les valeurs de la République.

PROGRAMME EN FAVEUR DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

L'objectif est d'équiper les polices municipales et les communes (caméras et équipements).

Perspectives : la création d'une équipe intercommunale de médiateurs.

Politique de la ville

Le Contrat de ville du Pays de Grasse a été signé officiellement le 15 décembre 2015 et concerne 2 quartiers dits prioritaires ou cœur de cible situés sur la ville de Grasse. En 2020, le Contrat de ville a été prolongé de 2 ans.

Malgré un contexte sanitaire inédit, les contraintes liées au confinement et aux gestes barrières, les associations ont su innover et ont maintenu leurs actions en direction des habitants et plus particulièrement en direction des plus isolés. Cette année, bien que difficile, a su faire émerger des actions de solidarité innovantes.

LES OPÉRATIONS DU CONTRAT DE VILLE COMPORTENT 4 THÉMATIQUES

→Cohésion sociale

▶Accompagnement à la scolarité et à la Parentalité, Médiation et participation des habitants, animation pour les jeunes en quartiers prioritaires, Atelier Santé Ville, Projet santé physique et mentale, sport.

→ Amélioration du cadre de vie par le lien social, la médiation et l'insertion, l'auto-réhabilitation accompagnée.

→Développement économique et emploi

▶Inclusion sociale et professionnelle durable, notamment par le biais de chantiers éducatifs pour les jeunes, développement de la mobilité européenne et internationale pour les jeunes, sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les quartiers, émergence d'un pôle de compétences professionnelles, redynamisation professionnelle.

→Valeurs de la république et citoyenneté

Apprentissage du français, insertion, citoyenneté; participation citoyenne.

SOLIDARITÉS

Développement du Haut-Pays

La CAPG renforce sa politique en faveur du développement de l'espace rural, notamment par l'intermédiaire de plusieurs outils: France Services des Monts d'Azur à Saint-Auban, le Contrat de ruralité et une animation locale organisée par le service Solidarités.

Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire, le soutien aux acteurs du Haut-Pays a été maintenu:

- →France Services des Monts d'Azur à Saint-Auban : services de proximité ;
- →Ludo mobile : ludothèque itinérante ;
- →Théâtre interactif (escape game) : prévention dangers dus aux écrans .

- →Prévention des risques : santé, addictions ;
- →Animation de la vie sociale par l'Espace de Vie Sociale Itinérant : soutien des liens sociaux et familiaux, animation locale;
- →Dans le cadre du contrat de ruralité, obtention d'un véhicule pour l'association Montjoye : prévention;
- →Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et acteurs du territoire dans les domaines de la prévention, de la cohésion sociale, de l'animation locale, de la santé, de l'action sociale,...: CAF, MSA, gendarmerie, l'éducation nationale, l'ARS, les CCAS, les MSD, l'Etat et le secteur associatif...



Services de proximité, le quotidien des citoyens

En 2020, les Maisons de Service au Public, gérées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (France Services des Monts d'Azur à Saint-Auban et Espace France Services des Aspres à Grasse), ont obtenu le label France Services par lequel l'Etat établit des règles rigoureuses pour garantir un même niveau d'exigence et de qualité de services aux citoyens.

C'est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, peut accéder aux services publics et être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Ce guichet unique, qui permet d'accompagner sur les démarches de 9 partenaires de l'État (La Poste,

Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques), ainsi que de nombreux partenaires locaux, est aussi un espace d'innovation.







LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La compétence tourisme est, depuis le 1^{er} janvier 2017, une compétence obligatoire en matière de « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme ».

Les EPCI sont désormais les seuls à pouvoir agir dans ce domaine de compétence (en vertu du principe d'exclusivité).



LE TOURISME



En 2020, le Tourisme a connu une situation particulièrement compliquée suite à l'ampleur de la crise sanitaire du covid-19. L'année touristique a été marquée par des réservations de dernière minute, liées aux annonces progressives du gouvernement concernant la situation sanitaire. En Pays de Grasse, la fréquentation de proximité s'est accrue, notamment en provenance des régions proches, voire du département, avec la présence de touristes français.

Les touristes ont apprécié l'offre « sport&nature » du Pays de Grasse : les activités sportives, de loisirs et en plein air, comme le vélo, le canoë et la randonnée, ces choix s'expliquant par un respect plus facile des gestes barrières.

2020 en un coup d'oeil



Tourism'n Truck



Optimisation du site web tourisme



Création d'un pôle "pleine nature"



Une subvention de 679 820.14 € pour l'Office de tourisme

LE TOURISME

Tourism'n Truck

La CAPG a fait le choix d'acquérir fin 2019 un véhicule aménagé « tourism'n truck » pour que l'Office de tourisme communautaire Pays de Grasse exporte son expertise hors les murs et aille à la rencontre des touristes.

En 2020, le « Tourism'n Truck » a sillonné le territoire de juillet à septembre. Il était présent le matin sur les marchés du Pays de Grasse, animé par le pôle accueil.

Outil essentiel pour mener à bien le développement économique et touristique du territoire pour l'année 2020, le déploiement du Tourism'n truck Pays de Grasse a permis de:

→Créer du lien avec les socioprofessionnels et les habitants ;

→Informer au plus près, « être là où il faut quand il faut !» ;

→Développer la fréquentation touristique sur le territoire en favorisant un tourisme «expérientiel».

En chiffres:

Fréquentation (nombre de contacts en vis-à-vis, clientèle et répartition) :

→Juillet: France 701, soit 86%, Etrangers 113, soit 14%.

→Août : France 694, soit 91%, Etrangers 68, soit 9%.

→Septembre: France 288, soit 96%, Etrangers 13, soit 4%.

Communication et Promotion

La CAPG a réalisé un important travail d'optimisation de contenus et de référencement sur le site paysdegrassetourisme.fr, développé en interne par le service communication :

→Enrichissement des contenus éditoriaux pour en faire un site internet destination.

→Refonte de l'arborescence pour une navigation intuitive, avec notamment le développement d'un mégamenu et la création de nouvelles rubriques et sousrubriques plus dynamiques.

→Développement de contenus expérientiels.

→Création d'une conciergerie digitale avec chatlive.

→Développement du site pour intégration des contenus APIDAE.

→Diagnostic SEO.

Afin d'accompagner et de soutenir les acteurs touristiques dès le début de la saison estivale, un plan de relance a été porté par la CAPG avec la conception d'une campagne de promotion sur la destination Pays de Grasse « Ailleurs, juste à côté » à l'usage des touristes français, majoritaires en cette année 2020. Plan média : Nice matin, spécial Eté et affichage mobilier urbain 2m2 et 8m2 + relais sur les Réseaux sociaux.

Enfin, en vue de booster la communication digitale, une stratégie éditoriale médias sociaux a été élaborée par le service communication pour les équipes de l'Office de tourisme, notamment pour les pages Facebook et Instagram.

Nombre d'abonnés Facebook fin décembre 2020 : 13 911, soit une

progression de 24% par rapport à fin 2019.

→Nombre d'abonnés Instagram fin décembre 2020 : 5 162, soit une progression de 40% par rapport à fin 2019.

Cette communication digitale a été renforcée par l'intégration de contenus «influenceurs / blogueurs voyage sur les thématiques pleine nature dans le Haut-Pays, sous forme de clips-vidéos.

TOURISME

Un pôle "pleine nature"

La direction des affaires culturelles et A noter: du développement touristique de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse accompagne la commune de Saint-Auban dans le cadre de la création d'un pôle « pleine nature », site multi activités sportives et de pleine nature du Pays Grassois et du PNR des Préalpes d'Azur.

L'année 2020 a permis à la commune de Saint-Auban de s'organiser, de préciser les moyens financiers et humains pour porter, réaliser et faire fonctionner ce projet.

Le Maire de la commune de Saint-Auban a déposé un dossier de demande de subvention LEADER auprès de l'Europe et obtenu une enveloppe de 66 000 euros pour ce projet.

Il a sollicité le soutien du Président de la CAPG pour une prise en charge temporaire (deux mois) du poste du chargé de mission Pôle Nature. Le recrutement pour un poste de la promotion et la communication chargé de mission au service du développement du territoire, pour les 2 ans qui viennent, a été effectué en lien avec la CAPG en décembre 2020.

L'Europe soutient des projets structurants au sein du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur à travers le programme LEADER, permettant ainsi le renforcement du tissu économique et l'accroissement de l'attractivité touristique des zones de montagne.

La création du Pôle Nature s'inscrit dans une démarche de développement local écoresponsable, partagée avec les différents acteurs que sont les professionnels du tourisme, les communes du Haut-Pays, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, la CAPG, l'Association Office de Tourisme Communautaire Unique Pays de Grasse et le Syndicat Mixte des Stations de Gréolières et de l'Audibergue.

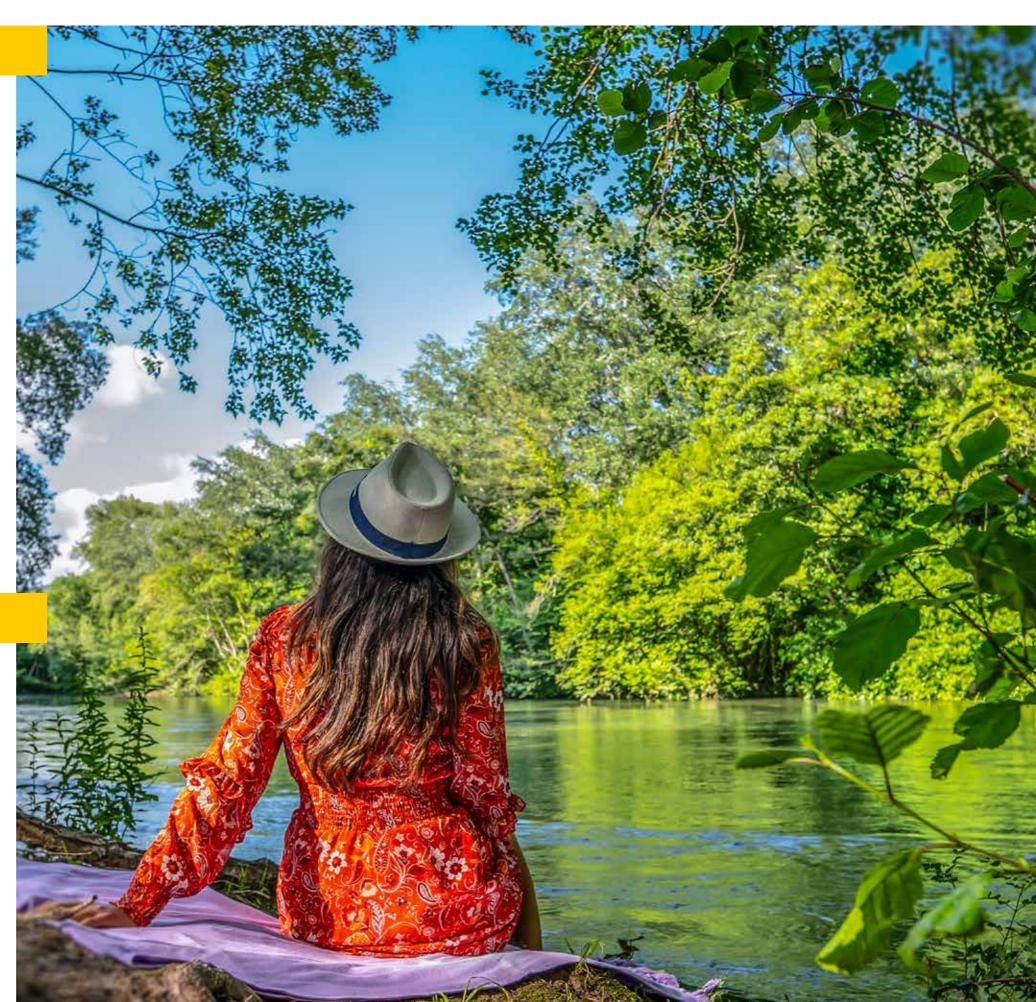
L'association OTC a assuré l'accueil et l'information des touristes ainsi que touristique de la destination « Pays de Grasse en coordination avec les acteurs locaux », conformément à ses missions précisées dans une convention d'objectifs et de financement annuelle.

Subvention de l'Office de Tourisme Communautaire

La Direction des affaires culturelles et du développement touristique de la CAPG a assuré la correspondance opérationnelle et technique avec l'association, pour toute question relative à la mise en œuvre de son projet.

La CAPG a apporté son soutien à la réalisation du projet de l'association de la manière suivante:

- →Mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers.
- →Mise à disposition de personnels : 3 agents.
- →Mise à disposition d'un véhicule : Tourism'n Truck ou office de tourisme
- →Edition de nouveaux documents (plans-Guides-Plans des communes / nouveaux dépliants d'appel).
- →Développement du site internet et des activités digitales associées.
- ⇒Subvention 679 820.14 € + 133 397.86 € de personnels MAD, soit un total de 813 218 €.





LES SERVICES
TECHNIQUES

La mission générale des services techniques de la Communauté d'Agglomération consiste à entretenir et à valoriser le patrimoine intercommunal.

- L'entretien des bâtiments,
- La maîtrise d'ouvrage de certains travaux, chantiers,
- Le conseil et l'assistance aux communes, les délégations de maîtrise d'ouvrage,
- L'aide aux services de l'agglomération.



LES SERVICES TECHNIQUES



A l'occasion d'une année délicate pour le milieu culturel en raison de la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération a lancé deux gros chantiers sur ses équipements phares que sont le théâtre de Grasse et l'école de cirque. Les évènements se sont donc arrêtés, mais les structures ont profité de cette pause pour s'améliorer et offrir ainsi de meilleures prestations pour leur réouverture.

2020 en un coup d'oeil



Changement de la toile du Chapiteau



Nouveau Parking à Mouans-Sartoux



Création de places de parking aux Bois de Grasse



Réhabilitation de l'école de Cabris

LES SERVICES TECHN

Les gros chantiers

THÉÂTRE DE GRASSE

141 000 € investis dans les équipements scéniques : perches de scène, y compris motorisation et tablette de gestion.

Chantier réalisé à l'été 2020.

Prestataire: Leblanc Scénique.

Une perche est une tige ronde située au dessus de la scène (parfois en salle). Elle est destinée à supporter des éléments de décor, des rideaux ou divers appareils d'éclairage.

Un outil de travail indispensable aux équipes et une modernisation nécessaire pour assurer des conditions de travail performantes et sécurisées.

CHAPITEAU DU CIRQUE

192 600 € TTC investis dans une nouvelle toile de chapiteau, plus résistante, plus claire.

(subvention CRET 30%).

Chantier réalisé en septembre 2020. Prestataire : VSO.

Après 15 ans d'installation et des signes de vétusté, le chapiteau a été entièrement ré-entoilé dès le début de l'automne. L'occasion d'opter pour une toile plus claire qui a pour effet d'atténuer les chaleurs estivales pouvant atteindre près de 50° sous le chapiteau, et de mettre en place un système ingénieux et novateur de relevage des toiles pour permettre une meilleure circulation de l'air.

De quoi accueillir petits et grands dans des conditions optimales pour de nombreuses années à venir.

ZONE D'ACTIVITÉS DES BOIS DE GRASSE

137 000 € TTC investis dans la création de places de stationnement.

Réalisation en février/mars.

Prestataire: Politi.

AMÉNAGEMENT DU JARDIN ROURE

180 000 € TTC investis dans l'aménagement d'un jardin public (mur en pierre, ferronnerie, oliviers, rosiers, gazon, mobilier)
Co-financement de l'Etat à hauteur de 105 000 €.

Chantier en cours.

Prestataires : SRC BAT, REMETAL, BOTANICA.

PARKING INTERMODAL DE MOUANS-SARTOUX

8 667 000 € TTC investis pour un nouveau parking relais de 245 places.

Avec le soutien financier de l'Etat, de la Région, de l'Europe, du Département et de la Commune.

Chantier en cours (interruption de quelques semaines liée à la crise sanitaire).

Architecte: Actom architecture.

Entreprises : Seeta, Soletanche Bachy, Isolétanchéité, Thyssenkrupp, AMB, Isofluides, SAS Régis père et fils, Europ'tp, Citelum, BTP Consultants.

DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE - RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE DE CABRIS

620 000 € TTC (phase 1).

Financement : Commune, Etat, Région, Département.

Phase 1 réalisée entre mai et novembre.

Phase 2 à venir en 2022.

Maitre d'ouvrage : Commune.

Architecte: SNDA Paul MATET

Prestataires : ACE, Carros construction, Quaglia, Remetal, Lefort, Montelec, Socotec, Qualiconsult.

L'école de Cabris a subi une véritable métamorphose durant l'année 2020. Si les changements sont très visibles depuis l'extérieur (ravalement de façade, suppression



de l'ancien préau et de l'escalier en métal, installation de volets en bois, création de wc extérieurs et installation d'un nouveau portail en bois), ils sont également significatifs à l'intérieur (création d'une rampe interne pour relier les 2 bâtiments constituant l'école, création d'une salle des professeurs, du bureau de la directrice, rénovation ou aménagement de plusieurs pièces, isolation, nouvelle chaufferie gaz, ...).

DMO – TRAVAUX DE PREMIÈRE URGENCE AU MAS

243 000 € TTC investis dans la sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable.

Financement : RECB, Etat, Agence de l'eau et Département.

Chantier en cours.

Maitre d'ouvrage : Syndicat de l'eau du Canal Belletrud.

Maitre d'œuvre : Seureca.

Prestataires : Eiffage Route, Alpha service, Véolia eau.

RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Avec la participation financière de la CAF, lancement du chantier RAM à Spéracèdes. L'ancienne bibliothèque municipale a été mise à disposition de la CAPG, qui engage des travaux d'aménagement d'un



relais d'assistant(e)s maternelle(s) dans le cadre de sa compétence petite enfance.

Autorisation de travaux obtenue en 2020. Etudes réalisées en interne par les services techniques.

Le chantier a débuté en décembre. Un nouveau site à découvrir en 2021.

ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU HAUT PAYS

2 235 000 € TTC investis pour doter le Haut Pays d'un équipement dédié au sport et à la culture.

Avec le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département.

Chantier en cours (interruption de quelques semaines liée à la crise sanitaire)

Architecte: SNDA Nathalie Sioniac Entreprises: Eiffage Route Méditerranée Alpes du Sud, MB Soreco, Charpente et création, Team, Cap Réalisation, Miroiterie Cagnoise, Menuiserie Grassoise, Gerace peinture, Hydrium, Montelec, Paganin, Qualiconsult.

Les études

Etudes en cours ou marchés en préparation (à poursuivre en 2021)

- →DMO Auberge du Chanan à Briançonnet (marché de travaux)
- →DMO Salle polyvalente d'Escragnolles (marché de travaux)
- →DMO Réseau EU quartier cimetière à Andon (marché de travaux)
- →DMO Station d'épuration de Collongues (marché de travaux)
- →DMO Station d'épuration des Mujouls
- →Remise en état après sinistre de l'ECSVS (marché de maitrise d'œuvre)
- →Réfection de la gare routière du centre-ville de Grasse (marché de maitrise d'œuvre)
- →DMO Salle polyvalente de Cabris (marché de maitrise d'œuvre)
- →DMO Gite d'Adom aux Mujouls
- →ZA Sainte-Marguerite sécurisation de l'entrée

Entretien courant et amélioration régulière des bâtiments et sites communautaires

Site	Nature des travaux	Montant TTC
Siège CAPG	Fermeture vitrée de l'accueil	5 280
Siège CAPG (bâti- ments 42 et 24.2)	Remplacement des moquettes par du sol souple	45 000
Bâtiment 24.2	Remplacement portes service collecte	7 000
MIP	Remplacement du SSI	10 000
JMIP	Travaux de CVC	3 500
MIP	Travaux de CVC (réserve et serre)	20 000
Piscine Harjès	Carrelage de la plage bassin	35 500
Piscine Altitude 500	Travaux divers (mise aux normes, étanchéité, terrasse snack,)	60 000
Piscine de Peymei- nade	Création pédiluve, clôture, Travaux de plomberie et réalisation des sanitaires	30 000
Salle d'escrime	Réalisation d'une clôture en fer forgé	40 000
Crèche Poussinière	Pose de sol souple, installation d'un climatiseur, divers travaux de sécurisation	15 000
Crèche Daudet	Réaménagement de la cuisine	20 000
Crèche Lou Galoupin	Travaux de toiture et d'étanchéité, peintures intéri- eures	34 000
Les Lattes à St Auban	Aménagement d'un point de regroupement collecte	4 200
Les Tendons au Mas	Aménagement d'un point de regroupement collecte	7 400
Place Maurel à Grasse	Aménagement d'un local à déchets	24 000
Clars à Escragnolles	Création d'un arrêt de bus	36 000
Avenue Pompidou à Grasse	Aménagement de 7 arrêts de bus en lien avec le projet communal de requalification de l'avenue	88 200
ZA de l'Argile Mouans-Sartoux	Installation nouveau totem	6 700
Espace Jacques Louis Lions	Aménagement zone de stockage en R-1, installation d'une douche pour la pépinière, installation d'un boa dans un laboratoire	20 000
DMO Mujouls	Volets gîtes et bâtiment des Mouflons	13 200
DMO Mujouls	Réfection toiture et boiseries chapelle	24 000





L'EAU &
L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2020 et suite au transfert de la compétence "eau et assainissement", l'agglomération du Pays de Grasse intervient sur plusieurs aspects du cycle de l'eau : le prélèvement, la distribution d'eau potable, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales.

Dans ce domaine, les enjeux sont majeurs en matière de préservation des milieux aquatiques et de qualité de l'eau.

Ce transfert, très complexe, a mobilisé d'importantes ressources humaines de la CAPG et de ses partenaires : Communes, Agence de l'eau, syndicats de l'eau, Direction général des finances publiques, etc.



L'EAU ET L'ASSAINISSEME



Cette compétence eau et assainissement a été transférée le 1er janvier 2020, date limite imposée par la loi NOTRe. L'équipe, issue de la Commune de Grasse et intégrée au pôle eau de la CAPG, gère :

- -Le service de l'eau potable pour Grasse (280 km de réseaux, 10 réservoirs, 4 650 m3 consommés).
- -Le service de l'assainissement collectif pour Grasse, Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas (210 km de réseaux, 4 stations d'épuration, environ 20 postes de relevage).
- -Le service de l'assainissement non collectif pour Grasse (4 260 installations à contrôler tous les 4 ans) et pour Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas
- -La gestion des eaux pluviales urbaines pour Auribeau, Cabris, Grasse, La Roquette, Le Tignet, Pégomas, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne et Saint-Vallier-de-Thiey (service à construire).

2020 en un coup d'oeil



Grasse 280km de réseaux d'eau potable 10 réservoirs



210km de réseaux d' assainissement collectif



4 stations d'épuration



4260 installations d'assainissement non collectif

2020, le démarrage

Le service eau et assainissement est accompagné par SUEZ dans le cadre de contrats de Délégation de Service Public pour l'eau potable l'assainissement collectif. L'exploitation est effectuée par délégataire (surveillance des équipements, nettoyage, maintenance et entretien courant, petites réparations, facturation), tandis que la Communauté d'Agglomération investit dans les travaux de création de nouveaux équipements ou leur renouvellement. Le service réalise également des études structurantes et donne des avis droit des sols.

L'assainissement non collectif pour Grasse est géré en régie dotée de l'autonomie financière ; pour Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas, l'assainissement non collectif est géré dans le cadre de la DSP de Pégomas. Le service des eaux pluviales est un service administratif.

Sauf pour la compétence eaux pluviales, les recettes proviennent des redevances payées par l'usager du service.

2020 était une année non significative pour l'activité du service. Les budgets ont été votés tardivement, avec pour conséquence de ralentir le rythme habituel d'investissement et de contrôles.

Quelques chiffres

1 130 000 € de travaux

d'assainissement collectif,

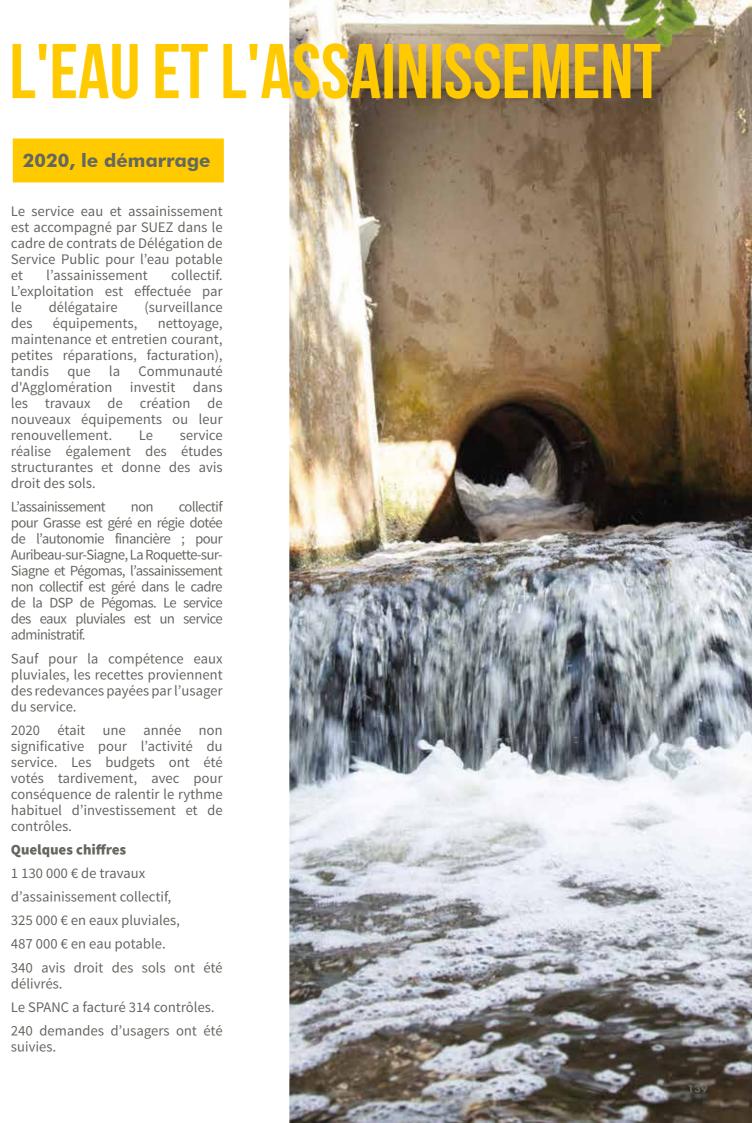
325 000 € en eaux pluviales,

487 000 € en eau potable.

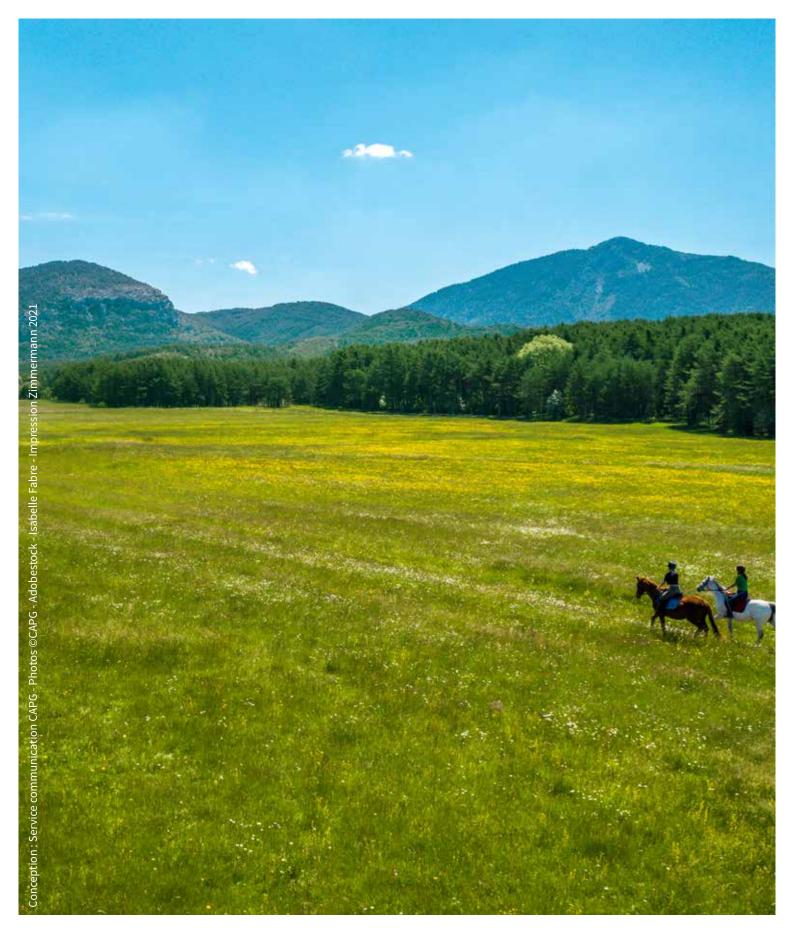
340 avis droit des sols ont été délivrés.

Le SPANC a facturé 314 contrôles.

240 demandes d'usagers ont été suivies.







Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse 57, avenue Pierre Sémard - 06130 Grasse

